

Mémoire

Auteur : Noël, Louis

Promoteur(s) : Bertholet, Marie; Stassart, Pierre M

Faculté : Faculté des Sciences

Diplôme : Master en sciences et gestion de l'environnement, à finalité spécialisée

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/18592>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ULiège - Faculté des Sciences - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement

**COMMENT UNE ORGANISATION DE FACILITATION ET DE CONSEILS
QUI A COMME PORTE D'ENTRÉE LA BIODIVERSITÉ MOBILISE, À
L'ÉCHELLE COMMUNALE, DIFFÉRENTS ACTEURS AFIN DE CONCEVOIR
ET METTRE EN ACTION UN PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?**



Louis NOEL

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER EN SCIENCES ET GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT - FINALITÉ MÉDIATIONS ET TRANSITIONS**

Année académique 2022-2023

Rédigé sous la direction de Pierre M. Stassart et Marie Bertholet, co-promotrice

Comité de lecture : Maud Hallin et Dorothée Denayer

Copyright

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique* de l'Université de Liège.

*L'autorité académique est représentée par le(s) promoteur(s) membre(s) du personnel enseignant de l'Université de Liège.

Le présent document n'engage que son auteur.

Auteur du présent document : NOEL Louis – louisnoellouis@gmail.com

"Si nous attendons que les choses changent grâce aux gouvernements, ce sera trop tard. Si nous agissons seul·e·s, ce sera trop petit. Si nous agissons en tant que communauté, ça pourrait être juste à temps et juste assez !"
Rob Hopkins

TABLE DES MATIERES

Remerciements	1
Introduction	2
I. Objectif de recherche et corpus théorique	3
I.1 Objectif de recherche	3
I.2 Méthodologie	3
I.3 Sources et données	5
II. Etat de l'art	6
II.1 La lutte contre l'érosion de la biodiversité	6
II.2 Pourquoi la biodiversité est-elle une bonne porte d'entrée dans une dynamique participative de transition écologique à une échelle locale ?	8
II.3 La participation citoyenne dans la gouvernance de la transition environnementale.....	8
II.4 Les bénéfices de la participation citoyenne	12
II.5 Intelligence collective et « intelligence commune du territoire »	13
II.6 Organisation de la facilitation à l'échelle locale	16
II.7 Conclusion de l'état de l'art	19
III. Etude de cas	20
III.1 Présentation de Kick Belgium	20
III.2 Organisation de Kick Belgium	21
IV. Analyse des résultats	22
IV.1 Primum movens	22
IV.2 La problématisation.....	25
IV.3 Le PPO	26
IV.4 Passage des différents acteurs locaux par le PPO.....	29
IV.5 L'intéressement/l'enrôlement	34
IV.6 Création du réseau dans les communes et développement des dispositifs d'intéressement	35
IV.7 Pérennisation de l'alliance	37
IV.8 Début de Kick Chaudfontaine et intéressement des acteurs locaux	40
IV.9 Synthèse de la 1ère rencontre des allié.e.s de la biodiversité à Chaudfontaine du 14 mars 2023 .	41
V. Partie Réflexive	43
V.1 Création d'un porte-parole spécifique : le plan d'action local.....	43
V.2 Retours des ateliers « Arbres et forêts » et « Eau »	45
V.3 Retours des ateliers « Alimentation » et « Energie/mobilité ».....	48
V.4 Retours des ateliers « Bâtiments durables » et « Déchets »	50
V.5 Retours de la soirée de participation citoyenne du 5 Juin.....	51
VI. Discussion	52
Conclusion	54
Bibliographie	57
ANNEXES	59

Remerciements

Je voudrais, dans un premier temps, remercier mon promoteur de mémoire Monsieur Pierre Stassart, ainsi que Marie Bertholet, co-promotrice, pour leur patience, leur disponibilité et surtout leurs judicieux conseils qui ont participé à l'élaboration de ce travail.

Je remercie également tous les professeurs et doctorants du campus environnement d'Arlon pour la qualité de leur enseignement qui a su nourrir mes différentes réflexions et permis de développer mes connaissances théoriques.

J'adresse toute ma reconnaissance à l'équipe de Kick Belgium qui m'a accueilli pendant trois mois. Elle a participé à la construction des données utilisées dans ce travail. Je tiens à remercier plus particulièrement mon maître de stage Delphine De Theux, coordinatrice locale au sein de l'asbl, pour m'avoir introduit au projet d'action local lancé dans la commune de Chaudfontaine. Je tiens à remercier Judith Michel du Vignoble Bellum Fagetum. Sans elle, je n'aurais pas pu faire la connaissance de Kick Belgium.

Je tiens également à remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de mon stage et plus spécialement les participants des différentes activités décrites dans ce mémoire.

J'aimerais enfin remercier toutes les personnes ayant relu et participer à l'amélioration de ce mémoire.

Introduction

« La subvention « BiodiverCité », lancée en 2021, va permettre à 231 communes de Wallonie de mener 1030 actions en faveur de la protection et de la restauration de la biodiversité durant l'année 2023. Un succès croissant pour cette initiative qui vise à soutenir les communes désirant mettre la nature au cœur de leurs actions. Cette mobilisation massive est une excellente nouvelle à l'heure où tous les experts internationaux partagent un même constat : 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés. » www.wallonie.be – article du 14/12/2022

Ces subsides de la Région wallonne démontrent l'intérêt de développer des initiatives de restauration de la biodiversité à une échelle locale. C'est dans un esprit similaire que l'asbl Kick Belgium a été créée avec comme finalité « *d'accélérer la transition écologique des territoires et de faire de la Belgique un pays exemplaire en matière de régénération de la biodiversité d'ici 2040* ». [Kickbelgium.be](http://kickbelgium.be)

Cette asbl travaille commune par commune. En 2023, c'est Chaudfontaine qui bénéficie des conseils, des forces et des connaissances de Kick Belgium pour mettre en place son plan d'action local.

C'est lors d'une rencontre entre Kick et le domaine Bellum Fagetum, coopérative viticole dont je suis membre actif au comité Environnement et Viticulture, que j'ai eu l'occasion de faire la connaissance avec l'asbl. J'ai été séduit par les ambitions de cette association. Etant déjà très impliqué dans l'amélioration de notre milieu de vie et la protection de la nature, je me suis intéressé aux différentes actions mises en place. Habitant la commune de Chaudfontaine, il m'a semblé évident qu'un stage au sein de Kick Belgium pouvait permettre de faciliter les contacts entre l'asbl, la commune, les entreprises, les associations et les citoyens sensibilisés par la cause environnementale.

C'est dans ce but que j'ai rejoint l'équipe de Kick Belgium du 13/03/23 au 31/05/2023.

Lors de mon stage, j'ai pu m'apercevoir que Kick rencontrait des difficultés à créer dans les différents territoires un réseau dynamique de personnes engagées en vue de réaliser un plan d'action communal. Face à ce constat, j'ai décidé de tenter de répondre à cette problématique. Pour ce faire, je me suis principalement basé sur des outils théoriques, une observation participante ainsi que de nombreuses interviews avec des membres de Kick.

Ce travail va dans un premier temps mettre en avant l'importance, les avantages, les défis et les difficultés rencontrées dans le cadre d'actions de participation citoyenne réalisées dans une dynamique de restauration de la biodiversité. Il présentera également des pistes de réflexion sur l'implication des acteurs locaux et sur la construction de réseaux d'acteurs.

Dans un deuxième temps, je tenterai de théoriser l'action de Kick et plus particulièrement la construction de réseaux d'acteurs locaux dans les communes en me basant sur le cadre d'analyse de « l'acteur réseau » (Callon, 1986), afin de mettre en avant des pistes de réflexion et d'amélioration. Ces réflexions sur l'implication et la création de réseaux d'acteurs locaux se baseront sur des interviews et sur mon retour d'expérience lors de l'organisation d'événements dans la commune de Chaudfontaine.

Le but de ce mémoire est de synthétiser l'expérience de Kick afin de théoriser et de faciliter ce type d'action. L'objectif final est de mettre à la disposition d'une personne recherchant à œuvrer pour la transition écologique, des retours d'expériences, des actions concrètes et des pistes de réflexion pour se lancer dans une planification de la transition environnementale à une échelle locale.

I. Objectif de recherche et corpus théorique

I.1 Objectif de recherche

Ma question de recherche est en lien avec mon stage chez Kick Belgium. Cette dernière est une asbl qui œuvre commune par commune pour la restauration de la biodiversité. Pour ce faire, Kick organise la mise en place d'un plan d'action communal et la création d'un réseau d'acteurs engagés. C'est dans ce contexte que je me suis posé la question de recherche « **Comment une organisation de facilitation et de conseils qui a comme porte d'entrée la biodiversité mobilise, à l'échelle communale, différents acteurs afin de concevoir et mettre en action un plan de transition écologique ?** ». Ce type de question m'intéresse depuis plusieurs années et au fur et à mesure que je cherchais à œuvrer pour la transition environnementale dans son ensemble, je me suis à plusieurs reprises demandé : quelle est l'action la plus pertinente à réaliser à mon échelle pour participer à la réalisation d'une transition écologique ? Cette réflexion est complexe et ne peut être réduite à des solutions simples. Cependant, beaucoup de mes recherches ont soutenu l'intérêt d'actions telles que celle mise en place par Kick qui organise des planifications de la transition environnementale à une échelle locale co-construite avec les différents acteurs du territoire.

J'ai choisi cette question de recherche pour trois raisons. La première est que l'échelle locale permet de réaliser plus facilement des actions réellement innovantes et d'avoir rapidement des premières victoires là où des actions à plus grande échelle peuvent faire face à beaucoup plus d'oppositions. La deuxième raison est que la biodiversité est un enjeu plus palpable et que des actions locales peuvent avoir un réel impact sur le cadre de vie des habitants là où des problématiques plus globales, telles que le dérèglement climatique ou la pollution, sont moins tangibles et difficilement influençables à l'échelle locale. Enfin la troisième raison est que l'implication des acteurs locaux, et plus particulièrement celle des citoyens, permet d'arriver à des changements durables des mentalités et de pérenniser les actions mises en place.

I.2 Méthodologie

La méthodologie que j'ai choisi d'utiliser dans ce mémoire est la théorie de l'acteur-réseau ou ANT (*Actor Network Theory*)(Callon, 1986). Elle s'inscrit dans la dynamique des Science technology studies (STS) théorisée par des scientifiques dans les années 70 pour tenter de comprendre comment se construit cette « Vérité universelle » de la science. Afin de démontrer cette construction, la STS met en avant la façon dont les choix scientifiques sont influencés par une multitude de facteurs qui peuvent, certes, être scientifiques mais aussi sociaux, économiques, politiques, ...

L'ANT ou sociologie de la traduction permet d'étudier des processus d'innovation. L'innovation est considérée comme une opération de mise en réseaux d'acteurs ayant des visions et intérêts distincts. L'ANT prend en compte dans son analyse les humains, les « non-humains » (objets, animaux, etc.), les modes d'organisation et les discours qui composent les collectifs mobilisés par l'innovation. Les non-humains tels que la technologie ou les textes ne sont pas que des ressources passives mais ils participent à la transformation de l'ordre social. Cela permet de comprendre comment l'innovation est vue, traitée dans chaque univers par ces différents acteurs. Ceux-ci viennent de catégories d'activités, d'institutions et d'organisations où chacun est étudié à importance égale et forme les collectifs. Nous définissons ces collectifs sur base de leur activité professionnelle afin d'éviter tout jugement de valeur. Ces collectifs et leurs interactions forment alors l'acteur-réseau. Ces relations s'organisent autour d'une traduction. Traduire, c'est « *exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole* » (Callon, 1986).

David Bloor est un scientifique qui a pris une posture radicale en élaborant son « programme fort », qui expliquait que les faits scientifiques ne sont en fait constitués et expliqués que par des facteurs humains si bien qu'il n'y a plus le moindre espace pour les facteurs naturels (BLOOR, 1983). Ce « déterminisme socio-politique » qui remet en question l'idée même de l'existence d'une Vérité supérieur des chercheurs et des scientifiques sera évidemment mal accueilli par le monde des sciences

qui prône une quantification à tout niveau en se basant sur des critères d'objectivité, d'universalité, d'indépendance et de désintéressement.

Bloor estime que la science s'explique davantage par la Société que par la Nature. La théorie de l'acteur-réseau (ANT) émerge plus tard et cherche à rééquilibrer ce partage entre Société et Nature au sein des STS. Avant les années 70, on ne parlait que de Vérité venue dans sa forme la plus pure directement depuis la nature. David Bloor est certainement allé trop loin dans l'interprétation inverse. Même s'il est vrai que des critères socio-économico-politiques influencent les sciences, il n'empêche qu'il reste tout de même une part d'objectivité émanant de la nature. Il ne faut donc pas avoir une vision manichéenne de la situation et garder une posture agnostique, c'est-à-dire ne pas croire exclusivement en la toute-puissance de la Société ou de la Nature pour expliquer les sciences. C'est l'interaction entre Nature et Société qui le permet. Que l'on parle des humains ou des non-humains, il s'agit donc de pouvoir traiter la Nature et la Société d'une manière semblable, que l'on se positionne d'un côté ou de l'autre, et d'effectuer une « symétrie généralisée » qui utilise le même vocabulaire et porte le même regard. Plus encore, il s'agit également de laisser la Nature et la Société s'associer librement (libre association) et non plus de conserver une frontière invisible et infranchissable entre ces deux mondes. Ces trois principes d'agnosticisme, de symétrie généralisée et de libre association sont les trois principes de méthode sur lesquels Michel Callon fonde la théorie de l'acteur-réseau. (Callon, 1986)

A l'origine, si on se base sur les textes fondateurs de ce courant scientifique, quatre étapes peuvent définir ce cadre théorique :

1. La problématisation

Il s'agit de comprendre les problèmes et d'identifier les acteurs pertinents dans le cadre du programme de recherche (ou d'innovation) proposé dans le scénario imaginé par les porteurs du projet afin d'atteindre les objectifs fixés.

Cette première étape nécessite un point de passage obligé (PPO), c'est-à-dire un lieu de rencontre réel ou imagé que les acteurs franchiront pour comprendre les problèmes rencontrés. Il faut dès lors pouvoir identifier ces acteurs qui seront intéressés par la problématisation et qui accepteront donc de passer par le PPO identifié par les porteurs du projet.

2. L'intéressement

Il s'agit de l'« ensemble des actions par lesquelles une entité s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis par sa problématisation » (Callon, 1986). Cet intéressement peut donc, s'il réussit, permettre de sceller des alliances entre les différents acteurs. Ces alliances et la problématisation qui les structure seront en évolution constante et seront redéfinies par des reconfigurations des acteurs et des dispositifs. Lorsque « l'intéressement réussit, il confirme la validité de la problématisation qui, dans le cas contraire, se trouve réfutée. » (Callon, 1986)

3. L'enrôlement

C'est le résultat d'un intéressement réussi. Dans cette situation, les différents acteurs acceptent leur rôle. Ce rôle n'est pas fixe et peut être reconfiguré à la suite de négociations.

4. Les porte-paroles

Les différents acteurs enrôlés ne peuvent pas être mobilisés à n'importe quel lieu et instant par le réseau. C'est pour cette raison que des porte-paroles vont apparaître afin de s'exprimer au nom de différents groupes d'acteurs. Ces porte-paroles vont dès lors jouer un rôle central dans la problématisation et il sera donc important de se questionner sur leur validité et leur représentativité.

Cette théorie de l'acteur-réseau va nous permettre, lors de ce travail, de retracer dans un premier temps l'histoire encore assez courte de l'asbl Kick : comment cette dernière et les réseaux qu'elle mobilise ont évolué depuis sa création. Dans un second temps, nous observerons comment la création d'un groupement d'acteurs locaux s'est imposée comme un besoin pour répondre à la problématisation posée par Kick. Et dans un troisième temps, nous verrons comment Kick construit ce réseau afin d'organiser une planification d'actions à une échelle locale.

1.3 Sources et données

Kick est une asbl récente en évolution constante qui n'a pas encore eu le temps d'analyser ses expériences dans une démarche réflexive ainsi que les retours de terrains des différentes communes dans lesquelles elle est active.

Afin d'étayer les sources théoriques pour comprendre le fonctionnement et l'évolution de Kick sur les différents territoires ainsi que l'histoire des porteurs du projet, il a été nécessaire, lors de mon stage qui m'a donné accès à mon terrain d'étude, de rassembler les informations par le biais d'entretiens semi-directifs avec les membres de l'asbl et de réaliser une « observation participante » (Olivier de Sardan, 1995) lors de différentes activités de terrain telles que des ateliers thématiques de participation citoyenne avec les acteurs locaux.

Les 5 entretiens semi-directifs réalisés par visioconférence ou en présentiel avec les membres de l'asbl sont les suivants :

21/02 : Simon Loop : Coordinateur local Rochefort

07/04 : Lucie Pestiaux : Coordinatrice Local Amay

05/05 : Delphine De Theux : Coordinatrice Local Grez-Doiceau et Chaudfontaine

17/05 : Geoffroy De Cannière : Senior Advisor

30/05 : Valentine de Pret : Fondatrice et CEO ad interim

Ces différents entretiens m'ont permis d'obtenir 207 pages de retranscriptions que je vais utiliser lors de ce mémoire afin de partager des réflexions de différentes personnes impliquées dans le projet Kick. Les différentes citations reprises dans ce travail ont été mises en vert et en italique.

L'observation participante est décrite par Jean-Pierre Olivier De Sardan comme une insertion plus ou moins prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés, telle une observation de l'intérieur. Dans l'article « La politique de terrain », il explique que l'observation se fait « de l'intérieur », idéalement au plus près de ceux qui la vivent et en interagissant de manière permanente avec ces derniers. Il détaille deux types de positions du chercheur : celles qui relèvent de l'observation (le chercheur est témoin) et celles qui relèvent de l'interaction (le chercheur est co-acteur). Dans le cas de mon mémoire, j'ai été un membre actif de Kick, je suis donc dans le cas du co-acteur.

Selon Jean-Pierre Olivier De Sardan, les observations et interactions peuvent être consignées. Elles peuvent alors être transformées en données et corpus (carnet de terrain où l'anthropologue indique ce qu'il voit et ce qu'il entend). On parle alors d'ordre de l'imprégnation (entretien sans prise de note pendant ou après) (Olivier de Sardan, 1995). Dans mon cas, elles sont consignées via des prises de notes immédiates ou a posteriori. Ce qui est écrit servira de données.

Cette observation participante s'est donc réalisée lors de mon stage de 3 mois chez Kick. J'ai pu lors de ce stage assister aux réunions hebdomadaires à Bruxelles et à divers événements dans les différentes communes en tant que membre actif de Kick. J'ai plus particulièrement, dans le cadre de ce mémoire, été actif dans la commune de Chaudfontaine qui sera mon cas d'étude. J'ai apporté mon aide afin d'organiser différentes rencontres. La « 1ère rencontre des allié.e.s de la biodiversité » s'est déroulée le 14 mars, 6 « ateliers thématiques » du 27 avril au 1er juin et, le 5 mai, un atelier de participation citoyenne afin d'identifier les actions prioritaires à réaliser sur le territoire.

II. Etat de l'art

II.1 La lutte contre l'érosion de la biodiversité

La biodiversité est un terme souvent utilisé mais qui peut avoir différentes significations en fonction des interlocuteurs. Il est donc important de bien la définir avant d'aller plus loin. Pour reprendre la définition de la convention sur la biodiversité de 1992 à Rio, la biodiversité est la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » (CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, 1992). Aujourd'hui cette biodiversité est menacée du fait de la pression des activités humaines et connaît un phénomène « d'érosion ».

L'érosion de la biodiversité ou devrais-je dire pour utiliser un terme plus pessimiste mais plus réaliste, l'effondrement de la biodiversité, reste encore aujourd'hui dans l'ombre du changement climatique au niveau des politiques internationales et des préoccupations citoyennes bien que cela évolue assez rapidement actuellement.

Les scientifiques s'accordent aujourd'hui pour dire que nous sommes en plein cœur de la 6ème extinction de masse (Barnosky et al., 2011). En 2007, l'UICN ¹évalue qu'une espèce d'oiseaux sur huit, un mammifère sur quatre, un amphibien sur trois et 70 % de toutes les plantes sont en péril sur un peu plus de 41 000 espèces recensées.

Cette extinction de masse est le résultat de ce que l'IPBES ² appelle les « 5 grandes causes d'érosion de la biodiversité ». Ces grandes causes d'érosion sont toutes des causes directes ou indirectes d'activités humaines qui dans l'ordre de grandeur sont :

¹ UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

² IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



La destruction des habitats par des changements d'utilisation des terres/mers (75% des surfaces terrestres sont altérées par l'homme)



La surexploitation des ressources naturelles (exploitation forestière, cueillette, chasse et pêche, etc.)



Le dérèglement climatique (incendies, augmentation de la température de l'eau, migrations perturbées, événements climatiques extrêmes plus fréquents, etc.)



La pollution de l'eau, de l'air et du sol (engrais, métaux lourds, plastique, etc.)



La prolifération d'espèces exotiques envahissantes (1/5 de la surface terrestre est menacée par des invasions animales ou végétales)

Une fois que ce constat alarmant est établi, peu de personnes font le lien entre l'effondrement de la biodiversité et la crise systémique auxquels la transition environnementale tente de répondre. En effet, les grandes crises de notre temps que sont le changement climatique, l'érosion des sols, la pollution chimique, le dépassement des limites planétaires et évidemment l'effondrement de la biodiversité ont une origine commune : une opposition entre nature et culture menant à un mode de vie fondamentalement destructeur du vivant. (Büscher et al., 2012)

Cette opposition entre nature et culture est actée et théorisée dans le Discours de la Méthode de René Descartes où il explique que si la science est « soumise à des usages appropriés, elle est susceptible de nous rendre maîtres et possesseurs de la nature » (Descartes, 1637). Aujourd'hui de nombreuses personnes s'opposent à cette opposition nature/culture et démontrent que la destruction qu'elle entraîne est fortement liée au mode de vie occidental. Par exemple, Philippe Descola avance l'idée selon laquelle « *le dualisme nature/culture, qui fonde l'anthropologie depuis le XIXe siècle, n'est pas partagé par toutes les sociétés humaines et constitue un obstacle à la compréhension des sociétés non occidentales.* » (Descola, 2015). Philippe Descola et d'autres écrivains comme Dénèm Touam Bona vont plus loin et démontrent comment cette opposition entre nature et culture prend ses racines dans le colonialisme passé et le néo-colonialisme actuel pour finalement être encore aujourd'hui à l'origine de nombreuses inégalités dans nos sociétés modernes. (Touam Bona, 2021)

Au-delà de ces inégalités, Jean-Baptiste Morizot démontre comment l'opposition entre nature et culture est à l'origine de ce qu'il appelle « une crise de la sensibilité » dans nos sociétés modernes. Il définit cette crise comme « *un appauvrissement de ce que nous pouvons sentir, percevoir, comprendre, et tisser comme relations à l'égard du vivant. Une réduction de la gamme d'affects, de percepts, de concepts, de pratiques nous reliant à lui. Nous avons une multitude de mots, de types de relations, de types d'affects pour qualifier les relations entre humains, entre collectifs, entre institutions, avec les objets techniques ou les œuvres d'art, mais bien moins pour nos relations au vivant. Cet appauvrissement de l'empan de sensibilité envers le vivant, c'est-à-dire des formes d'attention et des qualités de disponibilité à son égard, est conjointement un effet et une part des causes de la crise écologique qui est la nôtre.* » (Morizot, 2020, P21) Pour exemplifier ce phénomène, nous pouvons citer l'écrivain et lépidoptériste Robert Pyle. Dans une de ses études, il décrit qu'un enfant nord-américain entre 4 et 10 ans peut être capable de reconnaître et distinguer en un clin d'œil expert plus de mille logos de marques mais ne peut être en mesure d'identifier les feuilles de dix plantes de sa région (Pyle, 2016, P185-196).

La lutte contre l'érosion de la biodiversité ne peut donc se résumer à recréer des milieux de vie pour le vivant mais demande aussi la réalisation d'une transition environnementale juste et désirable. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas uniquement se contenter de faciliter la création d'habitats, mais chercher aussi à agir sur l'alimentation, la gestion de l'eau, l'énergie, la mobilité, les déchets, les bâtiments durables et la réalisation d'une transition juste.

II.2 Pourquoi la biodiversité est-elle une bonne porte d'entrée dans une dynamique participative de transition écologique à une échelle locale ?

De plus en plus d'associations, d'entreprises et des recherches participatives se penchent ces dernières années sur l'implication des acteurs de terrain et des citoyens dans des démarches de restauration de la biodiversité locale. (Denis et al., 2008). Cela peut se faire le plus souvent dans la cadre de « monitoring environnemental » en réalisant des relevés de flore et faune. Mais cette participation peut aussi aller plus loin et engager les acteurs locaux dans de réels processus de participation citoyenne pour co-construire les modes de gestion de la biodiversité sur leurs territoires. (Couvét & Teyssède, 2013).

Dans un article (Conrad & Hilchey, 2011), des chercheurs ont tenté de classer les démarches de recherches citoyennes et leurs enjeux par l'utilisation de trois catégories de projets participatifs :

- Les « consultatifs » pour la réalisation de monitoring de la biodiversité locale gérés le plus souvent par des entités gouvernementales et/ou scientifiques.
- Les projets « collaboratifs » qui sont gouvernés par un ensemble d'acteurs et de représentants d'entités locales et extérieurs afin de porter des recherches et/ou des actions.
- Les projets « transformatifs » qui sont pilotés et initiés par différents groupements citoyens locaux qui s'autosaisissent de la question de la biodiversité locale afin de porter des recherches et/ou des projets de restauration.

Cette augmentation des démarches participatives à l'échelle locale peut s'expliquer par différentes raisons. Premièrement, la dynamique de projets de recherches participatives par différentes instances nationales et internationales devient de plus en plus forte. Deuxièmement, la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité demande une bonne connaissance du terrain et de la faune et flore présente. Enfin troisièmement, les pratiques de gestion et le suivi des actions de restauration de la biodiversité réussissent mieux si elles sont acceptées ou si elles mobilisent des acteurs locaux. (R. White et al., s. d.).

Au-delà de ces cadres théoriques, la biodiversité locale est une bonne porte d'entrée pour la transition écologique dans son ensemble. Elle fait en effet moins débat et crée moins de tensions. Par rapport à des luttes plus globales telles que le changement climatique où il n'est pas possible de voir concrètement le résultat des actions entreprises, la biodiversité locale est plus tangible et l'impact plus facilement quantifiable localement. La restauration de la biodiversité est également une thématique plus positive que la lutte contre le changement climatique, la pollution, l'épuisement des ressources, etc.

II.3 La participation citoyenne dans la gouvernance de la transition environnementale

La mobilisation de différents acteurs dans des processus de décisions participatives est de plus en plus fréquente dans les sociétés occidentales pour traiter des questions de transition écologique.

L'Observatoire européen de la participation citoyenne définit la participation citoyenne comme « *un processus d'engagement de citoyens lambda, agissant seuls ou collectivement, afin d'influer sur leur vie communautaire. Elle se manifeste au travers de tentatives d'influence sur les prises de décision et d'initiatives citoyennes visant à renforcer le « bien-vivre ensemble ». Elle peut s'intégrer dans un cadre institutionnalisé et être organisée à l'initiative des membres de la société civile organisée ou des décideurs politiques. Elle peut également de manière non institutionnalisée émaner des citoyens eux-mêmes dans une approche ascendante.* » (Observatoire européen de la Participation citoyenne, 2014)

Depuis les années 90, ce principe de participation citoyenne s'est de plus en plus imposé dans le droit environnemental pour finir par devenir l'un des axes majeurs de l'action publique et privée dans les initiatives de transition écologique. Dans un premier temps développé à une échelle locale, la participation citoyenne s'impose aujourd'hui à tous les échelons de la société.

La participation citoyenne est de plus en plus institutionnalisée dans différentes instances gouvernementales comme l'exemplifie la convention D'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement de 1998.

Elle peut, en fonction des objectifs fixés, donner une plus ou moins grande place aux citoyens et aux différents acteurs consultés. L'influence que les différents participants peuvent avoir sur la décision finale peut varier fortement d'un contexte à l'autre. Différents scientifiques ont donc tenté de classer les différentes pratiques de participation citoyenne selon des typologies et des échelles.

L'échelle de participation la mieux connue reste celle développée par Sherry Arnstein en 1969. Cette échelle, bien qu'assez vieille, reste encore intéressante de nos jours. Elle se décompose en trois parties principales en fonction du pouvoir de décisions laissé aux citoyens. Cette échelle est extrêmement pertinente car elle permet de voir la pluralité de forme que peut prendre le terme de participation citoyenne. Là où certains processus donnent un réel pouvoir décisionnel aux participants, d'autres restent symboliques et ne sont qu'un moyen de légitimer une décision déjà fixée à l'avance. Certaines formes de participation citoyenne peuvent même, dans certains cas, relever plus de la manipulation et de la thérapie des masses que d'un processus démocratique vertueux.

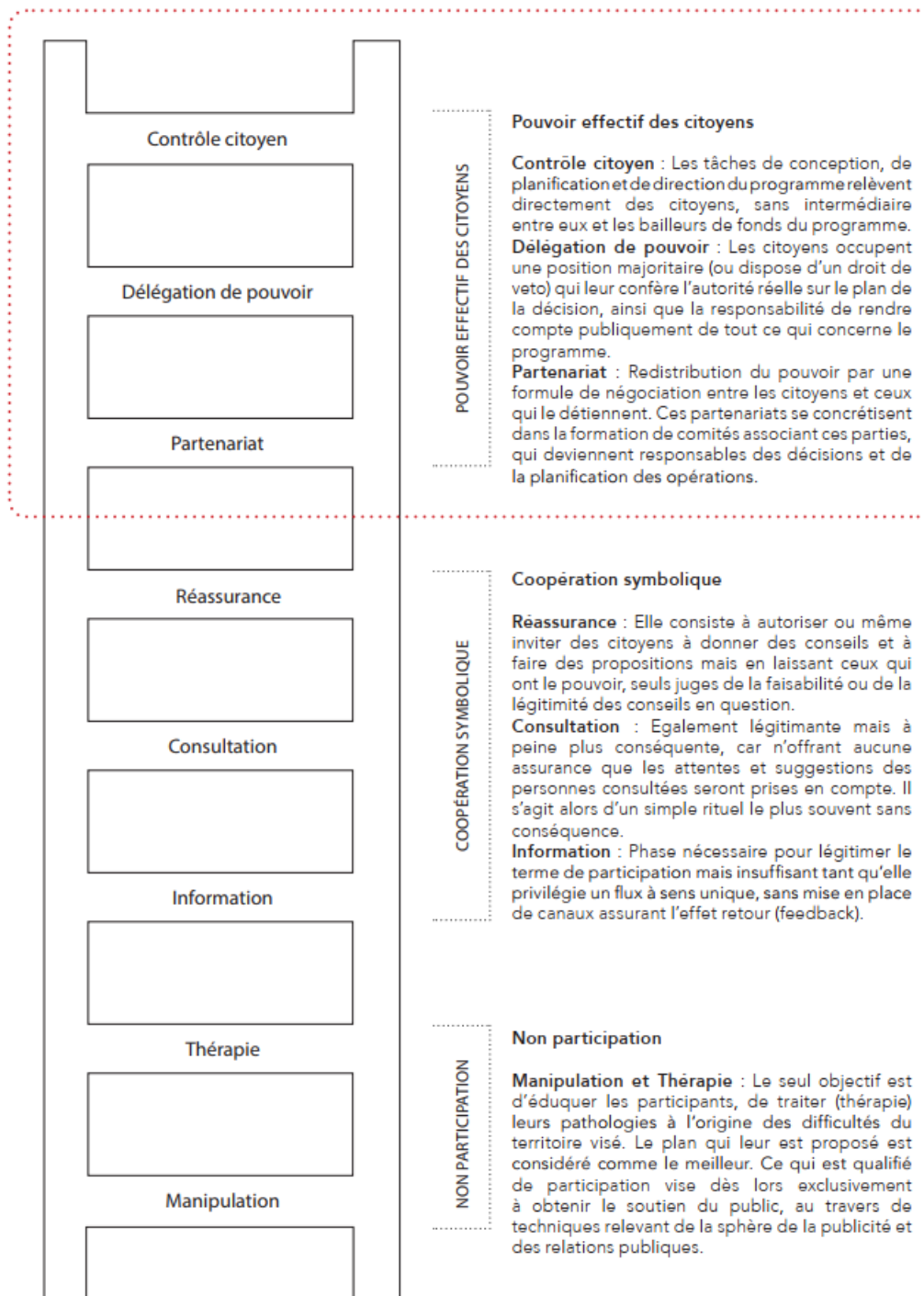


Figure 1 : Echelle de la participation citoyenne selon Sherry Arnstein (Mercenier, 2015, p 53)

Un autre avantage de cette échelle de la participation est qu'elle peut tout aussi bien s'appliquer tant à la participation citoyenne locale qu'à une participation de différents acteurs.

Une autre typologie développée par Sarah White permet d'aller plus loin et comprendre les intérêts que peuvent cacher les différents types de participations citoyennes en fonction de la forme qu'elles prennent (White, 1996). Le premier type est la participation **nominale** qui a une fonction symbolique et qui permet de montrer que des actions d'implications du citoyen sont mises en place afin de profiter de certains avantages. Le deuxième type de participation est **instrumental** et recherche en priorité la rentabilité financière d'un projet en profitant de l'investissement en temps que peuvent faire certains citoyens. Le troisième type de participation est **représentatif** et cherche à faire participer activement

les citoyens afin d'avoir une meilleure acceptation du projet mais aussi afin d'adapter le projet au territoire. La quatrième et dernière forme de participation est **transformative** et cherche au-delà du projet en lui-même, de créer un réel phénomène « empowerment » des citoyens afin qu'une dynamique de participation citoyenne perdure dans d'autres projets laissant moins de pouvoir de décision au citoyen.

Cette typologie a pour fonction de démontrer le côté politique de la participation citoyenne car cette dernière est souvent perçue comme un processus se voulant forcément démocratique et participatif alors qu'elle peut cacher d'autres intentions et intérêts. « *Alors que la participation a le potentiel de remettre en question les schémas de domination, elle peut aussi être le moyen par lequel les relations de pouvoir existantes sont enracinées et reproduites.* » (White, 1996, P14).

Cette nouvelle approche de participation citoyenne est ce que des spécialistes appellent une « institutionnalisation ». Cette dernière fait référence au fait que la participation citoyenne quitte l'échelle locale pour rentrer dans les appareils législatifs des états occidentaux. Alice Mazeaud explique dans son article (2021) comment cette institutionnalisation progressive de la participation citoyenne s'est construite en France. Elle retrace, dans son travail, l'appel de plus en plus fréquent à la participation citoyenne à l'échelle locale et montre comment cette participation des citoyens change d'échelle pour s'adresser à des politiques nationales. Cette intégration de la participation citoyenne pour des questions environnementales au plus haut niveau de l'état peut se voir comme une consécration de la « démocratie environnementale ». Cependant la chercheuse démontre comment cette institutionnalisation peut se révéler n'être qu'un « trompe l'œil ». Elle résume assez bien cette idée en disant qu'« *Il ne s'agit pas de permettre à tou·tes de participer à la construction des choix collectifs environnementaux, mais de gouverner la transition écologique en recherchant la participation active des « publics » à des politiques dont les orientations ne sont pas ouvertes à la discussion.* »(Mazeaud, 2021).

Dans cette gouvernance de la transition, on peut entendre une « doctrine » environnementale de l'Etat qui encourage une forme de participation citoyenne dépolitisée, c'est-à-dire un engagement citoyen qui ne contrarie pas l'activité économique ou qui ne cherche pas à mettre en discussion l'ordre politique, économique et social.

Cette gouvernance de la transition environnementale par la participation citoyenne pose aussi la question de l'échelle spatiale de décision, est-ce le quartier, la commune, la province ? Cette relocalisation du débat public ne doit effectivement pas réduire le statut du « citoyen actif » à celle de sa rue ou de son village mais doit aussi permettre de faire sentir aux citoyens qu'ils font partie d'ensembles plus grands. Certains scientifiques s'inquiètent même d'une approche trop locale de la participation citoyenne, en disant qu'à cette échelle « *la participation peut révéler être une dissémination des enjeux collectifs en une multitude de petits biens communs localisés.* » (Dumont, 2004)

Cependant, cette échelle locale se révèle souvent être un passage obligé, nécessaire à la création d'une relation de confiance entre les différents acteurs, permettant ainsi d'arriver à des débats dépassant l'échelle locale. De plus, en se basant sur des retours d'expérience de responsables locaux et de citoyens, des scientifiques ont mis en évidence l'influence de ce qu'ils appellent la « *culture participative locale* ». « *Les valeurs qui fondent celle-ci sont construites sur la base de plusieurs éléments : les succès ou les échecs d'expériences participatives passées ; le niveau de pouvoir habituellement laissé aux citoyens dans la pratique communale ; le degré de transversalité des services administratifs ; et, enfin, la volonté politique locale à inscrire la participation dans les principes du fonctionnement de l'administration.* » (Alexandre et al., s. d.). Cette culture participative est une spécificité locale qui peut influencer positivement ou négativement des projets de participation citoyenne. Il est donc important de la prendre en compte lors de la réalisation de projets sur le territoire en question.

II.4 Les bénéfices de la participation citoyenne

Si la participation fait tant consensus dans les démarches de transition environnementale jusqu'à entrer dans tous les mécanismes d'états, d'institutions internationales et de nombreuses ONG, c'est qu'il y a de bonnes raisons. (Yetano et al., 2010)

Dans ses travaux, Clémentine Schelings met en avant 4 apports majeurs de la participation citoyenne :

- la production de nouvelles connaissances ;
- des solutions plus pertinentes grâce à l'inclusivité des pistes imaginées et à la capacité de penser hors du cadre des experts ;
- la résilience et la pérennité des solutions proposées ;
- la confiance et donc une meilleure acceptation et adoption des solutions proposées.

Faire émerger ces 4 apports n'est cependant pas chose simple et demande le respect de 4 grands principes que sont une **sensibilisation préventive** permettant la transparence des processus et une facilité d'accès à l'information, **l'exploitation de l'intelligence collective** qui veille à maintenir la cohérence et une bienveillance entre les différents acteurs du groupe, **la co-décision et la co-conception** des solutions afin d'arriver à des consensus entre les différents participants et enfin une **consultation active** des citoyens qui permet de faciliter l'engagement dans le processus. (Schelings, 2021)

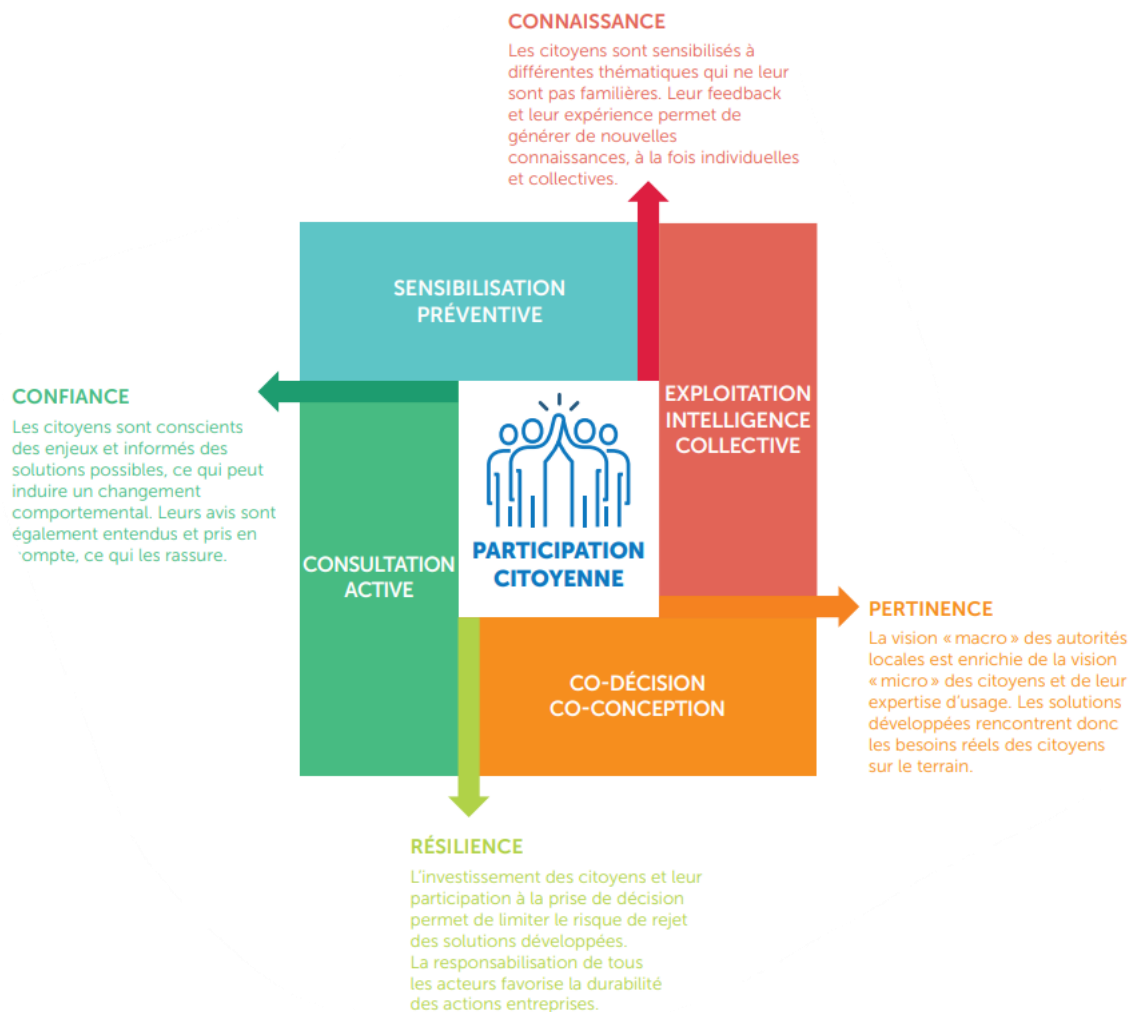


Figure 2: Les quatre apports majeurs de la participation citoyenne (Schelings, 2021, p. 41)

Un des premiers bénéfices de la participation citoyenne est qu'elle permet de modifier les rapports entre sciences et société mais aussi entre experts et profanes en créant des « collectifs hybrides » (Steyaert, 2012). Ces collectifs sont des espaces de discussions mélangeant les citoyens profanes et experts dans une démarche de co-production des savoirs. Ces collectifs permettent de créer des apprentissages croisés entre experts et profanes, afin de faire émerger de nouvelles connaissances et des solutions adaptées au contexte local (Steyaert, 2012). La force de ce processus est qu'il peut permettre de changer la vision et les valeurs des participants là où des processus d'instruction publique, qui ne permettent pas la discussion et le débat entre experts et profanes, ne mènent qu'à des changements superficiels des acteurs engagés dans la démarche. Si des mécanismes d'instruction publique n'arrivent pas à faire émerger tous les bénéfices de la participation citoyenne, c'est avant tout car ils ne permettent pas la création de liens sociaux entre les experts et les acteurs locaux. La construction d'un « capital social » entre les citoyens et les experts est l'élément qui permet d'aller modifier les valeurs et idées des acteurs engagés (Conrad & Hilchey, 2011). Lors de ces échanges, les citoyens et experts créent une relation de confiance mutuelle qui peut aboutir à une coopération plus efficace et à des échanges croisés. Ces échanges permettent aux citoyens d'avoir accès à différentes connaissances scientifiques, tandis que les experts profitent d'un « art de la localité » (Ploeg, 1993) permettant d'adapter les projets aux conditions locales dans une dynamique de co-production des savoirs.

L'inclusion des acteurs locaux est donc cruciale dans l'efficacité et la pérennité de projets. En effet, ce sont eux qui connaissent le mieux les spécificités de leur territoire et les réseaux d'acteurs déjà actifs sur leur commune. Se priver de ce que certains appellent « l'art de la localité » au profit d'une expertise scientifique détachée du territoire serait une grave erreur. Cet « art de la localité » est défini comme une forme de savoir qui va « de la pratique à la pratique » sans être théorisé et qui s'ancre dans un territoire bien précis. (Ploeg, 1993). Cet « art de la localité » se situe donc à l'opposé des sciences modernes actuelles que peuvent amener les experts. En effet, ces sciences modernes sont entièrement théorisées et recherchent une généralisation suivie d'une quantification des résultats. Il ne faudrait cependant pas opposer savoirs profanes et connaissances scientifiques puisque c'est justement l'interaction des deux qui crée des échanges croisés permettant d'arriver à des solutions efficaces et ancrées sur le territoire.

Au-delà de ces échanges croisés, ces espaces de discussions entre expert et profanes et le capital social qu'ils créent permettent potentiellement de désamorcer de futurs conflits et oppositions.

II.5 Intelligence collective et « intelligence commune du territoire »

Après avoir vu comment et pourquoi réaliser des actions de participations citoyennes, il est intéressant de se poser la question : comment mobiliser efficacement les acteurs locaux ?

En effet, ces mécanismes de participation citoyenne demandent une nouvelle gouvernance du territoire et donc une participation de tous les acteurs. Créer cette dynamique de participation citoyenne n'est donc pas une chose aisée. Les porteurs de projets d'actions de participation citoyenne se doivent donc d'avoir une grande habileté sociale et cognitive afin que le projet soit le reflet d'une vision commune de tous les acteurs engagés.

Afin d'arriver à cette vision commune qui serait l'aboutissement d'une participation citoyenne réussie, il est important de respecter certains critères que Christine Partoune a résumés dans ce qu'elle appelle une « intelligence commune du territoire » et qu'elle définit comme « *la capacité à résoudre des problèmes qui se posent sur un territoire donné ou à y développer des projets, d'une manière qui soit reconnue comme valable par les personnes concernées* » (Partoune, 2012).

Afin de reconnaître cette forme d'intelligence collective liée au territoire, Christine Partoune s'est basée sur la méthodologie d'Howard Gardner qui consiste à observer ce qui marche dans un projet ainsi que le comportement des acteurs afin d'en retirer des indices permettant de reconnaître une forme

d'intelligence. Cela a permis de mettre en avant 15 critères pour reconnaître « **qu'un groupe d'acteurs a développé une intelligence commune de son territoire** ».

Dans un ordre arbitraire, ces critères sont :

1. Un soutien politique (existence d'instances de concertation, suivi des projets par des élus et des fonctionnaires, transparence politique, soutien financier, etc.)

C'est-à-dire des politiques qui accompagnent une prise de décision en concertant les différents acteurs concernés et impliqués.

2. Une grande confiance dans les processus participatifs et une compréhension de ces derniers

Cette notion de confiance dans les processus participatifs fait écho à la « culture participative locale » (Alexandre et al., s. d.) décrite plus haut.

3. Les parties prenantes acceptent l'idée de faire partie d'une communauté d'apprentissage (manifestent le désir et la capacité d'ouverture et de dialogue avec des personnes ayant des points de vue différents, voire opposés)

Cela rejoint les notions « d'échanges croisés » entre experts et profanes afin d'aboutir à la construction de « collectifs hybrides » (Steyaert, 2012) mais aussi la notion « d'art de la localité » (Ploeg, 1993). D'où l'importance des débats et des échanges afin d'arriver à des solutions et des actions adaptées à la spécificité du territoire.

4. Le plaisir, la reconnaissance mutuelle, la connivence entre tous et le souci d'intégrer des « gens silencieux »

Ce point est lié à l'importance de pratiques « d'intelligence collective » dans les rassemblements d'acteurs locaux. Il faut donc poser un cadre qui permet l'émergence de débats constructifs et d'une bienveillance générale.

5. Un ancrage territorial commun (une connaissance mutualisée des lieux et des gens)

C'est-à-dire une connaissance fine du territoire et un attachement sensible pour ce territoire.

6. Le souci de la présence des « non humains » sur le territoire

Les participants ont un respect pour la nature et l'ensemble des « non-humains » présents sur le territoire. (Callon & Law, 1997). C'est aussi une réponse à la « crise de la sensibilité » décrite par Baptiste Morizot qui prends ses racines dans l'opposition nature/culture.

7. Une mobilisation sur le long terme

Le terme long terme implique qu'un grand nombre d'acteurs souhaitent s'impliquer dans le territoire sur une longue période. Afin d'appuyer cette dynamique de long terme, il est aussi important d'impliquer les fonctionnaires du territoire afin de dépasser les mandats politiques.

8. La capacité de changer de statut et de rapports de force entre acteurs

Le groupe d'acteurs impliqués veille à ce que tout le monde soit sur le même pied d'égalité et ce, peu importe la différence de statut (scientifique, politique, citoyen, etc...)

9. L'existence d'un réseau important et solidaire

Ce réseau est crucial pour la mise en place d'une coopération efficace entre les différents acteurs. Il est important que les règles et normes soit acceptées et comprises par tous et toutes afin que ce réseau soit bienveillant et viable sur le long terme.

10. Une distance critique partagée et une éthique commune.

Cette critique et cette éthique sont le cadre qui permet de définir les limites, le rôle, l'idéologie et la fonction du groupe. Il faut qu'idéalement tous les membres de ce groupe acceptent ce cadre et qu'ils soient impliqués dans sa création.

11. La capacité de chacun de se comporter comme micro-macro-acteur.

Les acteurs sont capables d'agir à différentes échelles afin de permettre au groupe d'avoir une vision « Holistique du territoire », c'est-à-dire que les acteurs locaux comprennent les enjeux et le fonctionnement des entités supérieures et que les acteurs extérieurs adaptent leur théorie et leurs réflexions à la réalité du terrain.

12. L'existence d'un référentiel-qualité du territoire co-élaboré par un grand nombre d'acteurs différents et soumis à la validation de la population.

Les acteurs impliqués sont capables de mettre une distance entre leur vision personnelle afin de co-créeer un diagnostic partagé du territoire. Ce diagnostic doit permettre de faire apparaître une vision transversale et de long terme qui met en évidence les qualités du territoire.

13. L'existence d'un document qui traduit une vision commune et durable du territoire.

Cette vision commune doit permettre de définir un « outil de pilotage stratégique du territoire » afin de donner un cadre à l'action et d'arriver à une vision cohérente du territoire pour tous les acteurs. Pour être efficace, cette vision doit tenir compte de l'évolution continue du territoire et se construire sur un temps long. Pour ce faire, les politiques doivent idéalement budgétiser les actions nécessaires et s'appuyer sur le soutien des fonctionnaires afin que cette vision commune du territoire émerge et dépasse le mandat politique.

14. Une ouverture à l'innovation et à la transversalité de la part des fonctionnaires et des politiques.

Les acteurs politiques ou responsables d'institutions acceptent et ont confiance dans les résultats d'activités de participations citoyennes incluant l'ensemble des acteurs du territoire. Ils voient cela comme une opportunité et acceptent de sortir d'un cadre méthodologique standardisé.

15. Pédagogie et communication : le souci d'assurer la transmission et l'évolution de l'intelligence commune du territoire construite.

Les acteurs impliqués comprennent l'importance et ont envie d'étendre « l'intelligence commune du territoire » qu'ils ont développée. Cela demande de rester ouvert à de nouvelles personnes et de propager cette dynamique à d'autres territoires. Pour ce faire, il est important de mettre en place des outils et dispositifs de communication pédagogiques afin d'informer le plus grand nombre.

Après avoir posé ces 15 critères d'identification d'une intelligence commune du territoire, l'article soulève l'importance de la présence d'un acteur extérieur aux territoires et ayant des compétences de facilitation des dynamiques de groupe afin de faire émerger cette forme d'intelligence commune.

« [...] l'expérience montrant que, laissés à eux-mêmes, les acteurs ne parviennent pas ou alors très difficilement à inventer ensemble un futur plus désirable, dans lequel chacun peut jouer un rôle constructif, c'est dans un tiers-acteurs extérieur que réside l'espoir d'un changement favorable. »
(Brédif, 2004, p.761)

Cet acteur extérieur s'apparente à ce que Hervé Brédif appelle un « écodiplomate » et qu'il justifie de cette manière : « *Diplomate assurément, puisque l'étymologie du mot dit explicitement l'art de construire des accords, (...). Le préfixe éco- résume à la fois la volonté de ne pas disjoindre ce qui typiquement relève de considérations distinctes (l'économie/l'écologie, les humains/les non-humains), mais aussi et surtout, parce que l'étymologie renvoie bien à ce qu'il se donne pour projet : aider les acteurs à co-produire ensemble un habitat désiré, leur vraie maison, sans se restreindre a priori à telle ou telle dimension.* » ((Brédif, 2004, p.762)

L'écodiplomate doit donc aider les acteurs locaux à former un groupe ancré et impliqué sur le territoire dans des démarches de protection de leur environnement et de bien-vivre ensemble.

II.6 Organisation de la facilitation à l'échelle locale

Une des questions que beaucoup de personnes engagées dans la transition écologique se posent est : comment mobiliser toute une population pour la cause environnementale ? Souvent, les personnes engagées se tournent d'abord vers leurs proches pour leur faire prendre conscience de l'ampleur de la crise environnementale. Cependant, les discussions peuvent assez rapidement mal tourner et se transformer en une leçon de morale inaudible. Les détracteurs de ce message l'appelleront « écologie punitive » et rappelleront toutes les incohérences du discours par rapport à notre mode de vie. Par exemple, ils expliqueront aux plus exemplaires que « quand vous respirez vous émettez aussi du CO2 » (en réduisant la problématique environnementale au changement climatique). Ils rappelleront également qu'il faut croire dans le génie humain et que la technologie va permettre de résoudre les problèmes sans changement majeur de nos modes de vie. Ce genre de discussions sont familières à toute personne ayant déjà tenté l'exercice de convaincre un proche. Après avoir pratiqué plusieurs fois ce genre de discussions stériles, une conclusion ressortira rapidement : ce type de discours ne marche pas et frustre souvent tous les participants de la conversation.

Nous n'entrerons pas trop dans les détails de la psychologie du changement car d'autres associations telles que les « Shifters » ont déjà produit des documents de synthèse complets et magnifiquement bien réalisés (Shift1team, 2020).

Il est en revanche intéressant de se baser sur les conclusions de ces documents. Nous retiendrons par exemple qu'il vaut toujours mieux convaincre par les actions que par les paroles. Le philosophe Alain Chartier résumait cela assez bien en disant que « *Plus d'un homme instruit en est encore à ignorer que le seul moyen de changer d'idée est de changer d'action. Tous les passionnés exorcisent d'abord les pensées par des pensées, et bien vainement. L'ancien exorcisme, par le geste, était le plus sage* » (Chartier, 1934).

Nous retiendrons également que pour « instruire » par le geste, rien n'est plus efficace que d'agir en groupe avec d'autres personnes motivées. C'est dans cet esprit que beaucoup de guides de transition recommandent de chercher avant tout à constituer un noyau dur de personnes engagées dans la commune afin de ne pas utiliser toute son énergie et sa motivation dans des débats stériles avec des personnes opposées au changement qu'implique la transition écologique. (Shift1team, 2020)

Cela pose la question suivante : est-ce qu'il est vraiment possible de faire changer les choses en démocratie si on n'arrive pas à rallier une majorité à notre cause ? Beaucoup de groupes politiques minoritaires se sont posé cette question. C'est pour répondre à cette question que des scientifiques comme Serge Moscovici ont développé la psychologie des minorités actives (Moscovici, 2015). Ces travaux ont démontré qu'un groupe minoritaire bien organisé peut créer un changement du groupe majoritaire, d'autant plus si la majorité ne propose pas de solution à un problème bien défini comme l'incarne la crise écologique. Des politologues spécialistes du climat comme Francois Gemenne en sont aussi arrivés à ce constat en disant « *qu'on se fourvoie en essayant de convaincre une majorité de la population, comme on l'a fait jusqu'ici, alors que l'Histoire fourmille de transformations majeures de la société obtenues par une minorité* » (Gemenne, 2022) et cite par la suite l'exemple des luttes raciales aux Etats-Unis.

Il ne faut cependant pas comprendre que les mouvements de transition écologique ne se doivent pas d'être inclusifs. L'action des personnes actives doit donc avant tout se concentrer sur la réalisation d'actions en groupes coordonnés en évitant de se concentrer uniquement dans un travail de sensibilisation même si vertueuse. La sensibilisation est en effet d'autant plus efficace qu'elle est couplée à des actions concrètes.

Afin de visualiser le rôle des minorités actives à une échelle locale, on peut imaginer 3 cercles d'acteurs (Debrix, 2021). Le premier cercle se constitue d'une petite minorité d'acteurs sensibilisés et déjà actifs dans des initiatives de transition sur le territoire. Le deuxième cercle se constitue d'une minorité d'acteurs sensibilisés mais pas encore actifs sur le territoire. Enfin, le troisième cercle se constitue d'une majorité d'acteurs pas ou peu sensibilisés aux enjeux de la transition écologique.

Cette visualisation théorique assez simpliste a pour vocation de permettre d'identifier plus facilement les différentes catégories d'acteurs présents sur le territoire afin de concentrer ses efforts sur la construction d'un premier cercle uni et coordonné. Une fois ce noyau d'acteurs actifs consolidé et les premières actions réalisées, il sera beaucoup plus facile d'agrandir ce noyau dur avec des acteurs du deuxième cercle et de sensibiliser le troisième en guidant par l'exemple et en célébrant les réussites des actions du 1^{er} cercle.

Comme dit précédemment, cette vision reste simpliste et les 3 catégories ne conviendront pas à tous les acteurs et à tous les territoires. Par exemple, certains territoires auront un premier cercle déjà bien établi et actif alors que d'autres territoires n'ont pas cette chance. Un certain nombre d'acteurs pourraient aussi par exemple ne pas convenir parfaitement à une catégorie. Il est donc important de garder un esprit critique lors de l'utilisation de ces 3 catégories d'acteurs.

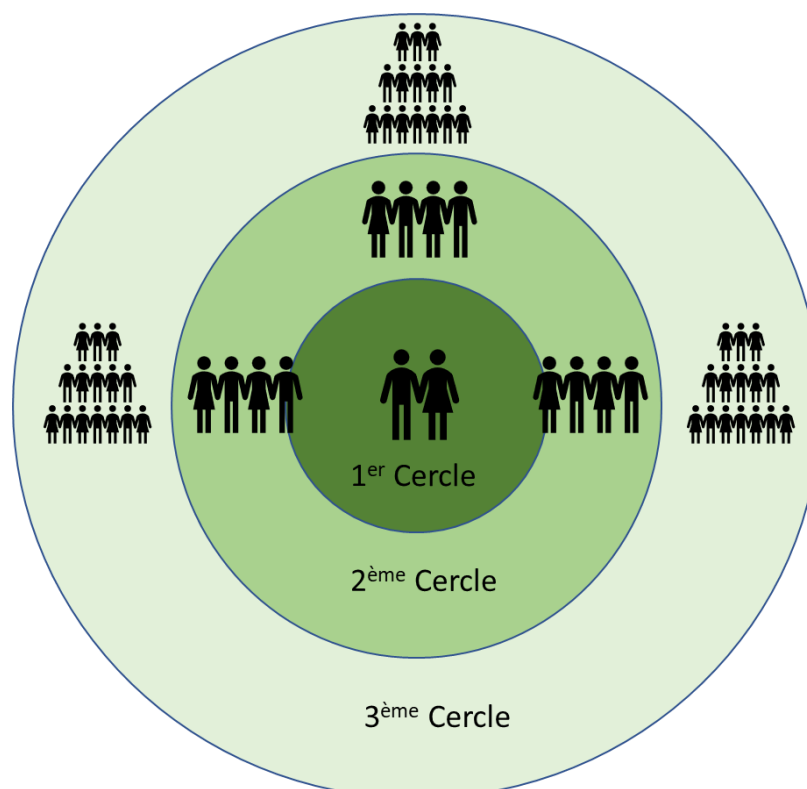


Figure 3 : Représentation des 3 cercles d'acteurs locaux (Debrix, 2021)

Au-delà de ces 3 cercles d'acteurs, il est aussi intéressant d'analyser le rôle que les différentes personnes peuvent jouer dans la réalisation d'une transition à l'échelle locale. Distinguer ces différents rôles est important car trop fréquemment les acteurs une fois sensibilisés aux enjeux environnementaux ont du mal à savoir quel pourrait être leur rôle dans la transition écologique. Trop souvent ces personnes se disqualifient rapidement pour différentes raisons telles le manque de temps ou de moyens pour se permettre d'agir. Pour limiter cette inaction, Arthur Keller dans ses conférences distingue 5 rôles majeurs que les personnes sensibilisées peuvent jouer.

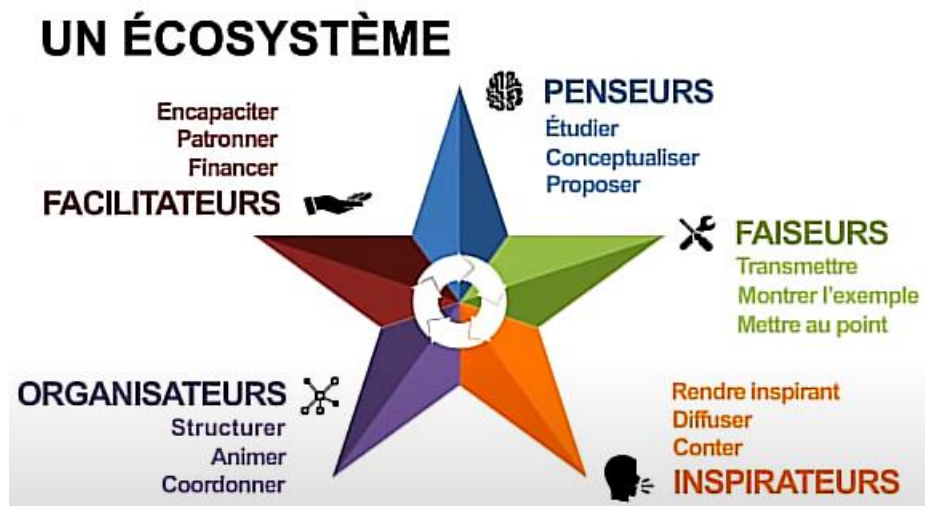


Figure 4 : Schéma des différents rôles à jouer afin de réaliser la transition écologique. (CentraleSupélec, 2022)

Ce schéma met en avant la pluralité des rôles que peuvent jouer les différentes personnes dans un réseau d'acteurs locaux. Il est important de noter que ces différents rôles ne sont pas figés et qu'il est possible qu'un même acteur joue plusieurs rôles en fonction de ses capacités et de son engagement dans l'écosystème.

Nous pouvons donc identifier un par un les différents rôles :

- Les premiers sont les **facilitateurs** qui donnent l'accès à des ressources matérielles, financières ou politiques qui permettent de développer des projets.
- Les **penseurs** sont ceux qui proposent et aident à théoriser les actions innovantes grâce à leurs connaissances variées.
- Les **faiseurs** qui donnent de leurs corps pour aller sur le terrain afin de concrétiser les différentes actions et qui, par l'action, montrent l'exemple aux personnes en dehors de cet écosystème de personnes engagées.
- Les **inspireurs** qui, par l'art, leurs réseaux et leur charisme, permettent de faire la promotion des actions et projets afin d'engager le plus grand nombre dans des dynamiques similaires.
- Les **organisateur**s sont ceux qui coordonnent, structurent et maintiennent la dynamique de l'écosystème. Ce rôle rejoint la notion de l'écodiplomate de Brédif ainsi que la fonction de coordinateur local de Kick, bien que ce dernier puisse également jouer le rôle d'inspireur et de facilitateur.

II.7 Conclusion de l'état de l'art

Après avoir réalisé de nombreuses recherches dans le cadre de ce mémoire, il s'avère que l'action de Kick est assez innovante dans la forme qu'elle prend. De nombreux documents scientifiques sont produits sur la mobilisation des habitants d'un territoire pour la transition écologique. Aucun n'a cependant les mêmes objectifs, la même méthodologie ni la même organisation que Kick.

Cet état de l'art a pour vocation de démontrer que des bases théoriques soutiennent l'action de création d'un réseau d'acteurs locaux dans des activités de restauration de la biodiversité portée par Kick.

Nous avons d'abord vu brièvement les enjeux autour de la restauration de la biodiversité, les 5 causes d'érosion ainsi que l'opposition entre nature et culture qui sont à l'origine de la 6^{ème} extinction de masse. Bien que peu réjouissante, cette problématique s'avère être une porte d'entrée intéressante pour aborder la crise écologique à une échelle locale.

Nous avons développé ensuite ce qu'est la participation citoyenne, son origine et comment elle s'impose aujourd'hui de plus en plus dans des instances gouvernementales et plus particulièrement dans des démarches de transition écologique. Nous avons constaté que cette participation et son impact peuvent varier en fonction du pouvoir qu'on laisse aux citoyens en passant de la simple manipulation des masses à un contrôle citoyen (Mercenier, 2015). Il a aussi été démontré que cette participation citoyenne pouvait apporter de réels bénéfices si certains principes étaient respectés (Schelings, 2021).

Nous avons également pu voir les 15 critères nécessaires au développement d'une « intelligence commune d'un territoire » (Partoune, 2012), ainsi que l'importance de la présence d'un « écodiplomate » (Brédif, 2004) qui rejoint fort la fonction de coordinateur local de Kick, développée plus loin dans ce travail.

Enfin, nous avons mis en évidence des théories de mobilisation des citoyens et plus particulièrement des « minorités actives » (Moscovici, 2015) qui, si bien coordonnées, peuvent créer un grand changement dans la société sans mobiliser une majorité de la population. Il est possible de classer les acteurs locaux en 3 cercles en fonction de leurs intérêts et de leurs rôles dans cette problématique en vue d'identifier les types de personnes qui composent le réseau afin de mieux visualiser cette minorité active.

Ces conclusions permettent de légitimer l'utilisation de la restauration de la biodiversité à l'échelle locale comme porte d'entrée ainsi que le développement d'initiatives de participation citoyenne lors de l'élaboration des différentes actions dans les territoires. Au-delà de la légitimité qu'apportent ces bases théoriques, celles-ci peuvent potentiellement améliorer la méthodologie de Kick lors de la construction de réseaux sur les territoires communaux en se basant sur les 15 critères permettant l'émergence d'une intelligence commune d'un territoire (Partoune, 2012).

III. Etude de cas

III.1 Présentation de Kick Belgium

Kick Belgium est une asbl qui « *Commune par commune, mobilise et tisse du lien entre tous les acteurs et actrices d'un même territoire afin de définir ensemble des solutions concrètes et des actions mesurables pour lutter contre les causes d'érosion de la biodiversité* » (KICK Belgium, 2022). La volonté de Kick est d'accélérer la transition écologique territoire par territoire afin que la Belgique soit à l'horizon 2040 un pays exemplaire en termes de régénération de la biodiversité.

Pour ce faire, Kick travaille sur 3 axes complémentaires :

Le premier est de faire communauté : « *Faire communauté, c'est renforcer le lien entre les acteurs et actrices, entreprises, associations, citoyens et citoyennes, écoles et administrations publiques et le secteur public. C'est donc prendre du temps pour observer. Et c'est assez flagrant. Par exemple, vu qu'on vient de l'extérieur de la commune, quelquefois les gens se disent : pourquoi est-ce que ces gens de Bruxelles viennent nous dire comment faire ? Et puis en fait après avoir été un an à Rochefort, parfois, j'en sais plus sur les initiatives locales que des acteurs du territoire qui ont le nez dans le guidon.* »³

Le second est de partager des solutions : « *Le partage c'est notre bibliothèque de solutions qui permet de dire : Tu veux creuser une mare ? Ne commence pas depuis 0 car nous on a déjà l'expérience, on a déjà des partenaires* »

Le troisième est de faciliter l'accès aux ressources financières : « *le nerf de la guerre, c'est l'argent et c'est donc faciliter l'accès aux ressources.* »

Kick va aussi mettre à la disposition des communes un coordinateur local qui les accompagnera, apportera ses connaissances et identifiera en concertation avec les acteurs locaux des solutions concrètes pour restaurer la biodiversité.

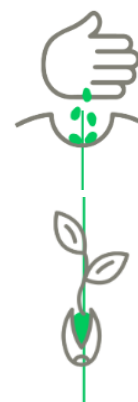
L'accompagnement des territoires par Kick se fait à la demande d'une commune ou d'un groupement citoyen motivé et prêt à s'impliquer. Si la demande est acceptée, Kick va accompagner gratuitement tous les acteurs locaux sur une période de 3 années.

Ces 3 années vont s'articuler en quatre temps clés avec pour finalité qu'une dynamique perdure entre les différents acteurs locaux.

Le premier temps est celui des « racines ».

L'objectif de cette première phase est de préparer les 3 prochains temps clés en apprenant à connaître les acteurs locaux et les spécificités du territoire. Lors de ce temps, la convention doit être approuvée par la commune et le premier réseau d'acteurs engagés à émerger.

Le deuxième temps clé est celui des « bourgeons ». Ce second temps vise à réunir les différents acteurs engagés afin de faire réfléchir la communauté locale sur les potentielles actions pouvant être mises en place sur le territoire. « *C'est un temps pour rêver les vivants d'aujourd'hui et de demain, pour échanger et mettre en place une dynamique collaborative orientée action.* » (KICK Belgium, 2022)



³ Comme expliqué précédemment, les témoignages des membres de l'asbl Kick ont été mis en vert et en italique.

Le troisième temps est celui des « Chênes » et des actions plus ambitieuses. L'objectif est de profiter du réseau d'acteurs locaux et de l'expérience construite sur la commune lors des 2 temps précédents afin de lancer idéalement 3 projets à plus grande échelle et de long terme. Ces projets sont proposés et concrétisés par des groupes de travail locaux lors d'ateliers et sont validés par le comité stratégique de Kick. Ces projets profitent de financements multiples et demandent une plus grande implication des acteurs communaux ceci, afin d'avancer vers le dernier temps.



Le quatrième et dernier temps est celui de la « Résilience ». Lors de cette période, le groupe d'acteurs fédéré et mobilisé par Kick lors des temps précédents est normalement devenu autonome. Cette phase est encore en réflexion car elle n'a encore jamais été réalisée. Le réseau d'acteurs locaux doit donc idéalement avoir été galvanisé par l'action de Kick lors des 3 années précédentes afin d'être bien établi, collaboratif et dynamique. Les 3 gros projets du temps des « Chênes » sont normalement réalisés et pérennisés.



Afin de mener à bien ces quatre temps, Kick s'est équipé d'outils. Parmi ces outils, on peut citer notamment :



La réalisation de potentiel atlas de la biodiversité communale.



La mise au point d'un PACK (Plan d'action communal Kick) qui se construit sur base de 7 ateliers thématiques en coordination avec les acteurs locaux.



La bibliothèque regroupant un ensemble de solutions classées par thématique qui permet de donner des idées d'actions potentielles à adapter aux territoires et qui, par le partage de "porteurs de solutions", facilite la réalisation de ces actions.



L'outil Kick Finance qui aide les acteurs locaux à financer leurs projets via différentes sources. Cela peut s'effectuer par un soutien à la récolte de fonds, par du monitoring d'appels à projets privés ou de subsides publics, ainsi que par l'aide à la recherche d'investisseurs. Des appels à projets participatifs peuvent aussi être organisés par « Proximity »⁴ ou d'autres plateformes de participation citoyenne afin de financer différents projets citoyens répondant aux valeurs de Kick.

Après avoir expliqué ces quatre temps et ces outils, il est important de comprendre que Kick est encore une jeune asbl et que leur méthodologie peut encore évoluer en fonction des retours de terrain provenant des différentes communes pilotes.

III.2 Organisation de Kick Belgium

L'équipe de Kick est actuellement constituée de sept personnes. Quatre employés ont actuellement le titre de « coordinateur local » sur une ou deux communes. Une employée s'occupe de la communication. Une employée « chef des opérations » s'occupe des ressources humaines et un ou une personne joue le rôle de CEO. Dans cette équipe, chaque employé s'attribue le rôle de relai thématique pour une des 7 thématiques défendues par Kick.

⁴<https://www.proximitybelgium.be/#:~:text=La%20campagne%20«%20Proximity%20»%20vise%20à,la%20transition%20écologique%20et%20solidaire.>

Au-delà de cette équipe, Kick est entouré par un comité stratégique, constitué de différents experts thématiques qui sont « *garant de la vision stratégique de Kick et de la perspective transversale relayée auprès des pouvoirs publics en vue de l'exemplarité en matière de régénération de la biodiversité d'ici 2040* » (KICK Belgium, 2022). Ce comité stratégique est constitué des Senior Advisors⁵, d'un représentant du fédéral, de représentants des porteurs de projets et de conseillers qui ont aidé à créer Kick.

« Au sein du comité stratégique, on trouve un équilibre entre tous les types de sphères de la société, vu qu'on agit sur des communautés de personne variées, on voulait différentes personnalités en plus de leur expertise et de leur vision ». (KICK Belgium, 2022)

Les Senior Advisors, par leur expérience, orientent aussi les actions de Kick et permettent le bon développement de l'association via des mises en relation multiples.

« Dans la gouvernance, on voulait être certains qu'on ait des garants de la vision avec des gens qui ont un réseau, un accès à l'information, etc. qui permettent de voler un peu au-dessus de la mêlée et dire attention là, afin de gagner en temps. Quelqu'un qui a beaucoup travaillé dans un secteur va dire que c'est là et là qu'il faut appuyer mais va aussi faire gagner en visibilité en nous donnant accès à leur réseau pour les mises en lien »

Kick est aussi partenaire avec d'autres organisations et asbl partageant des objectifs similaires afin de collaborer dans des actions groupées. Ces coopérations ont souvent comme objectif de financer ou de faciliter la réalisation d'actions en apportant une expertise, des connaissances administratives ou des moyens humains.

Ce réseau d'acteurs locaux engagés est au cœur de l'action de Kick dans les différentes communes car c'est autour de ce réseau que Kick coconstruit les différentes actions pouvant être réalisées sur le territoire.

IV. Analyse des résultats

IV.1 Primum movens

Quelle est l'origine de la problématisation posée par le projet Kick Belgium ? Qui a construit le scénario de ce projet ? Ces questions posent le *primum movens* (Callon, 1986), c'est-à-dire l'acteur ou les acteurs qui ont porté et créé le projet.

Dans le cas de Kick, tout démarre en 2019 sous l'impulsion de 3 sœurs qui cherchaient à investir leur fonds et ceux de leur famille dans un projet philanthropique lié à l'environnement tout en veillant à maximiser son utilité pour la thématique choisie.

La famille souhaitait trouver une problématique environnementale encore sous-traitée et manquant de moyens tout en gardant une vision holistique afin d'agir sur d'autres problématiques environnementales plus globales. Le projet se voulait ambitieux afin d'avoir à terme un impact à grande échelle par une dynamique « d'effet boule de neige ». Il y avait aussi la volonté de créer un projet pérenne qui arrive à maintenir une dynamique auto-suffisante afin d'éviter, comme beaucoup de projets philanthropiques, que l'action ne cesse en même temps que les financements.

Pour ce faire, la famille a sélectionné une personne de confiance spécialisée dans la création de projets afin de rechercher la forme idéale que devrait prendre l'asbl et trouver le type d'actions permettant de maximiser les retombées bénéfiques pour l'environnement. Grâce aux réflexions, recherches et retours d'expériences de cette personne de confiance, la famille a pu donner forme au projet.

⁵ Haut conseiller

« Mon rôle a été de faire un peu un éventail de problématiques, aller chercher ce qu'il y avait, les solutions qui existaient, les autres fondations, les associations, les autres projets, pour qu'on puisse avoir un projet qui vise une problématique pour laquelle il y a encore place pour l'amélioration et qui fait un vrai sens. »

Lors de ces recherches, il a été mis en avant dans un premier temps que la biodiversité était impactée par un ensemble de causes d'érosion qui permettaient de rejoindre l'objectif d'une vision holistique touchant plusieurs problématiques environnementales à la fois. Le but de l'action ne serait donc pas uniquement de tenter de recréer le maximum de biodiversité là où cela est encore possible, mais d'agir directement sur les causes de son érosion afin de réduire leurs impacts et ainsi indirectement de recréer du vivant. Afin d'agir sur les cinq causes d'érosions de la biodiversité, six sphères d'actions ont été identifiées. Ces dernières sont l'alimentation, l'eau, les arbres et forêts, l'énergie et la mobilité, les déchets ainsi que les bâtiments durables. Ces six sphères sont les six thématiques principales sur lesquelles Kick agit afin d'arriver à une vision holistique de ce qu'est la biodiversité en recherchant un équilibre entre activités humaines et préservation de l'environnement⁶. *« On s'est dit au fond, cela a du sens de lutter contre les causes d'érosion de la biodiversité pour que l'humain trouve sa place au long terme sur la planète ».*

Une autre valeur du projet est qu'il n'y a pas de recherche de retours financiers mais bien de retours mesurables dans l'amélioration de la faune et flore locale.

« Une des valeurs qui m'a beaucoup séduite dans le projet, c'est la vocation d'excellence. Donc l'idée c'est que comme tu n'as pas de compétition, on s'en fout qu'il y ait une boîte qui fasse plus de trucs. Il n'y a pas de rentabilité derrière dès qu'il y a un projet qui peut être meilleur qu'un autre et qui arrive à la même finalité. Ben on est contents de pouvoir utiliser chaque fois le projet qui est le meilleur comme c'est que vertueux, tu peux te permettre de faire ça et donc cette vocation d'excellence t'amène à être en perpétuelle évolution. »

Une fois cet objectif identifié, cette personne spécialisée dans la création de projets a contacté et rencontré un grand nombre d'acteurs internationaux liés à cette problématique. C'est grâce à ces rencontres qu'il a pu identifier l'importance de travailler à une échelle locale afin de répondre à l'objectif de pérennité de l'action. Car comme l'asbl l'explique *« si les acteurs locaux sont porteurs des solutions, tu assures le fait qu'ils travaillent pour leur bien-être et donc tu augmentes les chances de la pérennité. »*

Une fois que ce besoin d'agir à une échelle locale a été identifié, les recherches se sont poursuivies sur différents projets locaux qui ont permis de mettre en avant la nécessité de travailler avec des communautés de personnes. La question devenait donc : quels étaient les vecteurs de communautés locales ?

Pour identifier ces vecteurs, les antennes téléphoniques et les réseaux sociaux ont permis de mettre en avant les écoles, les clubs de sports et d'autres associations locales. Cependant, il fallait que ces vecteurs permettent de faciliter une mise à l'action. C'est ainsi que, malgré une certaine hésitation liée au souhait de ne pas s'impliquer dans la politique, Kick s'est tournée vers les communes.

« Une des valeurs de base en plus d'holistique, ambition, pérennité, c'est le côté apolitique de l'association, on ne voulait pas être liés à un mouvement politique. »

⁶ Pour développer cette notion d'équilibre entre activités humaines et préservation de l'environnement, on peut se reporter au livre « *La théorie du donut : l'économie de demain en 7 principes* » par Kate Raworth

Au-delà de l'administration et des politiques, une commune représente avant tout une communauté d'acteurs locaux, c'est-à-dire de fonctionnaires, d'entreprises, de citoyens, d'associations, etc. Cela permet donc d'agir sur toutes les sphères de la société.

Une fois que ce vecteur de communauté a été identifié et que le cadre de l'action a bien été défini, les fondateurs de Kick, c'est-à-dire les membres de la famille et les personnes de confiance, ont pu rechercher les premières communes pilotes afin de tester sa méthodologie.

« Le but de ces premières communes, c'était qu'on ait des projets pilotes qui puissent mettre en exergue 2 fonctions. Un, qu'on apprenne, qu'on voit comment ça se passe, qu'on essuie les plâtres, on prenne les clés, qu'on puisse affiner le tir, adapter la méthodologie, etc. Et 2, que ça soit aussi une sorte de vitrine de ce que peut faire l'association en fonction des moyens qu'on avait. L'idée était de se dire, on va prendre une commune qui n'est ni trop grande, ni trop petite et qui est bien représentative des autres communes »

Le but était donc de trouver la commune idéale afin de tester les outils sur l'ensemble de six thématiques. La commune se devait d'être ni trop grande et/ou peuplée afin de ne pas diluer l'action de Kick, ni trop petite et/ou peu peuplée afin de pouvoir tester la méthodologie dans des conditions réalistes. Un autre point important était de ne pas choisir une commune où il pourrait y avoir un blocage.

« Un autre critère qui était important et ce, seulement pour les premières communes sur lesquelles on se testait, c'est de se dire quelles sont les communes dans lesquelles on a une chance de réussite ? Donc pas d'histoires de blocage politique, de grand clivage entre les citoyens ou une problématique majeure de pollution, etc. »

Kick a donc rencontré différents collègues communaux qui semblaient correspondre aux critères cités plus haut. Ces rencontres ont permis de savoir quelles étaient les communes intéressées par le projet et de déterminer si les contacts entre Kick et la commune étaient bons.

« Une fois qu'on avait les communes sélectionnées, on est rentrés en contact avec un cabinet de Conseil qui s'appelle Telos Impact et qui fait de la gestion de projets philanthropiques, de la mise en contact ou des leviers de fonds, etc. »

Une fois que l'organisation de Kick et que l'action portée étaient bien définies, les fondateurs de Kick ont fait appel au bureau d'études « Telos Impact⁷ » afin de les aider à construire et lancer le projet Kick.

Pendant un an, Telos Impact a accompagné l'asbl lors de ses premières actions dans la commune de Rochefort. Cette première année a permis d'obtenir de nombreux retours d'expériences. Ceux-ci seront détaillés dans la partie « problématisation » de ce travail. Cette première année a permis à Kick de prendre le temps de composer son équipe opérationnelle et de recruter le premier CEO. Peu de temps après, les 2 premiers coordinateurs locaux ont été engagés. C'est à partir de ce moment que le projet Kick a réellement commencé. La première année de Telos Impact à Rochefort n'a d'ailleurs pas été comptée dans les 3 ans d'accompagnement de la commune. Cela souligne le fait que Kick ne considérait pas cette première année comme représentative de son action.

La présence des coordinateurs locaux a permis de changer radicalement l'approche de Kick et de rentrer dans la dynamique actuelle de l'association. Cette dynamique se construit en 3 temps et se base sur des plans d'actions communaux afin de déterminer ce qui peut être réalisé sur la commune.

⁷ <https://www.telosimpact.com/fr/accueil/>

Après Rochefort, la commune d'Amay a été la seconde commune pilote en avril 2022. Elle a pu profiter directement d'un coordinateur local. Vers la fin 2022, un nouveau coordinateur local a été engagé afin d'accompagner les communes de Grez-Doiceau et de Chaudfontaine.

En mars 2023, Kick a engagé son premier coordinateur local néerlandophone afin de préparer le lancement dans la première commune pilote en Flandre.

La dynamique de Kick va actuellement vers un agrandissement progressif du nombre de coordinateurs locaux et de communes accompagnées. Elle évoluera encore probablement de nombreuses fois jusqu'à la fin de l'action.

La fin d'action de Kick est prévue en 2040. Ce choix a été justifié par une personne ayant participé à sa création :

« L'idée c'est de ne pas rentrer dans cette action, de dire y aura toujours une source de financement privé sur laquelle on peut compter. L'idée, c'est de se mettre dos au mur et dire voilà, on a un temps d'action défini dans lequel on doit arriver à nos objectifs et il faut qu'on ait donné ce coup d'accélérateur à ce moment-là. »

Cette logique est la même que celle à l'origine de la limite des 3 années d'accompagnement des communes.

« Le fait d'avoir une fenêtre de temps court, ça te force à jouer sur cette pérennité et puis ça te permet aussi d'aller dans d'autres communes par la suite »

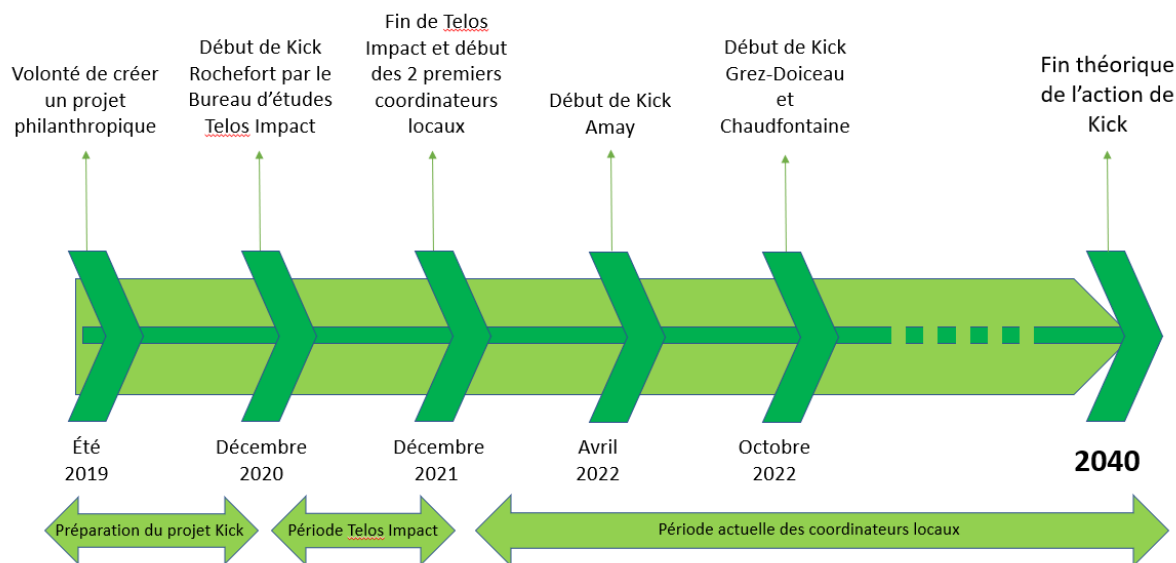


Figure 5 : Ligne du temps de l'asbl Kick

IV.2 La problématisation

Problématiser, comme la racine du mot l'indique, c'est formuler des problèmes et proposer un moyen de les résoudre (CALLON, 1986), c'est repérer à la fois ce qui unit et sépare les différents acteurs. Pour permettre la convergence des acteurs qu'elle concerne, il faut que cette problématisation ait un degré de généralité assez élevé en les faisant passer d'une position singulière, où chacun a ses raisons de faire ce qu'il fait en vertu de ses intérêts, vers une acceptation de coopération (AMBLARD, 1996). Pour que cette problématisation soit considérée comme valide, il faut que les acteurs se laissent enrôler afin de permettre la convergence des intérêts émanant d'entités hétérogènes. Toutefois, certains acteurs ne vont pas accepter la problématisation telle quelle et ne vont se laisser enrôler qu'après une redéfinition amenée par des négociations.

Michel Callon parle également d'articulation socio-logique (CALLON, 1986) pour rendre compte des liens que doivent faire les initiateurs de la problématisation afin de réussir à imposer leur définition de la réalité aux différents acteurs dont ils dépendent afin de faire aboutir leur projet. Ces liens intégrés dans la problématisation doivent alors permettre d'associer à la fois les contenus et les compétences à rassembler, ainsi que les individus et les groupes (VINCK, 1995). Comment les personnes à l'origine de la fondation de Kick voient-ils le monde ? Comment définissent-elles des entités et des relations ? Quels sont leurs intérêts ? Cette réalité qu'elles construisent au travers de leur projet s'accompagne d'une problématisation et il y a autant de problématizations que d'acteurs. Dès lors, l'enjeu pour permettre de garantir la pérennité de leur projet est de pouvoir créer des liens entre ces différentes problématizations pour leur permettre de tenir ensemble et soutenir un projet commun. La création de ces liens est précisément tout l'enjeu des mécanismes d'intéressement que nous allons voir plus bas. Dès qu'un acteur accepte de créer des liens avec des membres du réseau, nous pouvons alors parler d'enrôlement.

Dans le cas de Kick la problématisation est « **d'accélérer la régénération de la biodiversité en travaillant avec les communautés locales** ». Comme déjà expliqué dans le primum movens, Kick, afin d'arriver à cet objectif, utilise la porte d'entrée qui est une vision holistique de la biodiversité à l'échelle locale afin d'impliquer le plus grand nombre et d'arriver à des projets pérennes. Cette problématisation s'est construite pendant l'année de préparation du projet Kick et a évolué au fur et à mesure des différentes rencontres avec divers associations et personnes spécialisées.

Tout est parti d'une volonté de réaliser un projet philanthropique assez général dans une thématique environnementale. L'année de construction a permis de faire évoluer la problématisation pour, dans un premier temps, concentrer l'action sur la restauration de la biodiversité, dans un second temps, identifier l'importance d'agir à une échelle locale et enfin, dans un troisième temps, travailler avec la communauté de personnes que représentent les communes.

« Nous avons envie de faire un projet positif et rassembleur, on trouvait que le climat c'est quelque chose de systémique qui ne nous appartient pas, parce qu'on n'a pas beaucoup de prises dessus et cela crée un climat d'anxiété. On se dit qu'avec la biodiversité non seulement chacun de nous pouvait faire quelque chose, à n'importe quelle échelle on peut faire quelque chose pour la biodiversité. Pour le climat c'est moins palpable. » Entretien avec la CEO de Kick

IV.3 Le PPO

Le point de passage obligé (PPO) est un « *lieu (physique, géographique, institutionnel, ...) ou énoncé qui se révèle être, à un moment ou un autre des premières phases de la construction du réseau, incontournable* » (AMBLARD, 1996).

Dans le cas de Kick, ce Point de Passage Obligé peut être défini comme : **la création d'une alliance pour la régénération de la biodiversité autour d'une démarche communale avec des acteurs locaux et des experts offrant des connaissances adaptées au territoire afin d'arriver à un plan d'action.**

Ce PPO est rendu possible par la présence d'un coordinateur local sur le territoire. Il jouera le rôle clé « d'écodiplomate » (Brédif, 2004) afin de porter des démarches d'intéressement pour la création d'une alliance entre les différents acteurs afin de co-construire un plan d'action à mettre en place. Cette planification fait partie du point de passage obligé car elle constitue le moteur qui permettra d'accélérer la régénération de la biodiversité sur le territoire cible. La notion de groupe est aussi importante et renforce ce point de passage car aucun acteur à lui tout seul ne peut grandement accélérer la transition écologique sans coopération avec les habitants du territoire. Cette accélération ne peut donc être rendue possible que par la coopération et la création d'un groupement d'acteurs locaux dans une démarche d'intéressement.

Afin de mieux comprendre l'évolution du PPO porté par Kick, il est intéressant de revenir sur la commune qui a fait l'objet des premières actions, c'est-à-dire Rochefort.

L'expérience de Kick dans la commune de Rochefort a démontré l'importance d'impliquer les acteurs locaux dans des projets afin d'éviter de futurs conflits. Kick, lors de ses débuts, était géré par le bureau d'études Telos Impact composé d'experts en gestion de projets philanthropiques. Ces experts ont directement coopéré avec les entités communales afin de réaliser un plan d'action pour lutter contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle de Rochefort. L'inclusion des acteurs locaux était donc avant tout centrée sur le vecteur de communauté que constitue l'administration communale. Ce plan reçut de gros subsides de la part de la commune pour le mettre à bien. Cette action et cette coopération ont été très mal perçues par différents mouvements et personnes actives sur le territoire. Ces derniers ne comprenaient pas pourquoi Kick, une jeune asbl étrangère à la commune, avait réussi à obtenir des financements qu'ils recherchaient depuis des années. Une frustration s'est ainsi installée.

« Les rumeurs de ce plan d'action famineux en termes de montants et les premières actions sur le terrain à Rochefort ont soulevé beaucoup d'interrogations. Beaucoup de réticences de la part des associations locales, des mouvements liés à la transition au niveau local. De plus, Rochefort est une commune extrêmement riche à ce niveau-là. »

« Nous on est financés par une famille qui a des gros moyens donc il y avait quelques personnes qui étaient là, mais c'est quoi ces gens de Bruxelles qui arrivent avec leurs gros sabots ? »

Cette frustration était d'autant plus grande que tous ces acteurs locaux n'avaient pas été consultés lors de l'élaboration du plan d'action. Kick a donc directement été mal perçu et les échanges ont été assez conflictuels lorsqu'il a fallu obtenir l'avis et l'aide de certains acteurs locaux.

« En gros, il y a pas mal d'associations qui nous ont envoyé balader quand on a demandé un peu de soutien pour mettre des choses en place » rapportait un membre de Kick. C'est donc entre autres pour éviter cette forme de réactance des acteurs locaux qu'il est important de les inclure dans l'élaboration d'actions sur leur territoire.

A la suite de ce premier retour d'expérience mais aussi grâce au remplacement du bureau d'études par l'arrivée du premier coordinateur local, la méthodologie de Kick et donc le PPO ont pu grandement évoluer en tenant compte désormais de l'importance de l'implication des acteurs locaux dès le début de la dynamique et lors de l'élaboration du plan d'action.

L'enrôlement des différents acteurs locaux a donc dans un premier temps échoué par le manque d'inclusions du projet lors de sa première année. Même si les différents acteurs étaient d'accord avec la problématisation de restauration de la biodiversité en travaillant avec les communautés locales, la dissonance se faisait au niveau du PPO. A cette époque, le projet se concentrait davantage dans un partenariat avec les entités communale en espérant que les acteurs locaux coopéreraient et s'impliqueraient plus facilement dans les actions décidées en amont.

En refusant de coopérer avec Kick, les acteurs locaux ne s'opposaient pas au projet en tant que tel, mais cherchaient à redéfinir le PPO afin qu'ils y participent dès le début de la phase de réflexion.

Ce manque d'inclusion des différents acteurs locaux dans la commune de Rochefort a constitué un frein tellement important à la réalisation de la problématisation que Kick n'a eu d'autres choix que de modifier son PPO.

Le PPO a donc connu une évolution afin de faciliter au maximum l'inclusion des acteurs dans le réseau. Ce changement s'est concrétisé fin 2021 dans la commune d'Amay et de Rochefort lors de l'arrivée des premiers coordinateurs locaux. Afin que les différents acteurs du territoire se rendent compte de la redéfinition du projet, Kick a planifié de nouvelles rencontres dans le but de coconstruire ensemble un maximum d'actions.

Bien qu'elle fasse partie des valeurs de Kick, l'inclusion des citoyens s'est donc effectuée par pragmatisme.

Même si cela a demandé beaucoup d'énergie de la part des coordinateurs locaux, ce changement de méthode a permis de réaliser un grand nombre d'actions pertinentes dans les différentes communes et de créer un réseau d'acteurs dynamique.

Certains coordinateurs locaux se demandent toutefois si cette méthode ne pourrait pas s'avérer peu efficace si poussée trop loin. Cela s'explique par des retours d'expérience montrant que les citoyens ont souvent du mal à proposer des actions pertinentes sans se baser au préalable sur des propositions d'experts prédéfinies. Ils s'interrogent aussi sur la place qu'il faut laisser aux experts externes afin d'arriver à un équilibre entre connaissances théoriques et connaissances locales.

« À voir si maintenant on n'est pas passé d'un extrême à l'autre, donc à Rochefort. Ce sont des experts externes qui avaient donné une certaine priorisation dans une liste d'actions. Et maintenant, on est passé tout à fait à l'inverse, ce sont les acteurs locaux qui eux-mêmes décident de prioriser qu'ils aient une connaissance ou pas sur la thématique en question, donc à voir s'il y a peut-être un entre-deux ou il y aurait quand même des experts externes qui peuvent donner leur avis. »

La méthodologie de Kick tente encore aujourd'hui de trouver un équilibre entre l'inclusion des citoyens et la participation d'experts internes ou externes aux territoires. L'objectif de cet équilibre est de créer des collectifs hybrides et d'arriver à des échanges croisés entre citoyens et experts afin d'arriver à des actions adaptées au territoire (Steyaert, 2012). Cet équilibre, difficile à trouver, demande au coordinateur local de jouer pleinement le rôle d'écodiplomate. Lors de participations à des collectifs hybrides, il doit tenter de maintenir un subtil équilibre entre expertises et connaissances citoyennes. Le PPO de Kick est donc en évolution constante afin d'arriver à un optimum.

« L'idée c'est que l'acteur local s'approprie le projet. Et donc s'il travaille pour lui, ça va être pérenne. Mais pour ça, il faut que les acteurs locaux réussissent à discuter tous entre eux, à se comprendre et à se mettre d'accord sur une ligne. Une idée de conduite. »

L'implication des acteurs locaux par Kick et la création de ce réseau ont aussi pour vocation de pérenniser la dynamique initiée par le projet. Comme l'explique une personne à la base du projet Kick *« Si tu veux qu'un projet soit pérenne, c'est très important d'agir avec les acteurs locaux qui sont directement concernés par les problématiques, car si les acteurs locaux sont porteurs des solutions, tu assures le fait qu'ils travaillent pour leur bien-être et donc tu augmentes les chances de la pérennité. »*

Le schéma suivant permet de visualiser l'évolution de la problématisation dans un premier temps et du PPO par la suite.

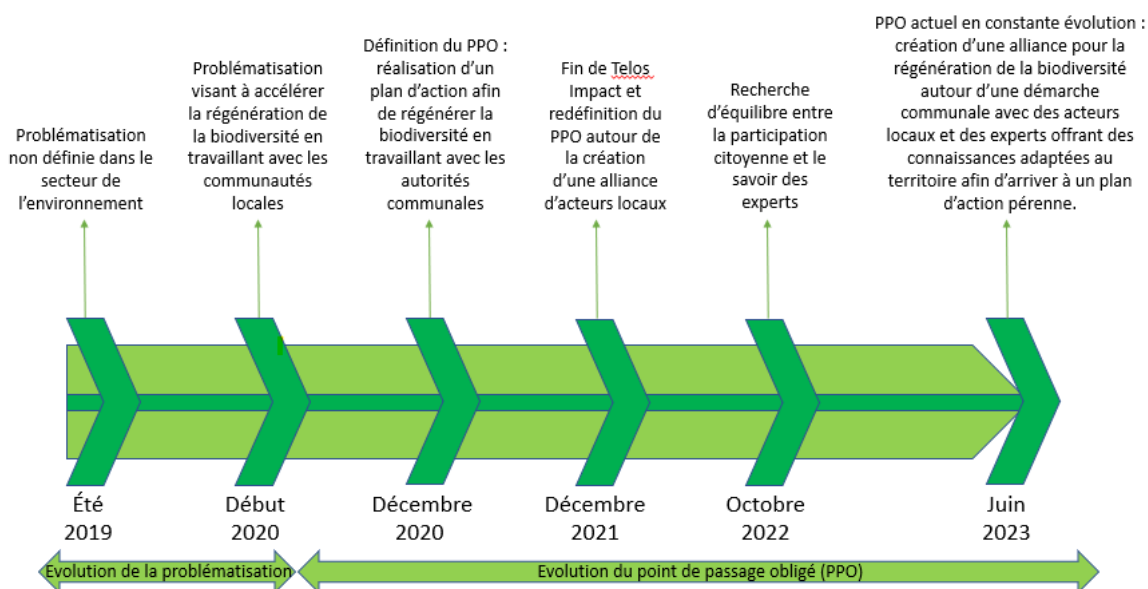


Figure 6: Evolution de la problématisation et du PPO porté par Kick

IV.4 Passage des différents acteurs locaux par le PPO

Passer par le PPO signifie accepter de participer aux différents événements, soutenir le projet, le faire connaître et interagir avec les autres acteurs du réseau. Une personne qui réalise une ou plusieurs de ces actions peut être considérée comme engagée dans le réseau.

Avant d'énumérer les différents types d'acteurs locaux, il faut savoir qu'une même personne peut faire partie de plusieurs catégories. Un acteur peut, par exemple, être un citoyen, un expert, un membre d'une entreprise et également un membre d'une association. Ces différentes catégories ne sont donc pas figées. Il est donc important de garder cette complexité afin de ne pas réduire un acteur à une case.

IV.4.1 Les citoyens

L'intéressement des citoyens dans des démarches de transition environnementale n'est pas une chose aisée. Comme nous l'avons vu avant, le terme « citoyen » peut cacher une multitude de facettes. Chaque citoyen peut en effet avoir différents niveaux de connaissances et être plus ou moins engagé sur les enjeux de la transition environnementale. Il est donc plus simple de commencer par intéresser les citoyens les plus motivés et les plus engagés sur leur commune. L'objectif est donc de rentrer en contact et de rencontrer les groupements de citoyens déjà engagés sur le territoire afin de les soutenir et de les rassembler dans un projet commun. L'intéressement de ces citoyens peut se faire de différentes manières. Par exemple, la participation ou l'organisation d'événements liés à la transition écologique sur le territoire peut permettre de rencontrer un assez grand nombre de citoyens engagés.

Il faut que le citoyen soit déjà sensibilisé et/ou engagé dans la réalisation d'une transition écologique sur leur territoire. C'est-à-dire qu'il fasse théoriquement partie du 1er cercle voire du second. Ce constat rejoint la théorie des minorités actives » « (Moscovici, 2015) développée plus haut.

Ces 3 catégories décrites ci-dessous ne sont cependant pas stables et l'action de Kick vise à faire indirectement évoluer le nombre de citoyen engagés sur la commune dans des actions de restauration de la biodiversité.

1. Les citoyens engagés porteurs de projet

L'intéressement des citoyens engagés porteurs de projet peut se faire, pour des raisons financières, par une facilitation de l'accès à des subsides ou la mise en place de budgets participatifs. Il peut également s'effectuer, pour des raisons humaines, par les partages de connaissances et les mises en relation avec l'ensemble du réseau autour de Kick cela, afin de faciliter la mise en place d'actions répondant à la problématisation. Selon l'expérience de Kick, ces citoyens engagés et porteurs de projet ne sont malheureusement pas toujours très nombreux lors de l'arrivée dans les communes. Il est donc d'autant plus important d'avoir une bonne relation entre eux et le coordinateur local afin de s'entraider. Malgré tout, Kick peut, par la mise en place d'actions de participation citoyenne, aider certains citoyens engagés à se lancer pour porter des actions sur leur territoire. En donnant aux citoyens motivés les ressources et le soutien nécessaire pour qu'il se sentent prêt à agir, cet intéressement prendrait la forme d'un « empowerment ».

2. Les citoyens engagés mais non porteurs de projets

Ils soutiendront les initiatives des citoyens porteurs de projets. L'intéressement se fera alors surtout par un intérêt à la problématisation et par la recherche de rencontres et de moments conviviaux.

« En tout cas l'important, on le voit bien, c'est de créer des moments conviviaux. Des moments où les personnes se voient, se rencontrent avec évidemment un apport d'informations, etc. »

Les coordinateurs locaux ont aussi souvent mis en avant l'importance d'encourager ces citoyens engagés à porter eux-mêmes des projets/actions et ne pas attendre simplement qu'ils se lancent d'eux-mêmes.

3. Les citoyens non-engagés

Ils pourront se rencontrer dans des événements célébrant la réussite dans des actions mises en place ou lors d'événements ne répondant pas directement à la problématisation. Ce ne sont cependant pas eux que l'action Kick cherche à intéresser car cela demanderait trop d'énergie et de moyens de la part des coordinateurs locaux.

Parmi ces 3 catégories, seuls les citoyens engagés passent par le PPO en entrant dans un réseau d'acteurs communaux, en participant à la réalisation ou en concrétisant un plan d'action communal de régénération de la biodiversité.

IV.4.2 L'administration communale

L'intéressement de la commune est un élément crucial pour le bon fonctionnement de la démarche de Kick sur le territoire. Les communes permettent aux coordinateurs locaux d'obtenir un grand nombre d'informations sur le territoire, de savoir ce qui a déjà été réalisé, de connaître et d'être mis en contact avec les groupes d'acteurs déjà actifs sur le territoire. L'implication de la commune dans la problématisation est donc cruciale et est aujourd'hui, pour Kick, un grand facteur de sélection de nouvelles communes.

L'intérêt de la commune pour Kick se situe principalement par la mise à disposition d'un coordinateur local et de certains financements d'événements sur le territoire. Les administrations communales profitent également des retours d'expériences d'autres communes. Ces retours d'expériences peuvent

être des idées d'actions, d'événements, d'organisation interne qui ont bien fonctionné sur d'autres territoires, mais aussi des erreurs à éviter pour répondre à la problématisation.

Kick peut également apporter ses connaissances pour aider une commune à se mettre en relation avec des personnes ressources ou des associations spécialisées. Cela permettra de faciliter la réalisation de certaines actions ou démarches administratives telles que la création de mares, l'obtention de subsides, la création d'un budget participatif, la conception et la plantation de haies, ...

On constate un intérêt croissant des communes envers Kick année après année. Cela s'explique principalement grâce au fait que Kick réalise ses premières réussites dans les 4 communes « pilotes » actuelles. L'intéressement des communes sera donc facilité dans le futur et Kick pourra, si l'association le désire, commencer à être plus exigeante au niveau de l'engagement des différentes administrations dans la dynamique.

Les administrations communales passent donc de plus en plus facilement par le PPO et s'engagent automatiquement dans le réseau d'acteurs locaux si elles acceptent de signer la charte d'accompagnement de Kick.

IV.4.3 Les entreprises

Elles font partie des acteurs locaux plus difficiles à engager dans un mouvement de transition à l'échelle locale pour Kick. Cela peut s'expliquer principalement par le fait que les entreprises doivent compenser la perte de temps et d'argent que l'implication dans le réseau peut potentiellement engendrer. Ce propos peut cependant être nuancé pour certaines entreprises ayant une activité en lien avec la problématisation et qui peuvent donc plus facilement se faire engagées dans le réseau (par exemple, des sociétés qui commercialisent des nichoirs ou des plantes ou qui réalisent des mares). Ce sont particulièrement les plus petites entreprises qui rencontrent de difficultés pour s'engager dans des actions. En effet, bien que plus facilement accessibles, elles sont plus rapidement pénalisées par l'absence d'un ou de plusieurs employés. Les plus grosses entreprises peuvent quant à elles plus facilement se le permettre. L'intéressement doit donc répondre à cette problématique et tenter d'être bénéfique, voire lucratif, pour les entreprises qui s'y engagent. Par exemple, lors d'un plan d'action menant à la création et la plantation de haies, une pépinière peut, en y participant, obtenir de bonnes relations avec différents acteurs du secteur et l'administration communale et se faire mieux connaître des citoyens. Cela peut l'amener également à faire grandir son chiffre d'affaires. Un autre exemple peut être un magasin de vélos qui, en s'impliquant dans le réseau d'acteurs dans le cadre de promouvoir l'accès à la mobilité douce, peut augmenter ses ventes.

En s'impliquant, les entreprises peuvent voir leur réseau s'agrandir et ainsi créer des liens utiles avec des potentiels partenaires ou clients et bénéficier notamment de bonnes relations avec l'administration communale. Au niveau de sa communication, en se targuant d'avoir mis en place des actions pour la transition écologique, les entreprises donneront d'elles une meilleure image.

IV.4.4 Les agriculteurs

Les agriculteurs et les propriétaires de parcelles foncières ou forestières sont aussi des acteurs souvent difficiles à engager dans le réseau et ce, pour les mêmes raisons que les entreprises. Ces acteurs ont cependant souvent accès à un assez grand levier d'actions afin de répondre à la problématisation. Il est donc très important de les intéresser à incorporer le réseau d'acteurs locaux. Pour ce faire, le retour d'expériences de Kick montre que la majorité des agriculteurs et propriétaires fonciers sont assez peu faciles à contacter et à inviter lors d'événements. La manière de rentrer en contact avec eux est d'aller sur le terrain et de s'intéresser à ce qu'ils font. Même si cela s'avère être chronophage pour le coordinateur Kick, aller voir directement les agriculteurs et propriétaires reste intéressant dans la réalisation d'actions étant donné que ce sont, du fait de leurs possessions foncières, les acteurs clés du territoire permettant de mettre en place des actions en réponse à la problématisation.

Certains retours de terrain montrent également l'intérêt de rencontrer des agriculteurs par l'intermédiaire et en étant accompagné d'une personne détenant la confiance de l'agriculteur.

« Il faut être accompagné d'une structure/d'un acteur ayant déjà eu un contact avec eux (une personne de confiance) et ayant une expertise dans le domaine. »

Leur passage par le PPO se révèle donc être souvent difficile à réaliser. Ce manque d'engagement dans le réseau peut potentiellement s'expliquer par le fait qu'en tant qu'acteurs clés du réseau, leur engagement se soldera souvent par la réalisation d'actions sur leurs parcelles. Leur implication dans les réseaux a donc plus de conséquences concrètes que celles d'un citoyen lambda qui en participant au réseau ne s'engage à rien de tangible initialement.

IV.4.5 Les écoles

Les écoles reviennent souvent comme des acteurs clés dans la construction du réseau et ce, principalement car de nombreuses idées et actions de sensibilisation ciblent les enfants. Les écoles sont également identifiées comme des relais intéressants grâce à leurs réseaux et le rôle d'exemplarité que peuvent jouer les enfants vis-à-vis de leurs parents.

« Je pense travailler avec les écoles car c'est un très bon relais de communication parce que les enfants c'est incroyable à quel point ils sont des éponges. Ils apprennent, comprennent et retiennent plus vite que moi. J'étais vraiment impressionné quand on a fait un test la semaine passée sur un outil de compostage. Ils apprennent extrêmement vite et ils en parlent à leurs parents. Mais aussi toutes les communications sur les réseaux sociaux qui impliquent des écoles sont très fortement relayées. Je ne sais pas si les gens suivent beaucoup les écoles. Enfin, c'est mon expérience à Rochefort et de la sensibilisation près des écoles. Tu touches tous les publics ce qu'on a du mal à faire et je crois que ça essaime vraiment, que ça diffuse vraiment. »

Cependant, l'intéressement des écoles n'est pas toujours le même vis-à-vis de la problématisation. En effet, les écoles d'un même territoire peuvent être très différentes.

« Ce qui est compliqué, c'est qu'il y a des écoles qui ne sont pas du tout avancées dans la transition, d'autres qui sont hyper impliquées. »

L'intéressement se fera souvent par l'organisation d'une rencontre avec un directeur ou une directrice et/ou des professeurs intéressés par la problématisation. Kick peut alors mettre à disposition du temps et des ressources afin d'organiser des événements et actions en coopération avec les écoles et d'autres acteurs du réseau dans le but d'intéresser et de faire participer les enfants dans des actions de restauration de la biodiversité.

« Il faut savoir qu'elles sont toutes débordées, les professeurs sont tous débordés, ils ont très peu de ressources, et donc si tu viens avec un truc biodiversité y a beaucoup qui vont dire : Écoutez, vous n'allez pas me rajouter un truc, je suis déjà complètement débordé. Mais d'autres sont déjà dans l'idée d'aborder ces sujets-là et donc tu leur donnes de la matière pour enrichir leur programmation annuelle. Et donc à ce moment-là, pour certaines écoles, tu serais un poids, pour d'autres tu serais un réel soutien, et donc ces écoles-là si tu arrives à rentrer dans le jeu, peut-être qu'à terme tu pourras toucher aussi les autres écoles. »

L'intéressement des différentes écoles peut donc se réaliser dans un premier temps dans une institution qui s'est montrée plus réceptive à la problématisation afin de réaliser des actions intéressantes qui montrent l'exemple. Les acteurs constatent souvent dès qu'une école est engagée dans le réseau, l'intéressement des autres écoles sur le territoire devient beaucoup plus facile et rapide.

Les écoles comme beaucoup d'acteurs clés sont donc assez difficiles à faire passer par le PPO.

IV.4.6 Les associations, coopératives et autres collectifs

Il s'agit d'acteurs assez importants dans la construction du réseau local. Ce sont souvent des acteurs plus faciles à engager dans le réseau pour autant que la problématisation posée par Kick réponde à leurs valeurs. Au-delà des partenariats à l'échelle locale, Kick tisse aussi un réseau d'associations ou de personnes ressources afin de faciliter la réalisation d'actions spécifiques.

Les différents collectifs auront des intérêts similaires aux entreprises mais auront moins besoin de perspectives de retours financiers pour être intéressés. D'où leur engagement plus facile. L'intégration au réseau d'acteurs leur permettra de gagner une plus grande visibilité et d'être mis en avant si leurs actions rejoignent la problématisation posée par Kick. Ils profiteront ainsi de diverses rencontres.

IV.4.7 Les experts

Cette catégorie d'acteurs est un peu floue et doit être considérée à part entière. Elle se base avant tout sur le niveau de connaissances d'un acteur interne ou externe au territoire. L'expert ne fait donc pas forcément partie des acteurs locaux mais peut être un membre d'une entreprise ou d'une association active sur le territoire.

Les experts font néanmoins partie des acteurs clés du réseau du fait de leurs connaissances dans une ou plusieurs thématiques portées par Kick. Une fois ces connaissances liées à « l'art de la localité » (Ploeg, 1993) des citoyens, des solutions adaptées au territoire peuvent plus facilement émerger.

Si la thématique abordée permet aux experts de partager leurs connaissances et leur passion, l'intéressement à la problématisation peut se faire relativement facilement.

Ne faisant pas forcément partie du territoire concerné par le réseau, le passage des experts par le PPO peut s'avérer plus délicat. Généralement, lorsqu'un expert rentre dans le réseau d'acteurs locaux et passe donc par le PPO, il le fait le plus souvent en tant que citoyen, entreprise ou membre d'une association.

IV.4.8 La biodiversité locale

La faune et la flore locales sont en plus d'être les premiers bénéficiaires de l'action de Kick, aussi le premier facteur de cohésion du réseaux et d'intéressement des différents acteurs.

Chaque citoyen entretenant une relation avec la biodiversité s'allie au reste du réseau de personnes engagées quelles que soient leurs différences. C'est lors d'événements que l'on peut constater le plaisir que prennent certains citoyens à discuter entre eux et partager leurs connaissances et actions pour la biodiversité.

Par les différents « services écosystémiques » ainsi que la valeur patrimoniale et culturelle qu'elle nous rend, la bonne santé de la faune et flore engage la majorité des personnes intéressées par le projet Kick. Les différentes relations, bien que personnelles et variées d'un individu à l'autre, cimentent le réseau d'acteurs locaux.

IV.4.9 Le plan d'action local

Le plan d'action intègre d'une part, le réseau en tant que porte-parole des acteurs locaux et d'autre part, la biodiversité présente sur le territoire. La fonction de ce non-humain est de pouvoir à tout moment mobiliser les connaissances, idées et réflexions de l'ensemble du réseau de personnes ayant participé à sa cocréation. Ce plan d'action devient dès lors, par sa fonction, le cœur du réseau local.

Pour que ce rôle de porte-parole soit légitime, il est important de s'interroger sur sa représentativité et de s'intéresser au processus qui a permis l'émergence du plan d'action. Est-ce que le processus était ouvert à tous ? Quelles étaient les thématiques abordées dans ce plan ? Y a-t-il eu des acteurs dominants dans sa conception ? Comment les actions ont-elles été priorisées ? Toutes ces questions trouveront leurs réponses plus loin dans ce travail.

Au-delà de ce rôle de porte-parole, ce plan d'action permet l'intéressement d'un plus grand nombre d'acteurs dans le réseau grâce aux 6 différentes thématiques qu'il aborde. Ces différentes thématiques permettent d'engager dans la problématisation un grand nombre d'acteurs différents grâce à une vision holistique de la biodiversité. Par exemple, grâce à la thématique « Bâtiments durables », le plan d'action permet d'enrôler des agences de construction grandes ou petites, des promoteurs immobiliers, des chauffagistes, des membres de la section urbanisme de la commune et encore d'autres acteurs pour discuter d'une problématisation et passer par un PPO qui ne les aurait pas engagés s'ils avaient été présentés directement tels quels.

Ce plan d'action sert aussi de porte-parole à la biodiversité locale et ce, afin de lutter contre les différentes causes de son érosion et ainsi lui permettre de se régénérer sur le territoire concerné.

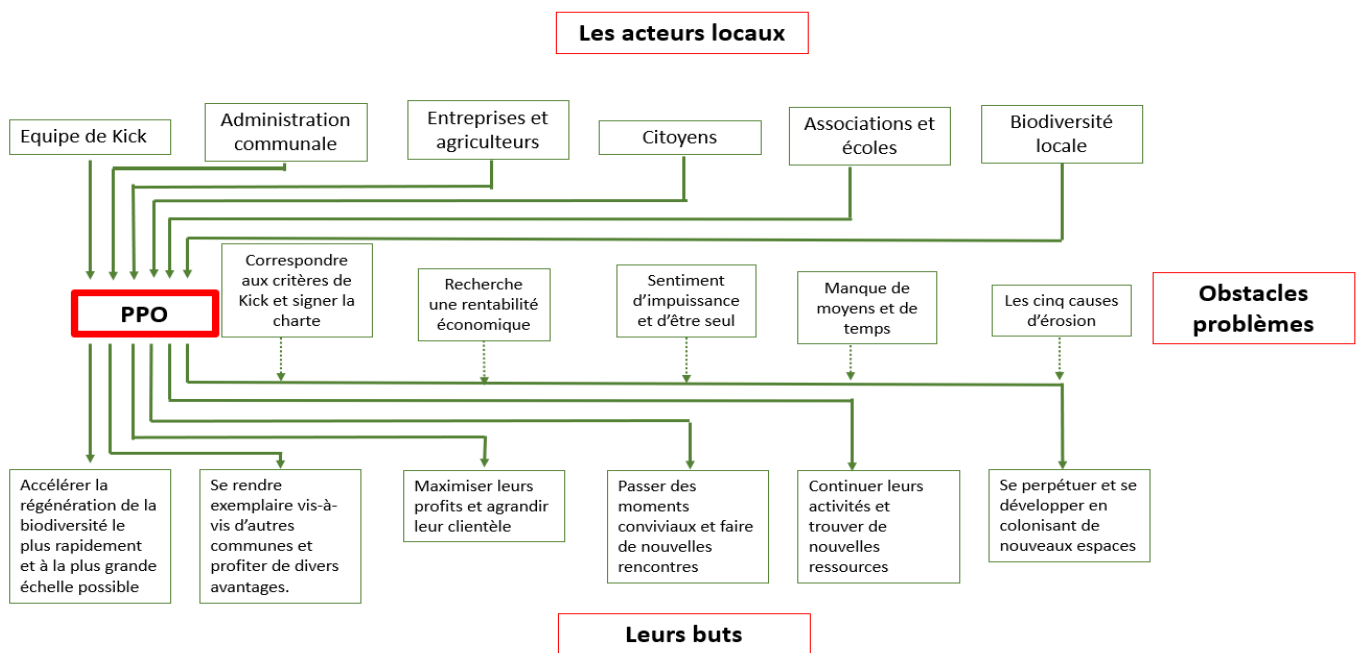


Figure 7: Schéma de la problématisation inspiré par « Callon, 1986 »

IV.5 L'intéressement/l'enrôlement

L'intéressement est l'ensemble des efforts accomplis par les promoteurs du projet (les traducteurs) afin d'intéresser un nombre croissant d'alliés et les faire participer activement à la construction de l'innovation. Les promoteurs s'appuient sur des dispositifs d'intéressement (Callon & Law, 1997) à savoir des outils, moyens, actions qui, dans la pratique, permettent de faire la traduction.

L'intéressement est représenté par des mécanismes mis en œuvre pour réaliser le réseau d'alliances entre acteurs et PPO construit à la problématisation. Si les « intéressements réussissent, alors la problématisation se trouve validée qui, dans le cas contraire, se trouve réfutée ». Mais dans la plupart des cas, la validation de la problématisation passe par sa redéfinition à l'issue de négociations. (CALLON, 1986). Ce réseau d'alliances sera dans le cas de Kick appelé « écosystème local ».

Les dispositifs développés par Kick pour créer l'intéressement et engager les différents acteurs dans le réseau local sont multiples. Ces dispositifs varient et sont souvent adaptés en fonction de la personne contactée mais aussi en fonction de son degré de familiarité avec le projet porté par l'asbl.

IV.6 Création du réseau dans les communes et développement des dispositifs d'intéressement

Aujourd'hui, Kick est actif dans 4 communes « pilotes ». Ces dernières sont dans l'ordre d'ancienneté, Rochefort, Amay, Grez-Doiceau et Chaudfontaine. Ces 4 communes sont considérées comme des « communes pilotes » car la méthodologie de Kick est, comme dit précédemment, encore en pleine évolution.

L'intervention de Kick dans un territoire se fait par le biais d'une demande de l'administration communale ou exceptionnellement par le biais de collectifs de citoyens comme c'est le cas pour la commune de Grez-Doiceau. Ces demandes sont alors examinées par l'équipe de Kick qui va ensuite choisir selon différents critères dans quelle commune agir en priorité.

Pour être accompagnées par Kick, les communes sélectionnées doivent ensuite accepter une charte qui les oblige à respecter certaines conditions afin de s'assurer du soutien des autorités communales pour le projet.

Le retour d'expériences actuel de Kick permet de souligner l'importance du soutien de l'administration communale et de la présence d'un groupe d'acteurs motivés.

« Lors du choix des communes, l'idéal c'est d'avoir des acteurs qui sont déjà sensibilisés et qui sont déjà actifs ou qui aimeraient vraiment bien l'être et de ne pas avoir juste un ou 2 acteurs mais d'en avoir un groupe. Alors, c'est peut-être compliqué de donner un chiffre, mais d'avoir selon moi un minimum de 15 acteurs déjà motivés et qui sont diversifiés. Déjà avoir une commune qui est demandeuse parce qu'on voit très bien que ça change toute la démarche, que ce soit par les ressources humaines ou par les budgets qu'ils peuvent allouer. »

Le réseau de Kick dans les communes « pilotes » se constitue d'acteurs locaux, c'est-à-dire des citoyens, des entreprises, des membres d'associations et des membres de l'administration communale. Cette diversité d'acteurs est nécessaire pour la bonne mise en place de différentes actions sur la commune.

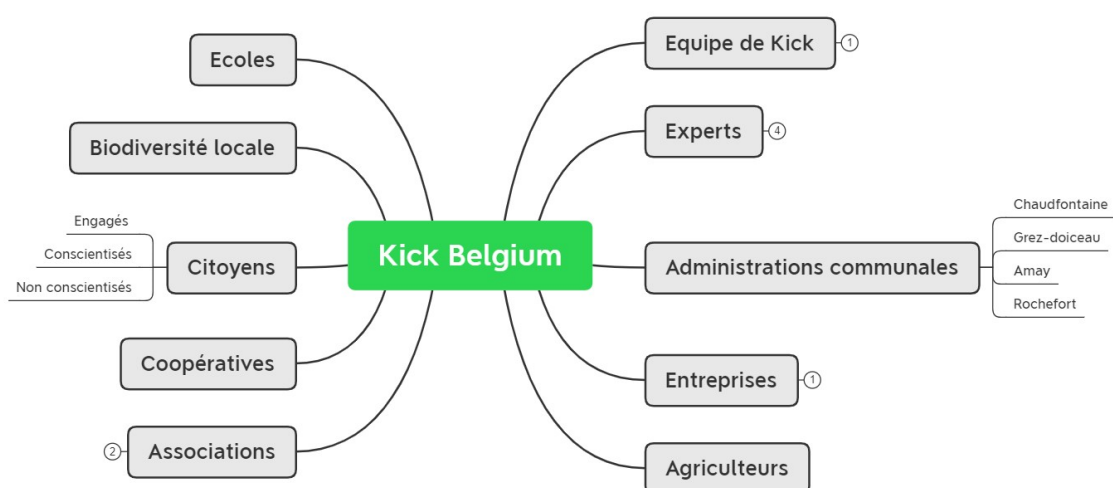


Figure 8 : Réseau d'acteurs autour de Kick

En discutant de la méthodologie, une employée explique que *« Ça va aussi dépendre énormément des communes. S'il y a déjà un noyau super fort qui soutient et qui s'auto-alimente, c'est génial, on met notre énergie pour aller plus loin. Si on doit animer, faciliter le noyau, on n'aura pas l'énergie pour faire plus, surtout si on a plusieurs communes à long terme à notre charge. »*

Ces acteurs sont contactés par le coordinateur local de l'asbl lors du premier temps des « Racines » afin d'établir un premier contact et expliquer le projet. Cela peut se faire lors d'événements de présentation de Kick ou lors de rencontres individuelles ou groupées d'acteurs. L'expérience nous démontre également l'importance d'aller rencontrer les acteurs sur le terrain afin de créer du lien avec eux.

« Je sens très bien que les acteurs que j'ai été rencontrés individuellement apprennent à connaître le projet, mais au-delà de ça il y a une relation de confiance qui se crée et souvent ce sont les acteurs les plus impliqués par après »

Kick, lors de son activité dans les communes, organise ou participe à divers événements afin de rencontrer et fédérer des acteurs. Ces activités ont pour objectif, dans un premier temps, de se faire connaître auprès de tous les habitants du territoire et de donner envie à des acteurs locaux de s'engager dans le réseau.

« La notion de réseau est importante. Les gens ont plus envie quand on met en valeur le lien, le fait qu'ils vont avoir des échanges et que ça va leur apporter des choses. Alors là, ils viennent plus facilement. »

Pour arriver à constituer ce réseau et faire connaître Kick aux habitants de la commune, le coordinateur local va, avec l'aide de l'administration communale et/ou de citoyens engagés, rencontrer le « premier cercle » d'acteurs clés et déjà engagés dans la transition écologique sur le territoire. L'identification des personnes engagées sur le territoire par le coordinateur local se fera par différentes recherches et sera complétée en demandant, lors de rencontres avec les acteurs locaux, si d'autres personnes engagées seraient potentiellement intéressées par le projet et la problématisation.

« Le gros du travail du coordinateur/coordinatrice, c'est vraiment de créer du lien, d'aller rencontrer les gens. Et je pense que ça prend énormément de temps. C'est ça notre réelle plus-value, c'est les petits liens qu'on fait en disant, Ah mais tu veux faire ça ? Ben lui fait ça ? On vous met en contact. »

L'identification des acteurs engagés et la prise de contact avec ces acteurs ne sont cependant pas toujours aisées et demandent un certain temps au coordinateur local lors de l'arrivée sur les territoires. Même si la commune est limitée par le RGPD⁸, elle peut faciliter cette mise en contact.

« Un des points freinant quand on arrive dans une commune et on n'y pense pas toujours, c'est le RGPD. C'est très compliqué d'obtenir des infos, d'être mis en contact. Et la commune a évidemment une base de données, mais elle ne peut pas la transmettre. Cependant, elle peut communiquer en son nom toucher un public avec lequel on ne pourrait pas communiquer. »

Malgré les contraintes liées au RGPD, la commune peut aider à la mise en relation du coordinateur local avec des acteurs locaux intéressants. Cette prise de contact reste cependant assez chronophage.

Les premiers contacts se font de préférence en face à face. Cela apporte une plus-value à la construction du réseau. Les acteurs engagés qui, dans leurs activités, font aussi des démarches et des prises de contacts expliquent volontiers qu'*« aujourd'hui les mails individuels ou groupés ça ne marche plus, les gens en reçoivent trop et on n'a plus le temps de répondre à tout. »*⁹ Une prise de contact

⁸ Règlement Général sur la Protection des Données

⁹ Commerçant local et membre d'une association provinciale, lors d'un atelier thématique.

efficace se révèle souvent être un appel personnel de la personne que l'on souhaite engager dans le réseau afin de fixer une date pour la rencontrer sur le terrain.

« On s'est rendu compte que ce qui fonctionne le mieux, c'est d'aller chercher les gens un par un. On s'était dit au tout début de faire une stratégie pour du porte à porte, pour te dire à quel point on avait vraiment l'idée d'aller chercher les gens chez eux. Finalement, c'était tellement énergivore que ça n'a pas été fait et peut-être heureusement. Mais j'ai passé énormément de temps sur la commune, parfois je passais 2-3 jours par semaine et j'allais dormir chez une citoyenne. Il y avait vraiment une idée d'aller chercher les gens un par un, les rencontrer, boire un café avec eux, leur expliquer le projet et ça, je pense que c'est super important. J'ai grâce à ça fait des supers rencontres. »

Cette démarche se révèle cependant fastidieuse pour les coordinateurs car l'accès aux moyens de contacts personnels demande au préalable la coopération d'autres acteurs locaux et les rencontres de différentes personnes ne s'organisent pas forcément d'une manière bien ordonnée, l'une à la suite de l'autre sur une même journée. Cette pratique doit donc être réservée pour des acteurs bien précis qui constitueront le cœur du réseau local et qui pourront ensuite relayer les informations à leurs réseaux personnels.

Afin de gagner du temps, un coordinateur local avait exprimé le souhait qu'à terme *« Une des propositions serait que l'administration communale elle-même, avec les acteurs qu'elle identifie, commence à créer un premier réseau, un premier écosystème d'acteurs. Et on lui demanderait qu'il y ait au minimum, je dis n'importe quoi, mais par exemple environ 5 entreprises, 5 associations et 50 citoyens. »*

Certains acteurs peuvent avoir de mauvaises relations avec la Commune. Utiliser l'administration communale pour entrer en contact avec eux n'est pas sans conséquence car cela enlève une des forces de Kick qui est sa neutralité.

« Le désavantage dans cette méthodologie c'est qu'on donne beaucoup de poids à l'administration communale et on remarque bien que tous les acteurs n'ont pas des très bons liens avec l'administration communale »

Pour donner un cas très concret dans la commune de Chaudfontaine, certains propriétaires forestiers qui auraient été très intéressants lors de l'atelier « Arbres et forêt » ne sont probablement pas venus en raison d'une mauvaise relation avec l'entité communale alors qu'un contact neutre par Kick aurait pu les intéresser. En raison du RGPD, cela n'a pas été possible.

A l'inverse, les acteurs qui ont de bonnes relations avec la Commune seront plus facilement intéressés par la problématisation et plus ouverts à la prise de contact avec le coordinateur local.

Afin de susciter l'intérêt, il est donc important pour Kick de réfléchir aux différentes portes d'entrée à utiliser. L'asbl adapte également le mode de prise de contact en fonction de l'acteur recherché.

« On se rend compte que c'est vraiment via le réseau d'acteurs qui parlent positivement du projet, que d'autres personnes rejoindront le réseau, donc ce serait travailler et collaborer avec ce que nous appelons des ambassadeurs. »

IV.7 Pérennisation de l'alliance

En sachant que l'action de Kick ne dure que 3 années sur les territoires, la création de ce réseau d'acteurs locaux engagés par la problématisation de Kick est donc nécessaire à la pérennité des projets et actions réalisées sur le territoire. Ces réseaux d'acteurs créés ou dynamisés par Kick permettent aussi théoriquement de développer une autonomie des différentes personnes vis-à-vis des coordinateurs locaux, bien qu'actuellement aucune commune ne soit arrivée au bout des 3 années. Cette recherche d'autonomie et de pérennité du réseau d'acteurs est aussi encore théorique car

actuellement les retours des différents coordinateurs locaux se montrent sceptiques quant à la pérennité de la dynamique après leur départ.

Une employée de Kick rapportait qu'un Senior Advisor lui expliquait que dans le cadre d'un projet Life¹⁰ « *il a fallu 6 ans pour gagner la confiance des acteurs du territoire, et que ce n'était pas encore gagné aujourd'hui. Donc 3 ans c'est très peu pour vraiment créer du lien, créer des actions pérennes.* »

Gagner la confiance d'un grand nombre d'acteurs sur le territoire en seulement trois ans semble difficile. Le choix des 3 années est cependant justifié par une personne ayant participé à la création de Kick.

« Il ne faut pas rentrer dans un temps trop long où on prend des réflexes et où on ferait de l'assistantat des communes, j'insiste, quand je dis commune, c'est communauté de personnes, donc le fait d'avoir une fenêtre de temps court, ça te force de jouer sur cette pérennité et puis ça te permet aussi d'aller dans d'autres communes par la suite. »

Ces contraintes font qu'il faut choisir soigneusement les acteurs clés que l'on souhaite engager dans le réseau cela, afin d'aller là où il y a le moins de résistance vis-à-vis du projet. Une fois ce premier cercle d'acteurs clés constitué, le coordinateur local pourra ensuite coconstruire les actions à réaliser sur le territoire et ainsi les impliquer plus fortement dans la dynamique.

« Prendre du temps avec certains acteurs vraiment qualitatifs et se dire, OK, qu'est-ce que vous voulez que ce projet devienne ? C'est super important pour que ça fasse partie de leur imaginaire et que ça ne soit pas que notre imaginaire. »

De plus, certains acteurs du terrain ayant déjà travaillé sur une problématisation similaire expliquent volontiers la difficulté d'engager des locaux au-delà du premier cercle d'acteurs engagés.

« Il y a beaucoup d'acteurs. Quand je les ai rencontrés, ils me disaient : C'est super votre projet, sur le papier ça donne super bien, mais nous on fait la même chose. On essaie de mobiliser des locaux depuis 10 ans déjà et ça ne fonctionne pas, donc vous n'arriverez pas à mobiliser. Et moi je leur disais : mais si vous verrez. Et en fait, c'est hyper galère. Je pense qu'il y a aussi une humilité qu'il faut avoir par rapport à ça, et se dire qu'en fait déjà rien que de soutenir les engagés qui sont essoufflés c'est déjà une super chose. Et puis alors, essayer d'agrandir petit à petit le réseau. »

Cela justifie le fait de baser la construction du réseau sur une consolidation d'un noyau dur de locaux actifs et motivés pour ensuite structurer et coordonner leurs différentes actions afin d'avoir un impact plus important sur le territoire. Ces actions et les premières réussites pourront ensuite idéalement sensibiliser voire engager de nouveaux acteurs dans le réseau.

« Maintenant, les gens qui ne sont vraiment pas sensibles aux enjeux actuels, je pense que ça ne doit pas être notre priorité. Ça peut se faire comme byproduct. Comme un effet externe de ce qu'on mettrait en place, mais ce n'est pas là où on doit mettre le plus d'énergie. »

L'objectif est donc d'aller là où il y a le moins de résistance. Cela est important car l'énergie que peuvent mettre les coordinateurs locaux sur les territoires est limitée. C'est dans une logique de maximisation de l'énergie investie que les coordinateurs locaux espèrent que la réputation de Kick pourra dans le futur permettre d'être plus exigeant dans le choix des communes. Kick sera ainsi en mesure de sélectionner des territoires ayant de nombreuses forces vives mais manquant de coordinations, de moyens financiers ou de connaissances.

¹⁰ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6178

« À long terme, l'idéal serait qu'il y ait déjà un réseau d'acteurs et que notre boulot soit de faciliter des rencontres, d'aller chercher des gens qui sont peut-être plus difficiles à aller chercher. Mais que ce premier cercle d'acteurs et ce noyau soient déjà présents parce qu'actuellement on prend énormément de temps à créer un noyau. Ce qui est énergivore. »

Les réussites de Kick dans les différentes communes pourront aussi dans le futur idéalement faciliter la présentation du projet. En effet, d'une part, ayant déjà entendu parlé des actions mises en place dans certaines communes, certaines personnes impliquées dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité pourront s'impliquer plus facilement. D'autre part, les actions concrètes menées et abouties par Kick serviront d'exemples pour présenter les projets qui peuvent être lancés dans les différents territoires.

« Quand L'association sera peut-être plus reconnue et connue des personnes, il n'y aura pas besoin de se justifier où d'expliquer dans les détails le projet, ce qui a aussi pris énormément de temps à Rochefort, on sortait de nulle part donc on a dû prendre énormément de temps à expliquer le projet. »

Pour continuer dans cet esprit de gain d'efficacité, les membres de Kick espèrent qu'une formalisation de la méthodologie soit possible. Le but n'étant pas de ne plus s'adapter aux différents territoires, mais bien d'avoir acquis suffisamment d'expérience pour éviter d'entreprendre des actions qui se sont révélées inefficaces. Seules les actions qui ont fait leurs preuves et qui sont bien maîtrisées par les différents membres seront privilégiées.

« Avoir une méthodologie plutôt constante, plutôt standardisée, parce que l'idée, c'est de pouvoir répliquer ça dans plein de communes. Et si on fait du sur mesure dans chaque commune dans laquelle on travaille, ça va demander un temps fou. »

Le « sur mesure » reste une des forces de Kick mais il est intéressant de généraliser aux différents territoires des actions ayant fait leurs preuves telles que les budgets participatifs, les plans d'actions et des événements de rencontres festifs.

A terme, Kick espère que les différentes communes ayant profité de leur assistance puissent partager et inspirer par l'exemple les administrations communales voisines. Cela se traduirait par un effet « tache d'huile » qui permettrait de projeter l'action et la méthodologie de Kick au-delà des territoires cibles.

« Le but à terme c'est de maximiser l'action et de toucher pas spécialement en effet direct mais en effet tache d'huile, l'ensemble des communes qu'elles arrivent aussi à avoir le côté exemplatif de l'une à l'autre, et cetera. »

Il y aurait donc, dans le futur, des réflexions supplémentaires afin de sélectionner des territoires idéalement non adjacents à une commune ayant profité ou profitant de l'action de Kick.

Pour conclure, dans le cas de Kick, il serait difficile voire totalement illusoire d'espérer aller chercher une majorité des habitants d'une commune dans un plan d'action communal. En effet, d'une part, l'action de Kick s'effectue sur seulement 3 années ce qui est une période bien trop courte pour un travail de sensibilisation qui se doit d'être de longue durée pour être efficace. D'autre part, Kick n'a pas les moyens en temps et en personnel pour arriver à sensibiliser le plus grand nombre tout en gardant sur le côté la création d'un réseau d'acteurs et la mise en place d'un plan d'action communal. Enfin et surtout, comme vu précédemment ce n'est ni réaliste, ni efficace de chercher à engager tout le monde dans le mouvement. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas essayer d'inclure le plus grand nombre d'acteurs mais qu'un pragmatisme s'avère nécessaire quant à l'engagement que l'on peut espérer de personnes se situant dans le 3e cercle.

IV.8 Début de Kick Chaudfontaine et intéressement des acteurs locaux

Lors de ses débuts et de manière générale, le coordinateur local ne profite pas tout de suite de l'aide d'un fonctionnaire à mi-temps afin de lancer le projet. Il ne connaît pas d'acteurs locaux au-delà de certains membres de l'administration communale. Cette période est cruciale et se doit d'être efficace afin de lancer correctement le début officiel du projet Kick dans une commune.

L'activité de Kick à Chaudfontaine a commencé en octobre 2022.

La coordinatrice locale de Chaudfontaine a commencé par contacter tous les acteurs clés de la commune afin de leur présenter le projet et de les rencontrer personnellement. Par acteurs clés, il faut comprendre tous les acteurs facilement intéressés par la problématisation posée par Kick et agissant déjà dans ce sens sur le territoire. L'objectif de ces divers entretiens et rencontres est donc de former le plus rapidement possible les bases du réseau d'acteurs de Kick.

Les premiers contacts se sont réalisés chez un vignoble en coopérative. C'est d'ailleurs à cette occasion que j'ai rencontré pour la première fois un membre de Kick. D'autres contacts ont été pris avec le Cercle horticole de Chaudfontaine, l'ASBL les amis de la nature, les membres locaux de Natagora, l'association de maraîchage en permaculture « Vent de terre », des commerces de produits locaux tels que le « Comptoir local », des entreprises telles que la chocolaterie Galler ou Coca Cola ainsi qu'avec des citoyens et tous les autres acteurs identifiés comme clés.

Lors de ces rencontres, le coordinateur local présente le projet Kick avec un PowerPoint et des documents imprimés durant 15 à 20 minutes. L'objectif de cette présentation est de faire connaître aux acteurs locaux l'action de Kick et d'expliquer que l'asbl ne recherche aucun bénéfice monétaire. Par la suite, le coordinateur local sympathise avec les personnes impliquées et leur explique ce qu'on peut attendre d'elles ainsi que ce qu'elles peuvent y gagner si elles rejoignent le réseau.

L'objectif de cette rencontre est de présenter et d'expliquer la problématisation posée par Kick pour ensuite convaincre la personne de passer par le PPO. Ce passage se fait par l'utilisation de dispositifs d'intéressement que sont les premiers mails envoyés. Ceux-ci, en plus de présenter le projet, tentent de brièvement expliquer l'intérêt que pourrait avoir la personne contactée à accepter un entretien. Ce premier contact permet d'obtenir des entretiens individuels avec des acteurs clés. Le coordinateur local participe également à des événements sur la commune en lien avec la problématique et présente via des stands lors d'événements locaux le projet de Kick à un plus grand nombre de personnes.

Cette première étape de rencontre des acteurs clés permet ensuite de réunir les différents acteurs clés dans la première soirée de lancement de Kick sur la commune.

IV.9 Synthèse de la 1ère rencontre des allié.e.s de la biodiversité à Chaudfontaine du 14 mars 2023

La soirée du 14 mars 2023 était la première rencontre des allié.e.s de la biodiversité à Chaudfontaine. Cette soirée se déroulait à l'espace Beaufays de 18h30 à 21h30.



Elle avait pour objectif de marquer le début de l'action de Kick sur la commune de Chaudfontaine, de faire la promotion des prochains événements et de réunir tous les acteurs du « 1er cercle » dans une ambiance conviviale.

L'organisation de cet événement a été réfléchi quelques mois à l'avance. Le lieu a été choisi car il était pratique et convenait bien à l'organisation de la soirée. L'unique défaut du lieu était qu'il était situé à Beaufays qui n'occupe pas une position centrale sur la commune de Chaudfontaine. Des légumes, sauces et chips tous bio et locaux avaient été préparés par nos soins. Nous avons aussi choisi de prendre du vin, de la bière et des jus de fruits locaux. Cette démarche autour de la nourriture et des boissons, bien que légèrement plus onéreuse que de se fournir auprès d'un centre commercial et d'acheter des produits non locaux, était cruciale pour le bon déroulement de la soirée. Cela a permis d'attirer un plus grand nombre de personnes, de sustenter celles n'ayant pas eu le temps de manger en raison de l'horaire choisi, mais a surtout permis de rendre l'événement bien plus convivial et de garder une dynamique de discussion et d'échanges aussi bien avant, qu'après la présentation. Le fait de prendre des apéritifs, légumes et boissons chez des commerçants locaux a aussi permis de faire des rencontres et d'inciter certains commerçants à participer à l'événement.

Cette soirée commençait à 18h30 par un « apéro biodiversité » et une rencontre avec les différents acteurs présents. L'objectif de cet apéro était que tous les participants aient le temps de sympathiser avant de commencer la présentation. Cela a aussi permis d'enregistrer les participants qui n'étaient pas inscrits à l'avance afin de récupérer leurs coordonnées et ainsi pouvoir les recontacter après la soirée.



Figure 9: Introduction du projet Kick par le bourgmestre de Chaudfontaine

À 19h, il y a eu une présentation de 15 minutes de Kick et les actions concrètes mises en place dans les autres communes pilotes en Belgique, suivie d'une présentation de 5 acteurs déjà actifs dans la restauration de la biodiversité à Chaudfontaine. L'objectif était de connaître leurs motivations à devenir des alliés de la biodiversité. Ces cinq acteurs étaient composés de « Bellum Fagetum », un vignoble en coopérative, « Vent de terre » une association de maraîchage en permaculture, « Les amis de la nature » (section Chênée-Embourg) qui est une asbl de sensibilisation et de protection de l'environnement, le « Cercle Royal Horticole Vaux – Chaudfontaine » qui est un regroupement de personnes passionnées de nature et jardinage, et du commerce « Au comptoir local » qui est un petit magasin d'alimentation locale et de saison. La présentation des divers acteurs s'est achevée par l'intervention de la commune avec la présentation des actions déjà mises en place dans le cadre du PCDN¹¹. La commune était représentée par une fonctionnaire du service environnement active depuis de nombreuses années.

Cette partie a ensuite été suivie par la présentation de l'agenda des actions que Kick compte réaliser lors des 3 prochaines années et plus précisément dans les mois à venir. L'objectif poursuivi était d'inciter un maximum d'acteurs locaux à s'impliquer dans le projet. La présentation s'est enfin terminée après une séance de questions/réponses.

À 20h30, les présentations étaient finies et il a été possible de reprendre « l'apéro biodiversité » afin de continuer la rencontre avec les différents participants. Nous avons profité de cette période pour inviter les participants à mettre des Post-it® sur des fiches collées aux murs. L'objectif était qu'ils puissent partager leur réseau de personnes potentiellement expertes ou engagées sur la commune et ainsi préparer les ateliers de participations citoyennes qui suivent cette rencontre.

¹¹ PCDN = Plan communal de Développement de la Nature



Figure 10 : Acteurs en train de discuter lors de «l'apéro biodiversité»

La soirée a été une belle réussite dans son ensemble. Il y a eu environ 60 participants et la majorité des acteurs actifs sur la commune étaient présents. Les échanges et la dynamique de la soirée étaient positifs. La rencontre s'est déroulée de manière satisfaisante et les retours des différents participants étaient bons.

Parmi les points qui auraient pu être améliorés, il faut mentionner la communication autour de l'événement qui a été assez faible en dehors du premier cercle d'acteurs engagés bien que des flyers aient été déposés dans des commerces. Il y aurait idéalement dû y avoir une promotion dans le magazine « vivre à Chaudfontaine » et des annonces plus fréquentes effectuées par la commune et les différents participants. Néanmoins, le premier cercle d'acteurs engagés était présent ce qui reste l'objectif le plus important.

V. Partie Réflexive

V.1 Création d'un porte-parole spécifique : le plan d'action local

La création d'un plan d'action local est le deuxième axe principal de l'action de Kick. Ce dernier mobilise un ensemble d'acteurs locaux lors de sa création et permet donc indirectement de renforcer le réseau de Kick sur le territoire.

Dans le cas de Chaudfontaine, le réseau se constituait avant tout :

- d'associations telles que le Contrat Rivière Vesdre, Natagora, le cercle horticole, etc.
- d'entreprises telles que Coca Cola, la chocolaterie Galler, le commerce d'alimentation locale Au Comptoir local, etc.
- d'un grand nombre de citoyens.
- et des membres de l'administration communale.

Les recherches d'acteurs pertinents à inviter pour la construction du plan d'action ont donc permis d'élargir le nombre d'acteurs impliqués dans le réseau de Kick mais également de solidifier le noyau d'acteurs déjà existants.

Le plan d'action permet de jouer le rôle de porte-parole des différents membres du réseau car il mobilise à tout moment l'expérience, les connaissances et les actions permettant de répondre à la problématisation posée par Kick.

Le plan d'action s'est construit grâce à la réalisation de 6 ateliers thématiques. La suite de ce travail va donc analyser l'organisation et les réflexions nées autour de ces ateliers.

Ces ateliers ont été organisés dans le cadre de Kick Chaudfontaine avec pour finalité de mettre en place un plan d'action communal. Ce plan d'action va se baser sur 6 ateliers thématiques qui sont arbres et forêts, eau, alimentation, énergie et mobilité, bâtiments durables et déchets. À la fin de ces ateliers monothématiques qui concernent principalement les citoyens intéressés, entreprises et experts d'une thématique abordée, il y aura un atelier de participation citoyenne ouvert à tous qui résumera les différentes actions proposées lors des ateliers et qui permettra, à qui veut, de s'exprimer, modifier, bonifier certaines actions.

L'objectif de ces 6 ateliers est de faire émerger et de prioriser des pistes d'actions à impact direct sur la Commune de Chaudfontaine mais aussi de permettre à des acteurs de s'impliquer localement dans des projets favorisant la biodiversité (=rendre chacun acteur de la biodiversité).

PLACE AUX ATELIERS

Prenez part au projet "Chaudfontaine pour la Biodiversité" !



© Hélène Léonard - Parc Jean Gol

Le 14 mars 2023, nous avons présenté le projet Kick Chaudfontaine et rencontré les acteurs.rices locaux ! Donnant suite à cette soirée de lancement, nous **démarrons les ateliers thématiques en collaboration avec l'asbl Kick.**

Nous vous proposons les **jeudi 27/04**, **mardi 16/05** et **jeudi 01/06** des ateliers thématiques où **toutes vos connaissances sont les bienvenues pour identifier collectivement des pistes d'actions concrètes à mettre en place pour la régénération de la biodiversité sur la Commune de Chaudfontaine !**

Toutes ces **pistes d'actions concrètes** seront présentées et bonifiées par un **atelier de participation citoyenne le lundi 05/06** ouvert à toutes personnes intéressées : citoyens, écoles, organisations, entreprises, etc.

ATELIERS THÉMATIQUES

Le jeudi 27 avril 2023 (Administration Communale, Avenue du Centenaire 14 - 4053 Chaudfontaine)

- 9h00 à 11h30 : Atelier Arbres & Forêts
- 13h00 à 15h30 : Atelier Eau

Le mardi 16 mai 2023 (Echevinat des Finances, Avenue du Centenaire 14 - 4053 Chaudfontaine)

- 9h00 à 11h30 : Atelier Alimentation
- 12h30 à 15h00 : Atelier Energie/Mobilité

Le jeudi 1 juin 2023 (Echevinat des Finances, Avenue du Centenaire 14 - 4053 Chaudfontaine)

- 9h00 à 11h30 : Atelier Bâtiments Durables
- 13h00 à 15h30 : Atelier Déchets

DÉROULEMENT DES ATELIERS (2H30/ATELIER)

- (15') Accueil petit-déjeuner/lunch - Présentation de chaque acteur
- (15') Présentation du cadre
- (40') "Emergence" : Identification des actions déjà mises en place et réflexion collective de nouvelles pistes et projets concrets à réaliser
- (10') Pause
- (40') "Convergence" : Définition des actions prioritaires à mettre en place sur le territoire
- (30') Plan d'actions - Prochaines étapes et conclusions

ATELIER DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le lundi 5 juin de 18h30 à 21h15 (Ferme d'Embourg, Rue du Curé Bosch 13 - 4053 Chaudfontaine)

Comment s'inscrire ?

Par mail à :

Hélène Léonard
helene.leonard@chaudfontaine.be
ou
Delphine de Theux
delphine.detheux@kickbelgium.be

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de kickbelgium.be/chaudfontaine

Curieux de découvrir des pistes d'actions qui existent déjà ? Allez dans la **bibliothèque de solutions** de Kick Belgium !



© Hélène Léonard - Parc Jean Gol

Figure 11 : invitation aux ateliers thématiques et à la soirée de participation citoyenne

V.2 Retours des ateliers « Arbres et forêts » et « Eau »

Les deux premiers ateliers portaient sur la thématique « arbres et forêt » ainsi que l'« eau ». Afin de préparer ces ateliers, nous avons réfléchi au choix du lieu, l'heure et la durée, les nourritures et boissons, la facilitation et le cadre, les acteurs à inviter, la prise de note et le suivi des ateliers.

Pour le choix du lieu, nous voulions un endroit central sur la commune, également équipé d'outils de projections et de grandes tables. Le plus simple a donc été d'opter pour la salle de réunion principale de la commune. Ce lieu permet par ailleurs de légitimer et de renforcer le soutien de la commune pour ces ateliers.

Ces ateliers se sont déroulés en journée. Le premier commençait le matin à 9h et le deuxième à 13h. Le fait de le faire en journée impliquait que la majorité des acteurs venaient en tant que représentants d'associations, d'entreprises ou n'avaient tout simplement pas d'obligations ce jour-là. Si nous voulions toucher un plus grand public, nous aurions choisi de les tenir en soirée ou le week-end, mais ce n'était pas l'objectif poursuivi par ces ateliers thématiques. En ce qui concerne la durée des ateliers, nous avons décidé d'opter pour des séances de 2h30. Cette durée nous semblait être un minimum et se basait sur les retours d'autres ateliers organisés dans la commune de Rochefort. Ces 2h30 étaient réparties en différentes phases.

La phase d'accueil avait pour objectif d'installer directement une ambiance conviviale et dynamique ; chaque acteur pouvait se servir en boissons, viennoiseries le matin. Des sandwiches étaient proposés l'après-midi. Une fois tous les acteurs réunis autour de la table, l'atelier commençait par une présentation des acteurs participants accompagnée d'une « météo »¹² et d'une présentation de leurs liens à la thématique.

La présentation du cadre de 15 minutes avait pour but d'introduire Kick et de fixer les objectifs de l'atelier et le cadre d'intelligence collective à respecter lors de la réunion. Cette phase est importante car elle permet aux différents participants de comprendre clairement ce qu'on attend d'eux lors de l'atelier.

La première phase interactive est « l'émergence » où chaque acteur peut s'exprimer tour à tour afin d'énoncer les actions en lien avec la thématique qu'il aimerait voir être mise en place sur sa commune. Le but n'est pas encore de rentrer dans les détails mais de faire le tour de ce qui peut être fait sur le territoire. Les actions proposées doivent idéalement être concrètes et réalisables dans les prochaines années, mais les acteurs ne doivent cependant pas être bloqués par trop de contraintes dans leurs réflexions.

Une petite pause de 10 min a ensuite été réalisée avant la prochaine phase qui était celle de la « convergence ». L'objectif de la convergence est de clarifier et de faire un tri dans les différentes actions proposées. Elle permet par la suite de diviser les participants en sous-groupes afin de rentrer plus en avant dans les détails et de préparer le plan d'action.

La dernière phase était la réalisation d'un plan d'action thématique par le biais de la création d'un tableau comme celui présenté ci-après, dessiné à la main sur un grand panneau et complété par les différentes actions proposées par les intervenants.

¹² « La météo d'équipe permet d'entretenir l'écoute et l'empathie au sein du groupe. Chaque participant prend le temps d'identifier ses émotions et son état d'esprit à l'instant T pour exprimer son ressenti aux autres. »

<https://klaxoon.com/communaute/meteo-dequipe#:~:text=La%20météo%20d%27équipe%20permet,icônes%20correspondant%20à%20votre%20humeur>

COMMENT PEUT-ON REALISER CES ACTIONS ?

	 Lieux, espaces, zones	 Ressources financières	 Outils	 Connaissances	 Autres
					
					
					

18

Figure 12: Tableau simplifié structurant les actions et idées proposées, utilisé en version papier plus détaillé lors des ateliers et repris dans le Powerpoint de présentation des ateliers

Ce tableau fait partie de la chaîne d'intermédiaires (porte-paroles) qui a conduit à l'établissement du plan d'action. Il a pour fonction de faciliter la concrétisation des actions proposées. Il a permis de compléter le tableau final composé des différentes catégories suivantes :

- Les projets ou l'on peut retrouver le nom des grands projets/actions proposés
- Les causes d'érosion qui expliquent contre quelles causes d'érosion de la biodiversité le projet/action permet de lutter.
- Les pistes qui permettent de réaliser le projet. Cela peut être des actions, des précisions ou des recommandations.
- Le lieux, espaces, zones afin de préciser le lieu de l'action proposée s'il est bien défini géographiquement ou la zone sur laquelle elle pourrait être réalisée si ce n'est pas le cas.
- Les ressources financières afin de déterminer les potentielles personnes, associations/entités ou subsides d'état pouvant financer la réalisation d'une action.
- Les outils qui sont les ressources non financières telles que des législations, des documents de vulgarisation, des ressources humaines, des logiciels, site web, etc.
- Les connaissances/partenaires afin de connaître toutes les organisations nationales, régionales, locales ou personnes pouvant potentiellement être intéressées par le projet/action.
- La sensibilisation, l'information, la formation ont remplacé la catégorie « Autres ». Cette catégorie s'est avérée peu utile et car de nombreux participants donnaient des idées d'actions de sensibilisations. L'objectif est donc de réfléchir à la manière de communiquer des informations de sensibilisation lors de la réalisation de l'action.

Lors de cette dernière phase, les acteurs ont complété le tableau avec des Post-it® de ce qui a été dit lors de la convergence, tout en continuant d'aller plus dans les détails afin de concrétiser chaque action

et de mettre en place une base nécessaire à sa réalisation. Idéalement, certains acteurs se sont proposés spontanément en tant que porteur de projets de certaines actions. Tout à la fin, les participants se sont vu attribuer un certain nombre de gommettes qu'ils pouvaient coller à côté des actions qui leur semblaient les plus intéressantes. Cela, afin de visuellement identifier les actions qui reçoivent le plus de soutien de la part des participants de l'atelier.



Figure 13: Acteur annotant le plan d'action lors d'un atelier thématique

La facilitation

Elle a été réalisée par l'expert thématique de Kick (employé spécialisé dans une des 6 thématiques). Il y a eu deux facilitateurs, un le matin et un autre l'après-midi. L'objectif des facilitateurs était de poser un cadre précis à cet atelier afin de garder des échanges clairs entre les participants et ainsi atteindre les objectifs de la réunion.

Les différents acteurs invités

Ils ont été choisis en fonction de leurs connaissances sur la thématique. Nous avons contacté tous les acteurs personnellement afin de savoir s'ils étaient intéressés. L'objectif était de garantir la présence de citoyens, de fonctionnaires, d'associations et d'entreprises. Pour ces deux ateliers, l'objectif a été atteint étant donné que nous avons 12 acteurs autour de la table pour chaque atelier et ce, en comptant les employés de Kick. La diversité des acteurs était bonne sans que se manifeste la dominance d'un groupe d'acteurs.

La prise de note

Elle a été réalisée par un employé communal qui accompagne Kick et par moi-même. Les réflexions et propositions d'actions étaient donc incorporées et résumées sur un tableau virtuel afin de permettre aux acteurs de garder une vision globale des actions proposées. Dans un second temps, elles étaient retranscrites sur un grand support en papier afin de représenter chaque action.

Le suivi des ateliers

Il s'est effectué au travers de mails résumant les différentes actions proposées dans un tableau Word. L'objectif était que les acteurs présents ou ne pouvant pas être présents le jour de l'atelier puissent partager des nouvelles informations en ayant une bonne vue d'ensemble des actions proposées. Les participants et les absents ont été ensuite invités à revenir le 5 juin pour la journée de participation citoyenne s'ils souhaitaient consulter le résultat d'autres ateliers que celui qu'ils avaient aidé à cocréer.

V.3 Retours des ateliers « Alimentation » et « Energie/mobilité »

Lors de l'atelier alimentation, nous avons réuni des représentants de tous les secteurs de l'agroalimentaire. Il y avait des producteurs, des commerces locaux, une entreprise, un fonctionnaire représentant des cantines et collectivités et un membre de la ceinture alimentaire de Liège.

Certains acteurs, tels les agriculteurs, se sont avérés très difficiles à contacter et à intéresser durant une période de l'année fortement chargée pour eux.

La facilitation de cet atelier s'est faite correctement, les temps de parole ont été respectés et tous les acteurs ont bien compris ce qui était attendu d'eux. Le seul point dérangeant était que certains acteurs sont arrivés en retard et un à la suite de l'autre à cause d'obligations professionnelles. Cela a légèrement cassé la dynamique présente au début de l'atelier car il fallait sans cesse refaire des présentations et un bref rappel de ce qui était attendu. D'où l'importance d'insister sur le fait d'être à l'heure afin que les différents acteurs comprennent bien la dynamique mise en place car il s'agit d'un exercice inhabituel pour la majorité d'entre eux.

Les résultats de l'atelier alimentation étaient très intéressants et les propositions d'actions s'intégraient bien dans le cadre de l'action de Kick qui demande des solutions pouvant être réalisées dans un temps court. Les différentes actions proposées étaient bien détaillées au niveau des ressources et des financements potentiels car les participants sont assez rapidement passés à la dernière étape qui consiste en la mise en place pratique des actions à mener.

Lors des deux derniers ateliers, cette étape du plan d'action qui demande aux participants de mettre des Post-it® et de remplir activement le tableau a été trop négligée et n'a pas duré suffisamment longtemps pour faire émerger tout le potentiel de l'intelligence collective. Finalement, si le cadre est bien posé, il n'est pas forcément nécessaire de trop cadrer cette dernière phase. Il suffit d'accompagner les différents participants qui souvent commencent à discuter entre eux et à indiquer leurs différentes réflexions sur le tableau. L'idéal étant d'avoir une personne qui, pendant cette phase, note aussi ce qui est dit afin que les participants n'oublient pas d'indiquer sur le tableau une information intéressante. Des idées d'actions peuvent encore émerger à ce niveau et il est important de rester flexible afin de pouvoir les inclure si nécessaire. Pour finir, le plus important lors de ces ateliers est que les acteurs prennent du plaisir et se motivent entre eux afin de développer des idées intéressantes sur leur territoire.

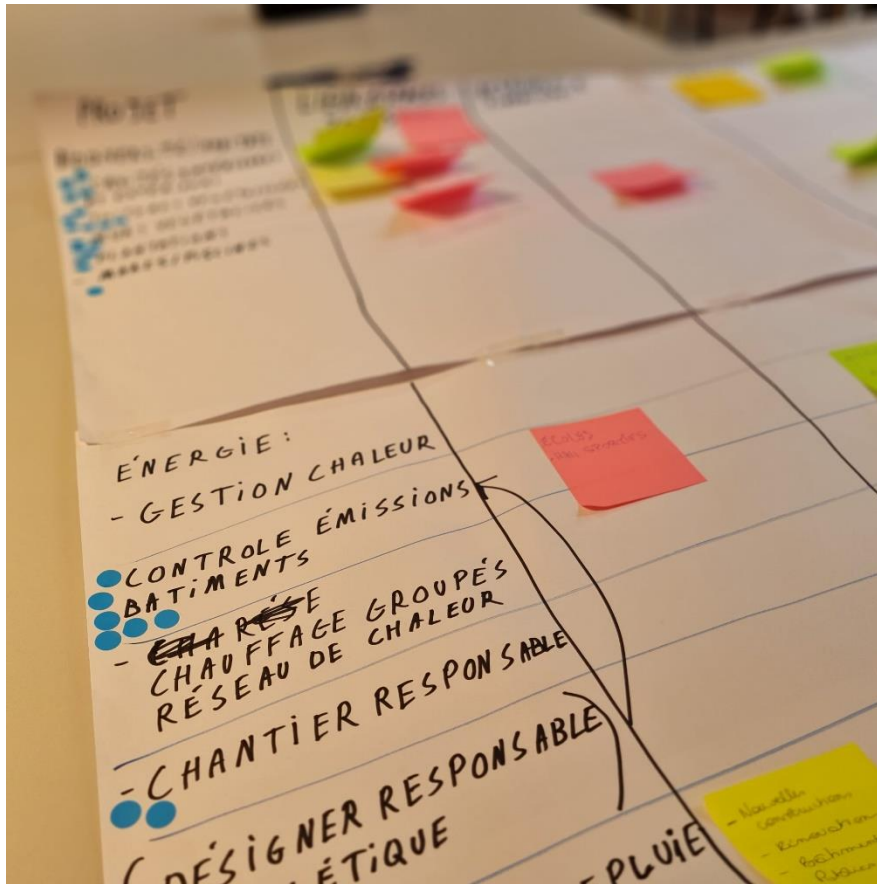


Figure 14: Exemple de plan d'action annoté

La présence d'un fonctionnaire rappelant un peu trop régulièrement des règles administratives lors de la proposition d'actions des deux premiers ateliers a aussi souvent cassé la dynamique d'émergence des idées alors que ces réflexions étaient souvent intéressantes. Il est donc important lors de la facilitation de bien cadrer le rôle des « experts » qui peuvent souvent sortir les participants de l'émergence d'idées en donnant trop d'informations pertinentes et qui provoquent souvent des divergences assez longues sur des thèmes hors sujet. Il est donc important que les facilitateurs des ateliers rappellent bien le rôle des experts pour qu'ils se limitent à des propositions d'actions et à des apports de connaissances concises permettant de bonifier les propositions sans chercher à rappeler constamment tous les freins potentiels.

L'atelier « énergie/mobilité » a aussi continué sur la même dynamique. Etaient présents deux fonctionnaires, un représentant d'un magasin de réparation et d'entretien de vélo, une entreprise, un citoyen et une représentante d'un groupement citoyen.

L'atelier s'est bien déroulé. Les participants étaient tous à l'heure cette fois et le cadre a pu ainsi être posé correctement.

Les fonctionnaires se sont montrés moins directifs et ont bien accompagné la dynamique tout en rappelant ce qui a déjà été fait par la commune au niveau de l'énergie et de la mobilité. Les acteurs se sont tous exprimés de manière concise sans diverger du sujet et en proposant de nombreuses actions pertinentes.

La phase de clarification a été assez courte car, comme dit précédemment, les participants ont été très clairs. Cela nous a permis de passer plus de temps sur la phase de développement du plan d'action et de concrétiser de nombreuses actions potentielles. Les fonctionnaires ont continué d'amener des

connaissances législatives importantes et le représentant de l'atelier vélo a pu apporter de nombreuses réflexions pertinentes sur le développement des mobilités douces sur le territoire.

Ces deux ateliers étaient donc dans l'ensemble une belle réussite.

V.4 Retours des ateliers « Bâtiments durables » et « Déchets »

Lors de l'organisation des ateliers, ils étaient difficiles de définir le type de personnes que nous souhaitions inviter et nous avions des aprioris sur le fait que les différents acteurs soient intéressés par la problématisation.

Nous avons donc, pour l'atelier « Bâtiments durables » invité différents indépendants actifs sur la commune et spécialisés dans le secteur du bâtiment, deux patrons d'une petite et d'une grande entreprise de construction, une architecte représentante d'une agence immobilière, un éco-conseiller du service énergie et du plan climat de la commune et un expert réalisant des audits énergétiques.

Les invités sont tous arrivés à l'heure et une fois le cadre de l'atelier posé, les participants ont assez vite proposé une série d'actions intéressantes à réaliser sur le territoire.

Les échanges étaient constructifs et qualitatifs. Les participants gardaient bien en tête le cadre de travail et n'ont pas divergé sur des sujets peu pertinents, le tour de parole était respecté, l'ambiance est restée positive et proactive tout du long. Il n'y a pas eu de divergences d'opinions.

Le relai thématique de Kick pour les bâtiments durables soulignait l'aspect qualitatif des échanges grâce à la présence d'experts autour de la table. Les retours d'expériences passés de Kick ont montré que la thématique « bâtiments durables » était moins accessible aux citoyens non experts et que la qualité des propositions d'actions était souvent moins pertinente. Il était plus intéressant dans le cadre de cette thématique et de manière générale de proposer des actions potentielles avec l'aide des experts afin que les citoyens « profanes » puissent plus facilement s'intéresser à la thématique et bonifier ou proposer de nouvelles actions par la suite.

Cet atelier était donc une belle réussite et nous étions surpris de constater l'intérêt que des acteurs du bâtiment pouvaient directement ou indirectement porter à la biodiversité

Le seul petit regret qu'on pourrait formuler est l'absence de fonctionnaires de la section urbanisme de la commune. Cela aurait permis d'enrichir les réflexions. Ces fonctionnaires auraient également été plus engagés par la problématisation et par les différentes actions destinées à aider à les coconstruire. Cette réflexion est d'ailleurs valable pour tous les acteurs intéressants qui n'ont pas été présents lors des différents ateliers thématiques, et qui en aidant à réaliser ce plan d'action s'engageront plus facilement dans le réseau porté par Kick.

L'atelier « déchets » était aussi un atelier au sujet duquel nous avions des aprioris. Ceci, en premier lieu car la thématique nous semblait moins attirante que les précédentes et en second lieu parce que nous avons du mal à trouver des experts dans la gestion des déchets dans la commune. Nous avons alors contacté des organisations comme Intrabel, des fonctionnaires des parcs à déchets et une association de récupération et de réparation créée par le CPAS de la commune, des unités scoutes qui s'intéressaient à la thématique ainsi que le contrat rivière qui organise fréquemment des ramassages de déchets.

Nous avons finalement réussi à attirer à cet atelier deux représentants de l'association de récupération et de réparation ainsi qu'un membre du contrat rivière. C'était le plus petit atelier en nombre de participants mais les propositions d'actions ont été assez nombreuses et intéressantes. Le fait que l'on soit en plus petit comité a aussi permis de faciliter les échanges et de terminer l'atelier plus tôt.

Un des constats qu'on peut faire lorsque l'on analyse les différentes actions proposées est que la majorité des idées relèvent avant tout de la sensibilisation et que les actions concrètes elles-mêmes avaient également pour finalité de sensibiliser les citoyens. Cela pourrait s'expliquer par le manque

d'acteurs experts, d'entreprise ou de fonctionnaires mais également par la nature de la thématique qui demande un engagement de la majorité des habitants afin d'être pertinente.

Dans tous les cas, l'atelier a permis de faire ressortir plusieurs idées d'actions qui pourront ensuite être complétées et/ou améliorées lors de la soirée de participation citoyenne.

V.5 Retours de la soirée de participation citoyenne du 5 Juin

L'organisation de cette soirée s'est réalisée sur une période de plusieurs semaines. Dans un premier temps, il fallait organiser la communication relative à l'événement de diverses manières, c'est-à-dire développer des dispositifs d'intéressement tels que des affiches et des flyers afin de les distribuer dans des commerces locaux, pharmacies, boulangeries, etc. Il fallait ensuite rédiger un article pour faire la promotion de l'événement dans le magazine communal, communiquer par mail aux différentes personnes inscrites sur la newsletter de Kick et aux participants des six ateliers thématiques et poster des messages sur les groupes Facebook des différents villages de la commune.

L'ensemble de cette communication a dû être organisée rapidement étant donné que la soirée de participation citoyenne était assez proche des deux derniers ateliers. Si cela était à refaire, le fait d'espacer d'une ou deux semaines les derniers ateliers de la soirée auraient permis d'améliorer la communication liée à l'organisation de l'événement.

En ce qui concerne l'organisation de la soirée elle-même, nous avons choisi une salle relativement grande avec un projecteur et un bar afin que les citoyens puissent boire et manger lors de la soirée. Nous avons au préalable imprimé plusieurs pages de format A1 sur lesquelles apparaissaient les résultats des différents ateliers pour ensuite les coller au mur à hauteur de vue.



Figure 15: Présentation des actions aux citoyens

Le but de la soirée était d'avoir des échanges dynamiques et que les participants puissent se déplacer et observer librement les différentes propositions d'actions. L'objectif était aussi de favoriser les échanges et d'insister sur la nécessité de noter sur des Post-it® ou directement sur les tableaux, les idées et propositions soumises.

Le déroulement de cet événement a commencé par un « apéro biodiversité » qui permettait aux participants d'arriver et de boire et manger tout en discutant entre eux. Il y a eu ensuite une petite introduction de quinze minutes durant laquelle nous présentions à nouveau très brièvement Kick, le contexte de la soirée ainsi que le cadre et déroulement de celle-ci.



Figure 16 : Citoyens en train d'annoter un des plans d'actions

Les participants étaient ensuite laissés libres durant cinquante minutes environ afin de consulter les trois premiers tableaux récapitulatifs des ateliers « Arbres et forêts », « Alimentation » et « Eau ».

Ils pouvaient par la suite consulter les propositions des trois ateliers restant qui étaient « bâtiments durables », « Déchets » et « Énergie et mobilité ». Afin d'aider les participants, un accompagnateur qui avait assisté aux différents ateliers se trouvait près de chaque tableau. Il répondait aux questions ou remettait dans son contexte les propositions d'actions énoncées.

La soirée s'est finalement conclue par une petite synthèse, des remerciements et une remise dans son contexte des possibilités d'utilisation par la commune des pistes d'actions proposées.

VI. Discussion

Si ce travail se base sur de nombreux événements et retours d'expériences triés en fonction de leurs pertinences, il aurait été intéressant d'avoir plus d'informations sur les motivations qui poussent certains acteurs locaux à s'engager dans le réseau développé par Kick.

Les principales raisons qui ressortent de mon observation participante sont axées sur un intéressement plus ou moins fort de la problématisation posée par Kick, sur des rencontres et sur la création d'espaces de discussions autour de cette problématisation. Afin d'améliorer les différents dispositifs d'intéressement, il serait utile de réaliser un travail basé sur la communication autour du projet Kick et d'interroger différents acteurs provenant des premières communes accompagnées.

Il serait également intéressant de développer et de théoriser dans quelques années les retours d'expériences des premiers plans d'action de Kick. Cela permettrait de savoir comment ces plans ont été mobilisés dans les premières communes et comment la méthodologie de Kick a évolué. Actuellement, l'évolution du PPO montre que Kick cherche encore un équilibre entre savoirs citoyens et savoirs experts.

Il me semble pertinent que la méthodologie des plans d'action repose d'abord sur une consultation plus approfondie d'experts dans le cadre d'ateliers thématiques pour ensuite être suivie d'une soirée de participation citoyenne. Une remarque qui pourrait ressortir de ce fonctionnement est le manque d'échanges entre les citoyens profanes et les experts. Même si l'interaction entre experts et profanes se fait par l'intermédiaire du plan d'action, cette dynamique ne permet pas d'arriver à des échanges croisés en face à face. Afin de pallier ce problème, il serait intéressant de tenter d'inclure dans cette

démarche un maximum d'experts locaux et/ou d'inclure des citoyens informés sur une des thématiques. L'équilibre entre le nombre d'experts et le nombre de citoyens reste cependant délicat à trouver. Mon observation participante lors des six ateliers thématiques a fait ressortir que les citoyens non-experts en fonction de leur nombre peuvent ralentir la vitesse de proposition d'actions. En contrepartie, ils peuvent, contrairement aux experts extérieurs, s'engager et porter des actions plus facilement que s'ils étaient exclus des processus de décision.

A l'avenir, il serait pertinent d'inviter des acteurs locaux non-experts mais susceptibles d'être intéressés par les actions proposées afin de créer un engagement dès le début de la réflexion du plan d'action.

Des coordinateurs locaux ont également constaté que les citoyens avaient du mal à proposer un grand nombre d'idées d'actions intéressantes sans se baser sur des idées d'actions proposées au préalable par des experts. Le rôle des experts est donc de donner une base théorique et des idées d'actions sur lesquelles les citoyens peuvent appliquer leur « art de la localité » (Ploeg, 1993) afin d'arriver à la production de nouvelles connaissances.

C'est face à ce constat que Kick a développé sa bibliothèque de solutions. Elle permet d'inspirer et de faciliter la réalisation de certaines actions jugées comme étant pertinentes par des acteurs locaux. Dans le futur, cette bibliothèque de solutions pourrait être agrandie par des idées d'actions nouvelles proposées lors d'ateliers thématiques, mais également par les différents retours d'expériences obtenus. Cela permettrait de concrétiser plus rapidement certaines propositions d'idées revenant régulièrement ainsi que d'améliorer et de concrétiser plus facilement les actions des plans à venir.

La création de réseaux et de liens sociaux autour d'enjeux de régénération de la biodiversité n'est pas quantifiable économiquement. C'est le principal frein à la problématisation portée par Kick. Cela rejoint la problématique des externalités positives et négatives du système économique actuel.

Cette non-prise en compte de ces externalités est la raison pour laquelle les activités comme celles de Kick ne sont pas valorisées économiquement alors qu'elles profitent à tous les vivants au sens large alors que des actions de destruction du vivant qui nuisent à tous et toutes sont fortement valorisées. Le projet Kick fonctionne aujourd'hui car il repose sur une action philanthropique. Il serait néanmoins intéressant que des institutions ou d'autres associations réalisent des actions similaires et que le système économique global se transforme radicalement afin de donner une valeur intrinsèque à la nature. Afin de nourrir cette réflexion, je citerai le concept du donut (Raworth, 2017) qui théorise un donut compris entre les besoins humains et les différentes limites planétaires (Rockström et al., 2009) en incluant les différentes externalités positives et négatives au système économique. Je mentionnerai également « l'économie symbiotique » (Delannoy, 2017) qui conceptualise les bases d'un système économique valorisant la régénération du vivant tout en donnant de nombreux exemples d'actions concrètes.

Conclusion

La crise environnementale actuelle et plus particulièrement l'érosion de la biodiversité constituent probablement le plus grand défi de l'histoire de l'humanité (Barrau, 2019).

Face à ce problème d'ampleur planétaire, il est difficile de trouver des solutions simples et généralisables à grande échelle. Cette complexité s'explique par le fait que la crise actuelle demande de gros changements de nos modes de production, de nos systèmes politiques, de nos récits collectifs et donc de nos modes de vie. Les solutions doivent ainsi être adaptées à l'ensemble des différents secteurs d'activités qui constituent nos sociétés occidentales, mais doivent également s'adapter aux différents territoires afin d'être performantes.

C'est face à ce constat que des gouvernements, entreprises, associations et autres collectifs développent des moyens, des stratégies et des méthodologies afin de répondre à cette crise. Lors de mes recherches, peu de ces collectifs développaient une action aussi pertinente que celle développée par l'asbl Kick Belgium. C'est cette méthodologie qui m'a fait poser la question de recherche suivante :

Comment une organisation de facilitation et de conseils qui a comme porte d'entrée la biodiversité mobilise, à l'échelle communale, différents acteurs afin de concevoir et mettre en action un plan de transition écologique ?

Grâce à cette question de recherche et la méthodologie de l'acteur réseau (Callon, 1986), ce travail a permis de développer et de théoriser l'action de Kick afin de faire ressortir des pistes de réflexion et d'amélioration pour tout collectif cherchant à réaliser une action similaire.

Un des premiers retours d'expériences est que la régénération de la biodiversité semble être une porte d'entrée intéressante à l'échelle locale en comparaison à d'autres problématiques environnementales telles que le changement climatique ou d'autres limites planétaires. (Rockström et al., 2009). Alors que la lutte contre le changement climatique peut vite devenir anxiogène quand elle est uniquement traitée localement, régénérer la biodiversité locale s'avère être un projet rassembleur, positif, qui fait moins débat et qui permet d'avoir de réels retours tangibles localement, ne serait-ce qu'à l'échelle d'un jardin.

Un second retour de l'expérience de Kick est l'importance de l'inclusion des acteurs locaux par des mécanismes de participation citoyenne dans les démarches environnementales. C'est cette inclusion qui permet aux actions de Kick d'être ancrées aux territoires, de bénéficier d'un art de la localité (Ploeg, 1993), de profiter des différents bénéfices de la participation citoyenne (Schelings, 2021) mais également de faire naître des échanges croisés entre citoyens et experts (Steyaert, 2012). Par ailleurs, cette inclusion permet de fonder la base de l'action de Kick qui est la création d'un réseau d'acteurs locaux.

La création d'un réseau d'acteurs locaux est le cœur de l'action de Kick. C'est le troisième retour d'expériences qu'il est important de retenir. C'est en effet la création de ce réseau qui permet de créer et d'organiser une minorité active (Moscovici, 2015) sensibilisée aux enjeux environnementaux afin de créer une dynamique de restauration de la biodiversité pérenne à une échelle communale.

Selon les coordinateurs locaux de Kick, créer des réseaux locaux s'avère être une tâche difficile. C'est pour cette raison que la méthodologie de l'acteur réseau a été utilisée lors de ce travail. Celle-ci permet de mettre en avant les différents acteurs locaux et de développer les différents dispositifs d'intéressement expérimentés par Kick afin d'inclure un grand nombre de personnes engagées dans cet écosystème. L'intéressement par Kick se réalise de différentes manières telles des rencontres individuelles d'acteurs importants, la participation à différentes activités locales ou l'organisation d'événements festifs afin de rassembler le plus grand nombre autour des enjeux de la biodiversité. Ces célébrations lors d'événements telles que la première rencontre des alliés de la biodiversité à Chaudfontaine et la fête de la biodiversité à Amay, se sont avérées être de belles réussites grâce au côté festif qui a permis d'intéresser des personnes extérieures au réseau. Ces activités portées par Kick

demandent cependant beaucoup de temps et d'investissement. En gardant ce constat en tête, il serait intéressant que les coordinateurs locaux se greffent à des événements festifs locaux afin de présenter au plus grand nombre la problématisation portée par Kick et ainsi agrandir le nombre d'acteurs engagés dans la dynamique.

Le but est de réaliser et de concrétiser un plan d'action local en mobilisant différents membres du réseau. Dans le cadre de Kick, ce plan d'action s'est construit dans un premier temps en organisant six ateliers thématiques et en invitant personnellement des acteurs locaux intéressés par une ou plusieurs thématiques et des experts extérieurs à la commune afin de proposer une liste d'actions adaptées au territoire. Ces propositions ont été, dans un second temps, présentées à tous les citoyens intéressés lors d'une soirée de participation citoyenne ceci, afin que ces derniers puissent ajouter ou bonifier les différentes actions proposées.

L'avantage de ce plan d'action est qu'il permet de jouer le rôle de porte-parole des différents membres du réseau de Kick et de mobiliser à tout moment leur expertise. Ce plan permet également de donner une ligne directrice et d'encourager certains membres du réseau à porter des solutions. La représentativité de ce plan dépend cependant de la qualité et de la diversité du réseau formé par Kick. Dans le cas de Chaudfontaine, les écoles, les agriculteurs, certaines entreprises, certains fonctionnaires et d'autres acteurs n'ont pas réussi à être engagés dans la dynamique. Cela pose donc la question de la légitimité du plan d'action qui représente avant tout les intérêts des acteurs les plus engagés du réseau de Kick à Chaudfontaine.

L'activité des coordinateurs locaux de Kick est difficilement quantifiable et monétisable, ce qui constitue une des principales limites de cette méthodologie. Cela implique que cette action doit forcément dépendre d'une fondation ou d'un état. On peut espérer que, dans le futur, le système économique valorise les externalités positives créées par les coordinateurs locaux.

Afin de généraliser cette méthodologie, il serait nécessaire d'encourager, de financer des formations et de créer des postes d'écodiplomates (Brédif, 2004) correspondant au poste de coordinateur local de Kick afin de généraliser la mise en contact des différentes sphères de la société autour des enjeux environnementaux à des échelles locales.

La pérennisation des actions et de la dynamique fait également partie des grandes interrogations actuelles de l'équipe de Kick. Pour l'instant, peu de coordinateurs locaux sont optimistes vis-à-vis de cette pérennisation au bout des 3 années d'accompagnement. La fin de l'action de Kick dans les communes se révélera probablement être le test final de la dynamique initiée dans les différents territoires. Il sera donc intéressant de suivre les différents retours d'expériences de Kick dans les prochaines années afin de confirmer la pertinence de ce type d'action.

Pour conclure, l'intérêt de développer des réseaux d'acteurs à l'échelle locale dans le cadre d'un plan d'action de régénération de la biodiversité ayant été démontré, il serait intéressant de généraliser ce genre d'actions. Les pouvoirs publics ou d'autres structures pourraient financer, apporter une aide dans la réalisation d'actions similaires et donner un réel pouvoir décisionnel aux assemblées qui coconstruisent des plans d'actions. La méthodologie utilisée par Kick pourrait être perfectionnée et être utilisée à des échelles plus grandes qu'une commune ou en réponse à d'autres problématiques environnementales.

Si répondre à la crise environnementale actuelle peut sembler insurmontable, le fait de se mettre en réseau afin de recréer une communauté, de discuter des solutions existantes et d'imaginer ensemble à quoi notre localité pourrait ressembler demain est probablement le meilleur moyen de sortir de cette crise.

« Il est facile de se conduire comme si personne ne pouvait rien changer, comme si nous étions dans un monde où la société est énorme et l'individu moins que rien ; un atome dans un mur, un grain de riz dans un champ. Mais la vérité, c'est que les individus changent sans cesse leur monde, les individus fabriquent l'avenir, et ils le font en imaginant que les choses peuvent être différentes. » Rob Hopkins dans son « What if ».

Bibliographie

- Alexandre, B., Nicola, C., & Gaelle, H. (s. d.). *PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES DÉMARCHES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. LE CAS GENEVOIS*.
- Barrau, A. (2019). *Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité*. Michel Lafon.
- BLOOR, D. (1983). *Socio-logie de la logique ou les limites de l'épistémologie*.
- Brédif, H. (2004). *Le vivant, les hommes et le territoire. Essai de biogéopolitique*.
- Büscher, B., Sullivan, S., Neves, K., Igoe, J., & Brockington, D. (2012). Towards a Synthesized Critique of Neoliberal Biodiversity Conservation. *Capitalism Nature Socialism*, 23(2), 4-30. <https://doi.org/10.1080/10455752.2012.674149>
- Callon, M. (1986). « *Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc* ». 36, 169-207.
- Callon, M., & Law, J. (1997). L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : Quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques. In *Les limites de la rationalité. Tome 2* (p. 99-118). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.reyna.1997.01.0099>
- CentraleSupélec (Réalisateur). (2022, janvier 6). *Arthur Keller – Les défis de notre temps : Caractérisation systémique et stratégie systémique*. <https://www.youtube.com/watch?v=FoCN8vFPMz4>
- Chartier, A. (1934). *Propos de littérature*.
- Conrad, C. C., & Hilchey, K. G. (2011). A review of citizen science and community-based environmental monitoring : Issues and opportunities. *Environmental Monitoring and Assessment*, 176(1), 273-291. <https://doi.org/10.1007/s10661-010-1582-5>
- Debrix, C. (2021). *Les communautés d'acteurs engagés et les jardiniers du territoire – Labo Démocratie Ouverte*. <https://www.labodemocratieouverte.org/communautes-dacteurs-engages-et-jardiniers/>
- Delannoy, I. (2017). *L'économie symbiotique : Régénérer la planète, l'économie, la société*. Actes Sud.
- Descartes, R. (1637). *Discours de la Méthode*. [https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_la_méthode_\(éd._Cousin\)/Première_partie](https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_de_la_méthode_(éd._Cousin)/Première_partie)
- Descola, P. (2015). *Par-delà nature et culture* (Gallimard).
- Dumont, M. (2004). Courts traités d'économie de la participation. *EspacesTemps.net*.
- Gemenne, F. (2022). *L'écologie n'est pas un consensus, dépasser l'indignation* (Fayard).
- KICK Belgium. (2022, septembre 29). <https://kickbelgium.be/>
- Mazeaud, A. (2021). Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : Une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne. *Revue française d'administration publique*, 179(3), 621-637. <https://doi.org/10.3917/rfap.179.0107>
- Mercenier, C. (2015). *Comment des actions d'initiative citoyenne peuvent-elles transformer la ville?* <https://orbi.uliege.be/handle/2268/206508>
- Morizot, B. (2020). *Manières d'être vivant. Enquêtes sur la vie à travers nous*. (Actes Sud).
- Moscovici, S. (2015). Psychologie des minorités actives. *EcoRev'*, 42(1), 5-14. <https://doi.org/10.3917/ecorev.042.0005>

- Observatoire européen de la Participation citoyenne*. (2014, novembre 25). Définitions. <https://www.participation-citoyenne.eu/fr/page/definitions-1>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1, Article 1. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Partoune, C. (2012). Développer une intelligence commune du territoire. *Éducation relative à l'environnement, Volume 10*. <https://doi.org/10.4000/ere.1059>
- Ploeg, J. D. van der. (1993). Potatoes and knowledge. In *An Anthropological Critique of Development*. Routledge.
- Pyle, R. (2016). *L'extinction de l'expérience*. 53.
- Raworth, K. (2017). *La théorie du Donut : L'économie de demain en 7 principes*. J'ai lu.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin, F. S. I., Lambin, E., Lenton, T., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H. J., Nykvist, B., de Wit, C., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sörlin, S., Snyder, P., Costanza, R., Svedin, U., ... Foley, J. (2009). Planetary Boundaries : Exploring the Safe Operating Space for Humanity. *Ecology and Society*, 14(2). <https://doi.org/10.5751/ES-03180-140232>
- Schelings, C. (2021). *Renouveau des approches participatives pour la fabrique de la Smart City* [Phdthesis, Université de Liège (ULiège), BEL.]. <https://hal.science/tel-03417375>
- Shift1team. (2020). *Comment faire évoluer les comportements de ses proches vers des pratiques moins carbonées?* <https://drive.google.com/file/d/1vxE9ByIfLfPsn99tV5hwmEqT4r7jcXGM/view>
- Steyaert, P. (2012). Chapitre 10. Accompagner par la délibération le changement agro-environnemental (le cas des zones humides du littoral atlantique). In *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes* (p. 169-185). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.papy.2012.01.0169>
- Touam Bona, D. (2021). *La sagesse des lianes* (Post-éditions).
- CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, 32 (1992). <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>
- White, S. C. (1996). Depoliticising development: The uses and abuses of participation. *Development in Practice*, 6(1), 6-15. <https://doi.org/10.1080/0961452961000157564>
- Yetano, A., Royo, S., & Acerete, B. (2010). What is Driving the Increasing Presence of Citizen Participation Initiatives? *Environment and Planning C: Government and Policy*, 28(5), 783-802. <https://doi.org/10.1068/c09110>

ANNEXES

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Arbres & Forêts »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Plantations ▾						
Reconstituer les couloirs écologiques =Plantations	<ul style="list-style-type: none"> -Aménager des zones d'intérêts (agrandir le réseau nature Natagora en labellisant les jardins privés) -Récolte de graines + partenariat avec pépiniériste pour produire/distribuer des plants indigènes aux privés -Amélioration du plan de gestion différenciée de la Commune : zonation et la fréquence des tontes (à l'écoute des besoins de la population) 	<ul style="list-style-type: none"> -Chemins de mobilité active -Terrains agriculteurs -Diversité des plantations au golf de Beaufays -Jardins privés -Espaces publics/privés 	<ul style="list-style-type: none"> -Yes We Plant de la région Wallonne -Subside BiodiverCité (10 000 euros/an) -Semaine de l'arbre -Echange de plantes sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> -Aïwen -Logiciel Haies SPW -AWAF : mahaie be-Haie si on plantait ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Pépinières -Natagriwal -Wallonie en Fleurs -Sylva Nova -Sébastien Pirotte -DNF -Collège des Producteurs -Agriculture -Administration communale 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation diversité plantations jardins privés (ex : plantes indigènes) => privilégier des plants autochtones plutôt que l'esthétique / ornemental (ex : couleurs automnales) et expliquer les bienfaits sur la biodiversité liée au cortège d'espèces associée à l'indigénat -Communication sur le règlement communal et sur les actions déjà existantes (ex : VAC/RS) -Organiser des ateliers bouturage
					<ul style="list-style-type: none"> -SPW (Projet Yes We Plant) -Analyse des espaces communaux via des Conseil haies 	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir le label « Végétal d'ici » -Promouvoir la filière d'autoproduction de plants indigènes soutenu par le Cabinet Tellier
Entretien des plantations	<ul style="list-style-type: none"> -Chantiers participatifs avec entretien des plantations déjà présentes -Donner les outils aux citoyens pour participer 	<ul style="list-style-type: none"> -Terrain privé -Terrain public (ex : Parc Hauster zone « test » prestige, verger didactique zone « test », golf Beaufays) 	<ul style="list-style-type: none"> -Subside BiodiverCité (10 000 euros/an) -MAEC 			<ul style="list-style-type: none"> -Formation et suivi des acteurs de terrain : développement compétences -Sensibiliser les propriétaires sur la richesse de leurs terrains -Communication sur le règlement communal et sur les actions déjà existantes (ex : VAC/RS)
Aménagements forestiers	<ul style="list-style-type: none"> -Installation de davantage de bancs, de poubelles -Entretien les vues pour profiter des paysages -Mettre en avant les balades réalisées par Chaudfontaine -Gestion des déchets en forêt (ex : matières organiques qui favorisent grandement la présence de cultivars voir d'exotiques) 					<ul style="list-style-type: none"> -Communiquer sur l'intérêt d'éléments forestiers pour la biodiversité (ex : bois privé du bout du monde avec du « bois mort » en forêt qui a un intérêt pour la biodiversité, expliquer aux citoyens que c'est un choix de gestion et non de négligence)

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
---------	--------	-----------------------	------------------------	--------	---------------------------	---------------------------------------

Coteaux de Ninard 5 ▼

Jardins forêts (comestibles)	<ul style="list-style-type: none"> -Plantations qui permettront de se nourrir par les vivaces -Valoriser des plants indigènes et naturelles avec des services écosystémiques en forêt : ail des ours, champignons, cresson sauvage, mûres, ... Voir la création de lisières arbustives constituées de pommiers sauvages, néfliers, coins, ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Jardin des fées -Entre rue fond des cris et fonds des chars (=14 hectares) -Jardins privés 	<ul style="list-style-type: none"> -Subside BiodiverCité (10 000 euros/an) -Fonds Communaux -Outil PWDR si zone Natura 2000 (en forêt) 	-Bureau d'études	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en valeur des compétences des travailleurs communaux (par rapport à l'entretien) -Thierry L. (+référénts Natagora par ex) 	<ul style="list-style-type: none"> -Ecoles -Formation citoyens (compétences) -Panneaux didactiques -Communication sur le règlement communal et actions existantes
-------------------------------------	---	---	---	------------------	--	---

Lutte avec plantation sur renouée du Japon 1 ▼

Chantiers participatifs pour lutter contre les plantes invasives (EEE=Espèces Exotiques Envahissantes)	<ul style="list-style-type: none"> -Plantations qui couvrent et reprennent l'espace envahit par les EEE -Inciter l'éco-pâturage (cfr faisabilité) 		<ul style="list-style-type: none"> -Subside BiodiverCité (10 000 euros/an) 		<ul style="list-style-type: none"> -CRV -Ecoles -Mouvements de jeunesse -PCDN -Bergers -Elia -Riverains -Cercle Horticole => Création groupe de travail pour la gestion des coteaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser sur les plantes invasives
---	---	--	---	--	---	---

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Eau »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
---------	--------	-----------------------	------------------------	--------	---------------------------	---------------------------------------

Gestion des eaux

Qualité des eaux de surface 2 ▼					-Certibeau (Caroline Frebutte 0800 11 250) => Assainissement et eau de pluie	-Sensibiliser les propriétaires ayant un cours d'eau sur leur propriété => gestion des déchets/rejets -Sensibiliser à la gestion des déchets toilettes
Sécurisation citerne mazout		-Recensement disponible Commune	-Financement Coca-Cola			
Gestion érosion des berges/coulées boues 4 ▼		-Coline de Ninane		-Inventaire CRV	-VPN -Sociétés PECLE	-Sensibilisation des habitants à l'aménagement abords (ex : permis urbanisme)
Nettoyage des berges et cours d'eau 2 ▼		-Vesdre et ruisseaux	-Main d'œuvre disponible sous forme de bénévolat de 10 à 30 pers (Coca-Cola)	-Ecoles -Commune -Mouvements de jeunesse		-Promotion autour des actions de nettoyage -Balade pédagogique autour de l'eau (Source O'Rama) 5 ▼

Récupération eaux

Récupération eau de pluie 4 ▼	-Imposer utilisation des bassins d'eaux de pluie -Augmenter le nombre de bassin d'orage chez le citoyen					-Sensibilisation en créant une cellule « Eau » -Incitants financiers -Informers sur les bénéfices économiques/écologiques des citernes et sensibiliser les propriétaires de citernes à les utiliser
Gestion des eaux pluviales => gérer l'excès d'eau pluviale dans certaines zones et/ou les rejets importants d'eau en zones semi-humides 8 ▼	-Réduire imperméabilisation -Etudier possibilités déconnexion surfaces imperméables -Dispositif infiltrations aérien (peuvent être couplés à des zones humides permanentes)	-Bâtiments Communaux -Ecoles -Zones humides -Habitations			-GEOLYS => gestion et infiltration des eaux pluviales et des ruissellements (Etude possibilités déconnexion surfaces imperméables)	-Sensibiliser propriétaires privés + exploitants
Implantations de mares & entretien des mares existantes 12 ▼	-Création de mares chez des particuliers/agriculteurs et sur des terrains communaux	-Parc Jean Gol (réhabilitation mare)	-MAEC pour agriculteurs -Main d'œuvre disponible	-Coca : rejets d'eau propre qui pourrait créer des zones humides ou pour	-CRV -Natagora -Commune	

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
	-Création de piscine naturelle	-Mare Coteaux de Ninane // Thierry -Mares pédagogiques (écoles et mouvements de jeunesse) -Vant de Terre/Bellum Fagetum -Carmel de Mehagne -Plaine de jeux Mehagne	sous forme de bénévolat -Subside Biodiversité -Fonds Communaux propres -CRV (subside spécifique)	les agriculteurs à Chaudfontaine -Scouts -Patro -Ecoles de la Commune		

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
---------	--------	-----------------------	------------------------	--------	---------------------------	---------------------------------------

Lutte EEE (Espèces exotiques envahissantes)

Réduire les espèces exotiques envahissantes (EEE) 4 ▼	-Réduction des populations de bernaches -Arrachage de plantes invasives le long des cours d'eau	-Rocher du bout du monde (Ailanthus Altissima)	-Main d'œuvre disponible sous forme de bénévolat de 10 à 30 pers (Coca-Cola)	-Inventaire des EEE en 2022 (CRV) -Gestion des EEE en 2023 (CRV) // Lise	-Etienne Branquart DENNA Gestion de la cellule espèces exotiques invasives du SPW => etienne.branquart@spw.wallonie.be -Actions du DNF => réduction des populations de bernaches	-Panneaux de sensibilisation à la problématique des bernaches // CRV : Lise -Flyers pour les riverains // CRV : Lise -Sensibiliser/former aux renouées
Protection des berges (//population de castors) 2 ▼	-Limiter la destruction des habitats -Maintenir la population des castors tout en protégeant les berges	-Parc de la Vesdre			-DEMNA -RSI -PCDN -GREOVA -Bioblitz avec l'asbl Lacyme	-Sensibiliser sur l'utilité de la présence des castors (limite le risque d'inondations, crée des niches écologiques, éclaircit les bordures de berges)
Entraves à l'écoulement (poissons/castors) 2 ▼					-Association Commune/CRV (ex : fauchage) => main d'œuvre Coca-Cola	

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Alimentation »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Production						
Etendre diffusion « Bons d'achats Commerce Local Chaudfontaine » 3 ▼						-Campagne de communication
Installation ruches 3 ▼		-Bellum Fagetum		-Camion miel	-Commune	-Sensibilisation enfants (éducation)
Plantations -Haies/Arbres fruitiers 3 ▼	-Planter OK mais svt problème pour l'entretien (LT) -Ateliers bouturage	-Ravel -Bellum Fagetum		-SPW (aide entretien durant 3 ans) -Camion confiture	-Commune -// Ravel Gourmand	-Sensibilisation enfants (éducation)
Aménagement terrain pour mise en place projets (ex : nichoirs/perchoirs, Hôtel à insectes) 1 ▼	-Apprendre aux citoyens à réaliser eux même leurs nichoirs /Hôtels à insectes -Aider les abeilles sauvages avec des hôtels à insectes	-Bellum Fagetum - Ecoles			-Commune - Fabricant de nichoirs et hôtels à insectes	-Sensibilisation enfants (éducation)
Label bio 3 ▼	-Label bio & produits locaux (voir ce qui existe déjà) -Label restaurants (produits locaux)	-Bellum Fagetum			-CATL Verviers -Hesbicoop -Coopérative ardente -Comptoir Local	-Sensibilisation enfants (éducation) -Communication au grand public : manger de saison, qualité nutritive, production locale
Régie alimentaire	-Production maraichère => collectivités -Fonctionnaires spécialisés dans la production maraichère et soutien des projets déjà existants pour fournir les collectivités				- Cantines écoles, Commune, Association, scout	-Encourager les habitants à faire pousser leurs légumes -Former à la cueillette sauvage -Soutenir les balades organisées
Augmenter la résilience alimentaire						
Aider/Soutenir les maraichers (accès terre + formation) 2 ▼	-Faciliter la reprise de terrain pouvant être utilisés pour le maraichage -Creafam				-Terre d'herbage pour la logistique (coopérative ardente) -Terre en vue (coopérative achat)	
	-Ville de Liège -Terre en Vue				-CRAB formation des maraichers	
Jardins forêts	- Encourager les productions fruitières et les potagers dans les jardins privés			-Echanges de plants et de graines	-// Harzé (Forêt Luhan) - Pépinières, jardineries	-Sensibiliser à nourrir avec des plantes autres que annuelles (ex : vivaces/arbres/...)

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
---------	--------	-----------------------	------------------------	--------	---------------------------	---------------------------------------

Transformation

Atelier cuisine centralisée sur la Commune pour toutes les écoles (libres et communales) 1 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Préparer tous les repas pour les écoles -Trouver locaux sur la Commune pour qu'ils viennent réaliser « sur place » -Diminuer les trajets TCO 	-6 + 3 écoles (1800 élèves environ)			<ul style="list-style-type: none"> -//Collectif Cantines Durables (accompagnement vingtaine d'écoles de cantines durables sur site) -Sonder Communes avoisinantes (ex : Sprimont) -Régie quartier // Vaux (Chèvrement bon) -// Marché Public accordé à TCO 	
---	---	-------------------------------------	--	--	--	--

Distribution

Etendre diffusion « Bons d'achats Commerce Local Chaudfontaine » 6 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Accès au bio et local pour tous => Etendre les bons d'achats via CPAS & autres organes sociaux -ABL Awans 					-Campagne de communication
Circuit court & commerce équitable 5 ▼	-Distribution fruits et légumes dans les crèches communales et autres	-Bellum Fagetum			<ul style="list-style-type: none"> -Oxfam -Comptoir Local -Terres d'herbage -Coopératives ardentes -Paysans/artisans 	<ul style="list-style-type: none"> -Promotion => Qualité => Produits de saison -Sensibilisation enfants (éducation)
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> -Utiliser bouteilles recyclables -Aider à la réalisation du compost 	-Bellum Fagetum (bouteilles vins)			<ul style="list-style-type: none"> -Green Terre ? -Usine de nettoyage bouteilles 	
Distribution cantines - entreprises -écoles 4 ▼				<ul style="list-style-type: none"> -Green Deal « Cantine Durables » (Label) -Coup de pouce (du local dans l'assiette) 	-Frédérique Lhoest	
Potage collation // Cantines durables 1 ▼	-Ecoles libres ?			-Subsides		

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Energie et mobilité »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Mobilité - velo						
Faciliter l'accès au vélo 6 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Encourager mobilité douce -Création porte bagage (vélo cargo) -Mobilier urbain cyclable 		<ul style="list-style-type: none"> -Primes => prime régionale => prime communale 10% vélo max 150 euros cumulable => prime déplacement 		<ul style="list-style-type: none"> -GRACQ -Provélo 	<ul style="list-style-type: none"> -Aider changements des habitudes -Communiquer sur l'avantage à prendre le vélo en tant que travailleurs -Semaine mobilité SPW : actions éducation, brevet cycliste, mobilité / sécurité, écoles
Développement lignes cyclables sécurisées 5 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Rues avec passages camions-voitures dangereux pour vélos -Accotements sécurisés (marquages routes) -Limiter la vitesse -Sécuriser les voies rapides en limitant vitesse par ex 	-ex : rue Général Jacques/rue de Louveigné			<ul style="list-style-type: none"> -Commission Provinciale de Sécurité Routière -GRACQ -Provélo 	
Atelier vélo // Réparation gratuite vélos 2 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Déplacements des personnes à vélos (privés) pour travailler -Réparations extérieures pour sociétés par ex -Attirer les gens par cette réparation gratuite 		<ul style="list-style-type: none"> -Calidipoles (formation réparation de base/entretien) 		<ul style="list-style-type: none"> -Ethias -GRACQ -Provélo 	<ul style="list-style-type: none"> -Accessible enfants (dès 6-7 ans) -Ecole de Chênée
Sécurité/Lutte contre le vol 5 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Avoir des locaux sécurisés au sein des infrastructures -Fabrication de dispositifs -Box sécurisés 	<ul style="list-style-type: none"> -Grands magasins/parkings/liaison vélo-bus/chaque centre de village au niveau du commerce de proximité/lieux de travail/lieux communaux/gares 	<ul style="list-style-type: none"> -Calidipoles pour construction de garde vélo 	<ul style="list-style-type: none"> -Boxes vélos sécurisés 	<ul style="list-style-type: none"> -CPAS // Calidipoles -GRACQ -Provélo 	

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
---------	--------	-----------------------	------------------------	--------	---------------------------	---------------------------------------

Mobilité : voiture

Favoriser le covoiturage 2 ▼	-Actions (ex : Semaine de la Mobilité) -Favoriser le covoiturage à destination des écoles	-Au sein des entreprises/organisations		-Carpool -Karos	-PANG (groupe rap bruxellois avec chansons sur compost)	
Application communale 1 ▼	-Application covoiturage			-Application « Fais tes balises »		

Mobilité : infrastructures

« Ravel Gourmand » -Plantations le long des axes de mobilité 4 ▼	-Ateliers bouturage -Résilience alimentaire (plantes comestibles et indigènes)	-Bellum entre le ravel Beaufays et Embourg	-Subsides Wallonie Cyclable -Service Public Wallonie -Piwacy	-Plan Wallonie Cyclable -Masterplan -Plan piétons	-SPW -Commune -Provélo -Gracq -Commission Véo	
Dynamiser CCA Sécurité-Mobilité	-Relais Commune vers les aînés et vice-versa			-Cellule mobilité	-Police -Conseiller en Mobilité	-Séance d'information Code du Gestionnaire (animation/exposé)

					-SPW	
Développement Plan Mobilité entreprises 3 ▼	-Règlement communal destiné aux grandes entreprises pour favoriser mobilité durable + aides pratiques pour y parvenir	-Parking Vaux à disposition des employés (habitants Commune) et des citoyens		-WWE-Aide : mobilité-entreprise.be	-Commune // collab avec entreprises -//Galler	
Gestion pollution lumineuse (! voiries régionales)	-Eviter éclairer routes où lumières ne sont pas pertinentes -Photovoltaïques et LED déjà mis en place					

Energie

Réseau chaleur	- Gestion production chaleurs des entreprises -Piste autour de la dynamique Plan Climat					
	-Projet LT (projet sur des années 3 à 5 ans) -Géothermie (étude en cours)					

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Centrale biométhanisation 1 ▼	-Valoriser fauchage renouvelés (récupération des déchets)					
	-Boues – station épuration - Tontes pelouses -Bassins d'orage					
Redirection des flux d'eau	-Gérer le surplus d'eau pour créer mares ou zones humides	-Ravel mobilité-douce				

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Bâtiments durables »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Créer de nouveaux habitats dans le bâti à destination des oiseaux et chauves-souris 4 ▼	-Concevoir les bâtiments spécifiquement en fonction de certaines espèces >< si tout est « bouché », laisser des espaces spécifiques -Cavités intérieures et extérieures	-Ecole -Bâtiments -Particuliers -Clochers églises		-Nichoirs spécifiques à disposition des citoyens	-Natagora -Associations (constructeurs de nichoirs/hôtel à insectes) -// Amay (château de Jehay avec double plafond grenier) -Ecoles de Chaudfontaine	-Agences immobilières avec flyer sur gestion biodiversité sur maison/appartement acquis
Contrôle des émissions des bâtiments communaux 6 ▼	-Intervention sur les « problèmes » -Mise en place d'une comptabilité énergétique => difficulté d'avoir des relevés -Centraliser // Responsable gestion énergétique des bâtiments = Droit d'inspection dans chacun des bâtiments/services	-Entre 40 et 50 bâtiments communaux (écoles, CPAS, complexes sportifs, etc)	-« Auto-payée » par l'économie d'énergie	-Télémetrie	-Impliquer les citoyens (appel aux populations)	-Mission scolaire (ex : ateliers de relevé de consommation par les enfants) // sensibilisation
Plantations arbres (= isolation naturelle) 3 ▼	-Végétaliser les cours d'écoles pour lutter contre surchauffe	-Ecoles communales -Parcs -Rues	-Associations spécialisées	-Réfléchir aux plantations extérieures -Semaine de l'arbre -Plantations participatives (écoles, quartiers)	-Bureaux de design en permaculture	-Impliquer les enfants dans le chantier // sensibiliser les écoles pour agir au niveau des privés -Semaine de l'arbre (octobre+février/mars)
Gestion de chantiers responsable 2 ▼	-Respecter l'organisation du chantier (ex : tri des déchets, eaux usées, citernes d'eau de pluie, éviter d'élaguer qd pas nécessaire, ...) // respect de son environnement de travail -Regrouper par chantiers un point de collecte			-Kit de gestion durable de chantiers (// France)	-Walterre -Nochac	-Sensibilisation des entreprises

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Végétaliser toitures/murs 9 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Faciles à mettre en place -Favorisent biodiversité -Pas suffisante pour isoler mais peut permettre d'amener de la fraîcheur => permet éviter surchauffe et de couper des vents 	<ul style="list-style-type: none"> -Piscine Embourg = toiture plate -Inciter nouvelles constructions - Avantage financier toitures plates existantes + PVO 	<ul style="list-style-type: none"> - +/- 45 euros/m² -Réduction des précomptes 	<ul style="list-style-type: none"> -Lierre en priorité (floraison tardive, fruits d'hiver, régulation thermique, ...) = pas chère -Règlement communal 		<ul style="list-style-type: none"> -Incitant financier à installer toitures végétales sur toitures plates -Sensibilisation des enfants // participation citoyenne
Gestion chaleur	<ul style="list-style-type: none"> -Régulation des températures (ex : écoles) => Dépense énergie (réduction jusqu'à 50%) -Arrêt des chaudières en dehors des périodes d'occupation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> -Ecoles 				
Disposition des mares/Favoriser les piscines naturelles 1 ▼	<ul style="list-style-type: none"> -Si elles sont réfléchies, elles peuvent chauffer des bâtiments -= source énergie (puiser dans l'eau de la mare) 			<ul style="list-style-type: none"> -Orientation des mares pour réfléchir le soleil, peut être lié pompe à chaleur 		<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les privés (ex : avec des incitants financiers)
Chauffage groupés // Réseau de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> -Dépolluer les sols 					
Imposer citernes d'eau par nouvelle habitation 5 ▼		<ul style="list-style-type: none"> -Nouvelles constructions -Rénovations -Bâtiments publics 			<ul style="list-style-type: none"> -Aqua Water -Eloy Water 	
Installation nichoirs/hôtels à insectes parkings		<ul style="list-style-type: none"> -Parking de Vaux 				

Plan d'action de Chaudfontaine – Atelier « Déchets »

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Récupération déchets alimentaires pour valoriser énergétiquement // biométhanisation	-Collecte déchets locaux pour station				-//Galler -Secteur agro-alimentaire (ex : boulangerie) // Collectes -Valbium	
Récupérer matériaux maisons rasées suite aux inondations 4 ▼	-Maisons rasées Vesdre pour récupérer matériaux (tuiles, chauffages, châssis, métal, câblages, etc) maisons privées par ex >< raser tout => A destination de privés, CPAS, ...	-Avenue des Thermes Chaudfontaine			-Rotor (Bruxelles) => démontage/entrepôt -Commune	
Promenade ramassage déchets 2 ▼		-Ecoles (1 à 2x par an) : obligation scolaire -Itinéraires 0 déchet -Jogging ramassage déchets				-Sensibilisation enfants => toucher les parents
Installation toilettes sèches 1 ▼	-Entrepôt ? Récupération ?	-1 toilette sèche dans l'espace communal, dans les écoles, ... -Evènements publics			-Vent de Terre	-Sensibilisation enfants => toucher les parents
Ateliers compostage/Organiser des composts de quartier 2 ▼	-Installation de composts avec panneaux explicatifs	-Par quartiers -Par écoles			-Mobiliser citoyens avec « parrain » ou « marraine » de quartier -PANG (groupe rap bruxellois avec chansons sur compost)	-Comment bien composter = bonnes pratiques -Infos sur les bienfaits -Comment construire des composts de manière économique (ex : bois+grillages)
Valorisation des déchets verts 1 ▼	-Réutilisation des tontes ou laisser en place en faveur de la biodiversité -Gestion de gros branchages (= tas de bois pour la faune) -Récupération déchets pour entretien haies					-Sensibilisation citoyens/bibliothèques

Projets	Pistes	Lieux, espaces, zones	Ressources financières	Outils	Connaissances Partenaires	Sensibilisation Information Formation
Collecte pesticides	-Produits nocifs				-Comité Phyto	
Inciter au recyclage/seconde main/Repair Café 4 ▼	-Ne pas acheter neuf et privilégier réparations => communiquer sur ce qui existe -Diversifier l'offre de réparations (ex : chaussures)	-Scouts -Ecoles			-Repair Café -Formation (ex : atelier vélo/soudure) // Calidipoles	
	-Encourager Repair Café/Calidipoles					
Atelier 0 déchet	-Apprendre à faire produits ménagers (ex : produit lessive) -Ateliers cuisine				-CRV -Vent de Terre	-Animation
Installation poubelles >< lutte mégots		-Parcs				

Flyer de présentation de Kick Belgium

Kick
asbl

L'alliée des allié-e-s de la biodiversité

Ensemble, faisons de la Belgique un pays exemplaire en matière de régénération de la biodiversité d'ici 2040 !

L'asbl Kick mobilise et tisse du lien entre tous les acteurs et actrices d'un même territoire afin de définir ensemble des solutions concrètes et des actions mesurables pour lutter contre les causes d'érosion de la biodiversité.



3 axes de travail complémentaires en faveur du vivant

Afin d'accélérer la transition écologique des territoires, Kick travaille sur trois axes complémentaires. Chacun de ces axes est doté d'indicateurs qui nous permettent de suivre nos actions, d'évaluer leur impact et d'être transparents sur nos résultats.

Faire communauté

Kick mobilise et tisse du lien afin de créer ensemble une alliance pour la biodiversité. C'est un espace de rencontres, d'échanges et d'actions conviviales ouvert à toutes et tous, petits et grands, dans lequel il fait bon vivre et bon rêver.

Partager des solutions

Dans sa Bibliothèque de Solutions en ligne, Kick rassemble et partage des solutions concrètes, mesurables et répliquables en faveur de la biodiversité.

Faciliter l'accès aux ressources financières

Kick recherche et facilite l'accès aux ressources financières pour transformer les opportunités en réalité en faveur de la biodiversité.

Concrètement, ça veut dire quoi ?
Explorez des actions concrètes sur
www.kickbelgium.be

